

*Le témoin cesse d'appartenir au chemin de fer.*

“ Lettre de M. Sandford Fleming à l'Honorable Ministre des chemins de fer et canaux, soumettant les raisons qui le poussent à refuser la nouvelle position qui lui est assignée.

“ Ottawa, 7 juin 1880.

“ A L'HON. SIR CHARLES TUPPER, K. C. M. G.,

“ Ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa :

“ MONSIEUR,—L'arrêté du Conseil en date du 22 mai, m'a été soumis par Sandford Fleming à Sir Charles Tupper, déclinant sa nouvelle position.

“ Par cet arrêté, je suis relevé de mes devoirs et de mes responsabilités, comme ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, et nommé ingénieur consultant. Je suis nommé ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial pour m'enquérir des réclamations non réglées qui se sont élevées dans le cours de la construction.

“ J'ai rempli pendant neuf ans les fonctions d'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique ; j'ai fait tous mes efforts pour exécuter les instructions et accomplir les désirs du gouvernement ; mes travaux ont été parfois écrasants, mais j'ai consacré toute mon énergie à faire avancer le travail et j'ai fait tout en mon pouvoir pour promouvoir les intérêts généraux du pays en me consacrant à cette entreprise.

“ A cette période du projet de l'entreprise, je dois rappeler tout ce qui a été accompli. Le problème difficile de la possibilité de la route, a été résolu avec succès.

“ Le travail des plus écrasants imposé à l'ingénieur en chef a été accompli. Généralement parlant, le plan général du chemin de fer et de ses nombreux travaux a été étudié ; les difficultés ont été surmontées ; les détails arrangés ; les plans préparés ; les spécifications rédigées, les contrats passés ; le mode de procédure établi ; le système relatif à l'exécution des travaux organisé, et les instructions aux différents employés ont été adressées et mises en vigueur. L'organisation a été si parfaite dans tous ses points, que le devoir qu'il reste à accomplir consiste principalement dans une surveillance générale et la mise en pratique de ce qui a été arrangé et déterminé. Je puis donc abandonner la position que j'ai si longtemps occupée avec un sentiment de confiance dans l'avenir, et quoi que des difficultés que personne ne peut prévoir puissent se présenter d'elles-mêmes, je crois pouvoir dire que toutes les éventualités qui peuvent se présenter ont été considérées et qu'il y a été pourvu autant que possible.

“ Ayant été si activement mêlé à l'entreprise dès ses débuts, et ayant eu à former et à perfectionner son organisation pour la conduire à son achèvement, je ne cesserai jamais de prendre le plus vif intérêt à ce grand travail, et je serai toujours disposé et prêt à donner mon avis et à rendre tous les services en mon pouvoir pour l'établissement du réseau de chemin de fer du Pacifique.

“ Mais ma nomination pour m'enquérir des réclamations non réglées qui se sont élevées dans le cours de la construction du chemin de fer Intercolonial, me place dans une position aussi embarrassante que désagréable. Le service n'est pas strictement de la nature de ceux que rend un ingénieur et il était difficile de choisir un devoir qui me répugne davantage et pour lequel je semble moins propre, vu mes antécédents dans cette question des réclamations.

“ Les difficultés dont il faut s'enquérir maintenant et qui doivent être réglées, sont dues principalement à l'adoption d'une politique tout à fait en désaccord avec les vues que j'entretenais et les recommandations que j'ai faites lorsque j'étais ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial il y a quelques années. Elles se sont produites à cause du peu de cas qu'on a fait des avertissements pressants et répétés que j'ai adressés par lettres, officielles ou non, au chef du département, durant la première période de la construction. J'exposerai donc respectueusement que je ne suis pas la personne qui puisse faire une enquête. Quelle que soit la décision que je rende, quelque soit le rapport que je fasse, la personne contre qui il

*Le témoin cesse d'appartenir au chemin de fer.*

serait dirigé serait en position de le récuser, comme résultant d'idées préconçues, et de soutenir qu'il a été adopté pour se conformer à des opinions précédemment exprimées. Le service que l'on propose de m'assigner est si rempli de complications, que je puis prévoir qu'il me sera entièrement impossible de m'en acquitter avec quelque espérance de donner satisfaction en quelque quartier ; de plus, à cause de ma décision, je serai exposé à des attaques dans le parlement et dans la presse ; on dira que mon dessein et mon but étaient de soutenir les théories et les opinions que j'avais exprimées précédemment.

" Le gouvernement aussi ne peut manquer de reconnaître que dans une question de cette importance, se rattachant au règlement de réclamations se montant à plusieurs millions de piastres, on doit éviter tout ce qui pourrait motiver des critiques hostiles.

" Le sentiment du devoir m'a toujours poussé à servir le gouvernement aussi bien que possible dans toutes les fonctions que j'ai occupées. Dans ce cas, je crois qu'il est de mon devoir de déclarer qu'on ne peut atteindre aucun résultat satisfaisant en me chargeant d'essayer de régler les réclamations du chemin de fer Intercolonial, et qu'il ne me semble pas m'appartenir de me mêler de l'enquête.

" En déclinant cette charge, je n'ignore pas que je mets fin à mes rapports avec les grandes entreprises de chemin de fer du Canada auxquelles j'ai consacré les dix-sept meilleures années de ma vie, dans la position responsable d'ingénieur en chef.

" Il me sera particulièrement pénible de me séparer du chemin de fer du Pacifique dans sa condition actuelle, mais les termes de l'arrêté du conseil ne me laissent pas d'alternative.

" En conséquence, pour les raisons que je viens d'exposer, je demande respectueusement au gouvernement de me permettre de décliner la position qui m'est assignée.

" J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

" Votre obéissant serviteur,

(Signé), SANDFORD FLEMING."

" LETTRE de l'hon. ministre des chemins de fer et canaux, accusant réception de la lettre de M. Sandford Fleming, refusant d'accepter la position d'ingénieur consultant du chemin de fer du Pacifique et d'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial.

" BUREAU DU MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA,

OTTAWA, 10 juin 1880.

Sir Charles Tupper à  
S. Fleming.

" MON CHER MONSIEUR.—Je dois accuser réception de votre lettre refusant, pour les raisons qui y sont énoncées, d'accepter le poste d'ingénieur consultant du chemin de fer du Pacifique et d'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial, qui sera dûment communiquée à mes collègues. Entretien, comme je le fais, la plus haute estime pour votre habileté et votre intégrité, je ne puis qu'exprimer mon profond regret de ce que vous n'avez pas cru qu'il était de votre devoir d'accepter la position à laquelle vous avez été nommé.

" Désirant votre succès et votre bonheur futur,

" Je demeure, votre dévoué,

" CHARLES TUPPER.

" SANDFORD FLEMING, écrivain, I. C., C. M. G.

OTTAWA, 1er juillet 1880.

" Aux membres du personnel des ingénieurs et autres officiers.

Adieux du témoin à  
son personnel.

" Par les documents annexés, publiés avec autorisation, vous apprendrez que j'ai cessé d'appartenir au service du gouvernement.

*Le témoin cesse d'appartenir au chemin de fer.*

“ Pendant les dix sept dernières années, j'ai servi sous différentes administrations comme ingénieur en chef d'importants travaux publics ; d'abord le chemin de fer Intercolonial et plus récemment le chemin de fer du Pacifique. Je ne puis cesser d'agir comme je l'ai fait jusqu'ici, sans me rappeler de mes anciennes relations avec ceux qui m'ont aidé et je ne puis abandonné la position que j'ai si longtemps occupée sans adresser mes adieux à ceux d'entre vous qui m'ont été associés.

“ Dans des entreprises aussi gigantesques, embrassant des questions si compliquées, il n'est pas possible d'éviter des différences d'opinions et quelques difficultés naissent de là. Mais ces difficultés ont été excessivement rares et elles ont été compensées au-delà, par les relations excessivement agréables qui ont généralement existé ; par la vive satisfaction qui provenait du devoir accompli et par la nature absorbante du travail lui-même.

“ Comme chef du personnel des ingénieurs à qui le gouvernement s'adressait pour obtenir ses opinions et des rapports sur toutes les questions, comme fonctionnaire responsable de la direction de toutes les opérations et de l'arrangement de chaque détail, depuis le commencement des explorations jusqu'au moment présent, c'est avec un profond regret que j'abandonne mes rapports avec le chemin de fer du Pacifique à ce moment. Je ne puis cacher aux membres du personnel que j'aurais préférée rester avec eux pour les aider à attendre l'heureux résultat de nos travaux réunis. Mais les circonstances ont exigé qu'il en fût autrement et le moment est venu où mes rapports avec la grande entreprise à laquelle j'ai consacré toutes les forces de mon énergie doivent prendre fin.

“ D'un autre côté je conçois qu'il m'est permis de considérer avec une légitime satisfaction les progrès qui ont été faits. Ce vaste territoire sur lequel se sont portés nos investigations, n'est plus aujourd'hui une terre inconnue. Nos travaux ont heureusement renversé les fortes barrières placées par la nature et tout problème relatif à la possibilité de l'entreprise a été résolu. La construction se poursuit à différents points, sur une étendue de près de 2,000 milles et dans un peu plus d'une autre année, l'achèvement de 600 milles au moins de chemin de fer sera un fait accompli. Dans cette courte période, une voie de communication sera ouverte au milieu du territoire canadien pour attirer les colons dans nos vastes et fertiles solitudes, destinées à recevoir des millions d'habitants.

“ En abandonnant le poste d'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, j'entretiens les sentiments les plus affectueux pour tous et chacun de vous. Je me rappellerai toujours avec un vif plaisir les relations d'amitié que j'ai formé dans le cours de ma carrière officielle. Je serai toujours heureux d'apprendre la prospérité de mes anciens associés et je suivrai avec un intérêt profond, je pourrais dire patriotique, le développement d'une entreprise nationale que j'ai eu l'heureux privilège d'aider à parvenir à la condition dans laquelle elle se trouve maintenant.

“ De nouveau, avec ma meilleure amitié et mes meilleurs souhaits à tous,—Adieu.

“ SANDFORD FLEMING. ”

223344. Vous rappelez-vous d'autre chose que vous puissiez ajouter à votre témoignage ?—Ces documents que je viens de soumettre terminent mes rapports avec le chemin de fer du Pacifique.

22345. Alors je dois comprendre qu'il n'y a rien autre chose que vous désirez ajouter à votre témoignage ?—Rien autre chose.

OTTAWA, mardi, 7 juin 1881.

CHARLES HORETZKY : continuation de sa déposition :

Horetzky.

*Par le Président :—*

EXPLORATIONS.

22346. Vous devez comprendre qu'ayant été assermenté déjà devant

*Explorations.*

la Commission, vous êtes encore comme témoin sous l'obligation de votre serment?—Oui.

22347. Vous avez dit désirer ajouter quelque chose à votre première déposition?—Oui, c'est mon intention.

23348. Si vous êtes prêt, vous pouvez procéder maintenant?—Dans le *Globe* de Toronto, du 16 mai 1881, a paru le témoignage suivant donné par M. Sandford Fleming :—

“ *Par le Juge Clarke.*—Avez-vous envoyé M. Horetzky pour faire quelque exploration ?

En quelle qualité le témoin a été employé.

“ *M. Fleming.*—Il partit, je crois, comme photographe ; mais cela ouvre une nouvelle question. Il est quelquefois nécessaire d'employer pour faire des explorations des personnes qui ne sont pas aptes au travail, ou qui n'ont pas les qualités voulues pour être ingénieurs en chef, etc., etc.”

La réponse donnée-ci-dessus est si complètement fautive et contient une insinuation si perfide contre moi en ma qualité d'ancien employé du gouvernement que je suis forcé de demander à la commission de recevoir la déclaration suivante : je suis entré au service du gouvernement en 1871, comme assistant de M. Frank Moberly. Dans le cours de cette année, après avoir agi comme assistant sur la première exploration de chemin de fer, entre Winnipeg et Edmonton et la passe Howse, je fis sans aide, d'après le désir de M. Moberly, une exploration à Jasper House et je revins à Ottawa en mars 1872. M. Fleming me demanda alors de le conduire sur la route que M. Moberly avait explorée. J'acceptais cette responsabilité, mais après avoir quitté Winnipeg, M. Fleming devint tellement anxieux qu'il abandonna l'idée de suivre la route de M. Moberly. —

M. Fleming abandonna l'idée de suivre la route de Moberly.

22849. Anxieux de quoi, voulez-vous dire?—Inquiet de différentes façons. Il redoutait les sauvages. Il craignait de s'attarder. Le Révd. M. Grant qui nous accompagnait était désireux de revenir au milieu de ses paroissiens, à Halifax. C'est là ce que je veux dire.

22350. Vous ne voulez pas dire inquiet au sujet de quelque partie du travail?—Pas du tout. Il était inquiet, comme je l'ai dit, effrayé des sauvages, car bien entendu, pour suivre la ligne de M. Moberly, nous aurions dû nous éloigner considérablement de la route suivie ordinairement. Nous aurions eu à traverser un pays où il n'y avait pas de piste, et le Révd. M. Grant, d'Halifax, auteur de “*Ocean to Ocean*,” secrétaire de M. Fleming pour cette expédition, était très inquiet. Il déclara un peu avant notre arrivée au Portage la Prairie et quelque temps après, qu'il s'était engagé à se trouver au milieu de ses paroissiens, à Halifax, vers le 15 novembre suivant, et que si nous suivions la route sud avec aussi peu de vitesse, il serait incapable d'être de retour en temps voulu. C'était là une des raisons de l'anxiété de M. Fleming, aussi je reçus instruction de suivre la route la plus rapide et la plus facile jusqu'à Edmonton, par le sentier corrossable ordinaire et à une grande distance de la ligne explorée. Ainsi M. Fleming ne sut rien de la ligne, quoiqu'il ait déclaré dans son dernier rapport qu'il avait traversé la ligne, du Lac Supérieur au Pacifique. Subséquentement, et dans tous les cas, j'ai été employé comme ingénieur explorateur, avec le traitement que M. Fleming payait ordinairement aux autres ingénieurs—c'est-à-dire \$160 par mois ; c'est le traitement habituellement payé aux ingénieurs conduisant des détachements. J'ai toujours adressé mes rapports

Il reçut ordre de suivre la route la plus rapide et la plus facile jusqu'à Edmonton.

*Explorations.*

directement à l'ingénieur en chef et mes plans topographiques et mes cartes sont déposées maintenant au département. Mon devoir, comme ingénieur explorateur, était de donner la description du pays en voie d'examen. Mes progrès de chaque jour étaient consignés dans un journal d'exploration ; je faisais mes mesurages au moyen du micromètre télescopique, par le calcul de la route parcourue, par l'application de la trigonométrie, des observations astronomiques avec un sextant, et par toute autre méthode que le bon sens pourrait indiquer. Mes observations hypsométriques se faisaient à l'aide de la citerne à mercure et le baromètre à syphon, employés simultanément par deux observateurs placés à des stations différentes, tandis qu'on s'assurait des élévations intermédiaires au moyen de l'anéroïde. De cette manière, je pouvais prendre des niveaux très exacts à travers de vastes étendues de pays et cela à peu de frais, et l'extrême exactitude des résultats obtenus a attiré, dans diverses occasions, des commentaires favorables de la part de monsieur Fleming lui-même. Je dois ajouter que mon système d'explorations a résisté déjà, dans différents cas, à l'épreuve des explorations instrumentales subséquentes, conduites par un personnel d'ingénieurs régulièrement constitué, et que l'exactitude de mes niveaux a été l'objet de fréquents commentaires. L'honorable Alexander MacKenzie, ancien premier ministre, a aussi parlé du peu de frais qu'avaient nécessités mes travaux et les comptes publics sont là, je suppose, pour corroborer cette assertion. J'ai été employé à un service spécial. Les examens les plus difficiles et les plus pénibles qui aient de faits dans le cours des explorations du Pacifique, l'ont été par moi. Que j'aie été ainsi employé et que M. Fleming ait placé une confiance implicite en mon habileté et mon jugement, ce sont des choses que je suis en mesure de prouver maintenant au moyen de sa propre écriture. Durant le voyage de M. Fleming par terre, dans l'été de 1872, il me demanda de faire l'examen décrit dans les lettres d'instructions suivante, marquée No 1 :—

Comment se faisaient les mesurages.

“ FORT EDMONTON, 27 août 1872.

(Copie.)

“ CHARLES HORETZKY, Ecr.

“ MON CHER MONSIEUR,—Il est important d'obtenir autant d'informations Fleming à Horetzky, que possible au sujet du pays qui s'étend des eaux de la Saskatchewan du rapport de 1874, nord, au nord et à l'ouest, par la Rivière de la Paix, à la Colombie page 45 Anglaise, et de là à la ligne des côtes, sur la latitude indiquée.

“ Ayant toute confiance dans votre énergie et votre habileté, j'ai à vous prier de commencer une exploration immédiate à travers ce pays et d'obtenir, par votre examen et vos observations personnelles, autant d'informations qu'il vous sera possible d'en recueillir dans le cours de la présente année.

“ Ayant ces objets en vue, vous vous rendrez par la route la plus rapide à Dunvegan, et de là vous remonterez par la vallée de la Rivière de la Paix ; à travers la chaîne des Montagnes Rocheuses, jusqu'au district d'Omineca, dans la Colombie.

“ Vous me donnerez autant d'informations que possible sur la configuration topographique du district que vous traverserez, ayant en vue d'ouvrir le pays par une ligne principale ou d'autres lignes de communication.

“ Souhaitant tout le succès possible à l'expédition.

“ Veuillez me croire, etc.,

(Signé) SANDFORD FLEMING.”

Je demanderais respectueusement à cette commission si la personne à

*Explorations.*

Le résultat de l'exploration du témoin est de démontrer que l'abord de la rivière de la Paix est difficile à l'est, mais que la passe de la rivière des Pins était probablement praticable.

Il est envoyé pour photographier les points saillants de Butc Inlet.

laquelle la lettre précédente était adressée devait, dans l'opinion de M. Fleming, n'être pas apte à faire le travail ou autrement frappée d'incapacité. Le résultat de cette expédition fut entre autres choses, de faire connaître à M. Fleming le fait que l'abord de la passe de la rivière de la Paix étant difficile à l'est, mais qu'il y avait de fortes probabilités qu'il existait une passe meilleure vers la latitude  $55\frac{1}{2}^{\circ}$ —(la passe de la Rivière aux Pins).—Toutefois M. Fleming rejeta cette manière de voir et me dit vivement que la rivière aux Pins, de même que la rivière de la Paix se trouvaient trop au nord. Les choses en restèrent là jusqu'en 1877, alors que M. Marcus Smith envoie M. Hunter pour s'assurer jusqu'à quel point je ne m'étais pas trompé dans ma conjecture. Il corrobora mes observations, et en 1879, MM. Cambie et MacLeod furent obligés de certifier l'exactitude de mon jugement. En 1874, je fis un rapport sur les différents cours d'eau de la côte de la Colombie Anglaise à partir du chenal Douglass, au sud, sur les vallées conduisant dans l'intérieur et sur la côte en général. En 1875, M. Fleming m'envoya pour explorer le pays compris entre les Cascades et le Lac François, dans la Colombie Anglaise, mais comme je n'avais pas reçu des instructions écrites suffisantes, il s'éleva quelques difficultés dont le résultat fut de m'empêcher d'exécuter le travail qui m'avait été primitivement assigné, et au lieu de cela je fus envoyé pour photographier les points saillants de la route de Butc Inlet, vues qui sont déposées dans la bibliothèque du Parlement. En 1876 et 1877, je fus envoyé en service spécial au Lac Huron, comme en font foi les instructions suivantes :

“ EXPLORATION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

“ OTTAWA, 18 mai 1876.

“ CHARLES HORETZKY, ECR.,

Smith à Horetzky.

“ MONSIEUR.—Le ministre des travaux publics a décidé de faire examiner une ligne aussi directe que possible entre l'extrémité occidentale du Lac Nipissing et un point sur le côté du Lac Supérieur, un peu au nord de la Rivière Pic, tel qu'indiqué sur le tracé ci-annexé.

“ Le but immédiat de l'exploration est de s'assurer si la possibilité de la construction d'une ligne de chemin de fer entre ces deux points, et de permettre au gouvernement de juger s'il est nécessaire de faire les frais d'une exploration instrumentale.

“ L'examen du pays, dans le voisinage de la Rivière des Français et le Lac Nipissing, jusqu'à la Rivière du Poisson Blanc, au nord-ouest, ou jusqu'à la rivière Vermillon—comme il pourra être jugé convenable,—sera sous la direction immédiat de M. Smith, le député ingénieur en chef.

Nommé en 1876 pour faire une exploration, de la rivière Vermillon à l'extrémité sud du Lac Wenebegon.

“ De là au Lac Supérieur, la ligne se partagera en deux divisions,—sud-est et nord ouest. Vous êtes nommé pour diriger l'exploration de la première,—en commençant à la Rivière au Poisson Blanc ou la Rivière Vermillon et en poursuivant jusqu'à l'extrémité sud du Lac Wenebegon, environ par  $47^{\circ} 30'$  de latitude nord et  $83^{\circ} 10'$  de longitude ouest, tel que marqué sur le tracé, et aussi loin qu'il sera nécessaire pour rencontrer le détachement explorant l'autre division, à partir du Lac Supérieur.

“ Si vous jugiez qu'il soit inutile de continuer votre examen en ligne directe, à cause de la difficulté des obstacles qui se présenteront, vous n'abandonnez pas l'exploration, mais vous ferez tous les efforts possibles pour découvrir une route plus praticable, en deviant au nord ou au sud ; vous rappelant bien que la direction générale doit être suffisamment uniforme, évitant les zigzags autant que possible, afin de ne pas allonger inutilement la ligne.

“ Il est possible que vous soyez conduit au nord ou au sud du point indiqué sur le Lac Wenebegon, mais ce sera là un rendez vous convenable pour les deux détachements, pour se rencontrer et se consulter au sujet de la jonction des deux explorations.

*Explorations.*

" Vous ferez ce que l'on appelle une exploration de route, prenant les directions au moyen d'une boussole de poche et faisant le calcul de la distance par le temps employé pour se rendre d'une station à une autre. Vous vous assurerez des hauteurs d'une manière approximative au moyen de l'anéroïde de poche ou des baromètres, et elles devront être prises à de courts intervalles, de manière qu'au moyen de ces données on puisse relever le profil du pays.

" Vous pourriez vous faire accompagner d'un assistant qui possède des connaissances en fait d'arpentage et qui puisse vous donner toute l'aide désirable. Comme le service est spécial, le ministre vous laisse la nomination de l'assistant qui devra vous accompagner, sujette à mon approbation. Son traitement ne devra pas dépasser 80 par mois.

" Le département vous fournira les fonds et les provisions dont vous pouvez avoir besoin pour vous acquitter d'une manière satisfaisante, pendant la présente saison, du service important placé entre vos mains.

Aussitôt le travail terminé, vous voudrez bien me faire un rapport des résultats, et remettre entre mes mains tous les plans et documents que vous aurez préparés.

Je demeure, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

MARCUS SMITH.

" CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN.

" BUREAU DE L'INGENIEUR EN CHEF,

" OTTAWA, 22 mai 1877.

" CHARLES HORETSKY, Ecr.,  
" Ottawa.

" MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous informer que vous avez été nommé pour continuer les explorations au nord du Lac Huron, auxquelles vous avez travaillé la saison dernière, au sud-est aussi près que possible de la ligne directe, à partir d'un point situé près de l'embouchure de la Rivière Pic à un point sur la Rivière des Français, tel qu'indiqué sur la carte générale, jusqu'à ce que vous atteigniez la rivière Vermillon, où vous vous relierez à l'exploration de M. T. Ridout, (et vous devriez prendre un tracé de cette partie de son plan). Il est possible que vous ne puissiez pas réussir à trouver une ligne praticable du Lac aux Sables jusqu'au point situé sur la rivière Vermillon où la ligne de M. Ridout coupe la vôtre. Il sera de votre devoir d'explorer une largeur considérable de pays au nord de votre ligne, principalement dans la partie orientale, et vous jugerez probablement nécessaire de dévier de la ligne que vous avez suivie la saison dernière, à un point situé à quelque distance en arrière, de façon à vous assurer une bonne ligne pour vous relier à M. Ridout, où il se peut que vous constatiez que la ligne occidentale atteigne la rivière Vermillon, à quelque distance en arrière du point où la ligne de M. Ridout coupe la vôtre, dans quel cas vous aurez à continuer votre ligne à l'est jusqu'à ce que vous puissiez opérer une jonction avec une ligne favorable. Je n'entrerai dans aucun des détails relatifs aux provisions et au mode à employer pour les transporter sur le terrain, car vous avez acquis l'expérience nécessaire pour vous guider en ces matières. Je vous recommanderai seulement d'observer l'économie la plus stricte, compatible avec le succès de l'entreprise. Votre détachement se composera ainsi.

C. Horetzky, ingénieur.....	\$160.00 par mois.
A. J. McNeil .....	35 00 "
— Inglis.....	30.00 "

" Souhaitant le succès de vos explorations.

" Je demeure votre dévoué,

" MARCUS SMITH."

*Explorations, C. A.*

Il est requis de faire une exploration entre la Skeena et la Rivière de la Paix.

On peut trouver les rapports complets de ces explorations dans les rapports généraux des explorations de 1877 et 1878. En février 1879, le Dr Tupper m'informa à son bureau que le gouvernement avait l'intention de faire exécuter un examen complet et final du pays compris entre la Skeena et la Rivière de la Paix, et que mes services seraient requis dans ce but. Je lui dis que je ne voulais pas entreprendre plus longtemps un travail aussi ardu, mais il insista et me dit : "Faites cela et quand vous reviendrez, toutes les années que vous avez passées au service du chemin de fer du Pacifique seront comptées en votre faveur." Là-dessus je consentis, et j'employais le temps qui précéda mon départ pour la Colombie Anglaise à recevoir toutes les informations utiles sur les territoires du Nord-ouest, à la demande du Dr Tupper. En avril, M. Fleming discuta la question de ma prochaine expédition au nord de la Colombie Anglaise, me donnant à comprendre, comme je l'avais compris du Dr Tupper, que j'aurais la direction complète de l'expédition. Conformément à cette entente, M. le secrétaire Braun des travaux publics m'adressa la lettre d'instructions suivante :

(Copie—No. 11,458.)

"DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

OTTAWA, 30 avril 1879.

"MONSIEUR,—Relativement à votre nomination vous donnant la direction de l'expédition d'explorations à la source de la Rivière de la Paix, dans la Colombie Anglaise, je suis chargé de vous informer qu'au lieu d'avoir à vous procurer les moyens de transport, de subsistance, etc., pour vous et votre personnel, par l'entremise des pourvoyeurs du gouvernement comme auparavant, vous devrez assumer vous-même la responsabilité de ces devoirs. Des fonds nécessaires vous seront fournis par montants placés à votre crédit, dans une banque de la Colombie Anglaise, et vous aurez à rendre compte de vos dépenses à ce bureau de la manière ordinaire, en transmettant les comptes accompagnés des pièces justificatives nécessaires en duplicata.

"Afin de vous permettre de vous acquitter de ces devoirs d'une manière satisfaisante, l'ingénieur en chef adjoint un autre employé à votre personnel qui devra prendre vos ordres et agir en qualité de comptable de votre détachement. Vous veillerez à ce qu'il tienne ses livres convenablement, mais tous les chèques qu'il délivrera devront être approuvés et contresignés par vous.

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

(Signé), "F. BRAUN,

"Secrétaire.

"C. HORETZKY, écrivain, J. C., Ottawa."

Il est informé que Cambie devait contrôler ses mouvements.

Mais à la veille de mon départ pour Victoria, M. Fleming me fit entrer dans sa chambre et m'informa d'un changement dans les arrangements par lequel M. H. J. Cambie devait être chargé de toutes les explorations et de la direction de mes mouvements. J'en appelais à M. Fleming de l'injustice de me placer sous les ordres d'une autre personne qui n'avait pas mon expérience dans les travaux d'exploration, lui exposant que je connaissais une grande partie de la région qui devait être examinée, tandis que M. Cambie n'avait pas cette connaissance, et finalement M. Fleming me dit : "Personne ne s'immiscera dans le mode de vos explorations. Partez et souvenez-vous que, dans cette affaire, le gouvernement compte sur vous pour obtenir des renseignements exacts." Je partis d'Ottawa le soir, et quelques jours après je fus suivi par messieurs

Cambie, MacLeod, Keefer et le Rév. D. M. Gordon. Les instructions de M. Cambie contenant les memoranda suivants pour ma gouverne, voir page 31 du rapport de 1880 :

"5. M. Horetzky a reçu instruction d'explorer le pays au Fort Connelly et Fort MacLeod et de s'assurer si on peut trouver un passage d'une nature satisfaisante pour une ligne de chemin de fer, entre un côté de ce pays et l'autre, soit par l'embranchement de la Skeena, soit par les autres embranchements conduisant au district d'Omineca. Instructions à Cambie et témoin. pour la gouverne du

"6. M. Horetzky étendra son examen sur tout le pays, entre les rivières Skeena et de la Paix dans ce district jusqu'à la Nation, au sud. Il fera les mesurages qu'il jugera nécessaire pour déterminer les routes se prêtant à l'établissement d'un chemin de fer.

"7. J'ai donné à M. Horetzky des instructions verbales pour faire des examens complets et définitifs de ce district.

"8. Quoique M. Horetzky ait été spécialement détaché pour le service désigné, il devra résérvier à vous (M. Cambie) dans toutes les questions où il y aura doute. Il a été informé qu'il doit vous considérer comme le premier officier chargé des explorations, et se laisser diriger par vos vues et vos instructions, tant pour ce qui concerne les explorations que les questions d'approvisionnement et les moyens de transport.

C'est très significatif ; le passage suivant ne l'est pas moins.

"9. Le gouvernement désire que le pays soit entièrement exploré, dans un délai aussi court que possible, pour que la route la plus courte possible, de la Rivière Skeena à la Rivière de la Paix, soit définitivement déterminée.

Maintenant je me permettrai d'attirer l'attention de la commission sur l'importance du travail qui m'était confié, sur le fait que la région désignée n'était connue que des quelques mineurs qui l'avaient traversée, et que ce district étant entièrement de montagnes, couvert de forêts vierges impénétrables, son examen était particulièrement difficile. Exiger d'une seule personne l'exécution de ces instructions, c'était presque lui demander l'impossible ; cependant je réussis à prendre une suite de niveaux à travers de pas moins de trois chaînes de hautes montagnes, et à relever une grande étendue de pays, des fourches de la rivière Skeena, à la partie inférieure de la rivière de la Paix, dans le court espace de trois mois. Mon premier voyage de simple reconnaissance me prit trois semaines, pendant lesquelles, je voyageais presque continuellement à pied. J'ai remonté la rivière Skeena, sur une étendue de trente cinq milles sur laquelle les sauvages de la localité avaient seuls voyagés auparavant, la vie de mes hommes et la mienne propre fut même plus d'une fois en danger, mon détachement eut à endurer les fatigues et les privations les plus dures, à l'exception des deux observateurs détachés pour les observations hypsométriques qui demeuraient, bien entendu, à leurs postes fixes et cependant M. Fleming a eu la magnanimité de dire, à cette commission, qu'il croyait que j'étais parti comme photographe, et d'insinuer que j'étais une de ces personnes incapables d'exécuter un tel travail. Mon rapport, à la page 75 du rapport général de 1880, et le plan déposé dans les bureaux du département, confirmeront ma déclaration. Je ne parlerai pas plus longtemps de la conduite indécente de l'ingénieur en chef, qui en changeant mes instructions pour la conduite de l'exploration, semble avoir voulu susciter des différends entre M. Cambie et moi. Cependant ce monsieur et moi nous ne nous sommes pas querellés, quel qu'en eût été le désir de M. Fleming. En face d'une preuve aussi incontestablement soutenue par des documents,

*Exploration, C. A.*

La déclaration établissant que le témoin était parti comme photographe est entièrement fausse.

comment M. Fleming a-t-il pu s'oublier au point de porter un faux témoignage contre moi comme il l'a fait? De 1872 à 1879, il a eu d'amples occasions d'apprécier la valeur de mes services, et si durant ce temps il m'avait jugé incapable, sa conduite en m'envoyant muni de ces instructions spéciales, écrites de sa main, dépasse le degré de compréhension des esprits ordinaires. Quant à la déclaration allant à dire que je suis parti comme photographe, je ne puis que dire qu'elle est entièrement fausse et tellement absurde que c'est à peine si elle mérite un démenti. Il est parfaitement exact que j'ai pris un grand nombre de vues photographiques, dans le cours de mes nombreux voyages, mais je l'ai fait d'abord simplement pour flatter le goût de M. Fleming pour les beaux paysages et aider à l'embellissement de son ouvrage "Ocean to Ocean". Lorsque les officiers du corps des ingénieurs militaires des États-Unis ont exploré la route de l'"Union Pacific", plusieurs d'entre eux dessinèrent des points de vue intéressants, mais ils n'ont pas par là perdu leur réputation professionnelle comme ingénieurs ou arpenteurs,—de même j'ai exécuté des photographies lorsque l'occasion s'en est présentée, mais je l'ai fait seulement pour enrichir le magasin général des connaissances sur le Nord-Ouest, et je dois dire ici que je n'ai jamais reçu un centin pour ma peine. Dans une occasion cependant, en 1875, à la suite de quelque malentendu officiel et de quelque conflit d'opinion entre MM. Smith et Fleming, et particulièrement à une maladresse, complètement en dehors de mon contrôle, j'ai été envoyé pour photographe quelques points saillants de la route de Bute Inlet, mais ce voyage me prit seulement six semaines. Ces rapports inexacts et puérils, doivent donc être repoussés comme indignes d'arguments. Finalement, comme preuve plus ample du cas que M. Fleming faisait de mon travail, je puis produire deux lettres relatives à ma réclamation non réglée pour une compensation supplémentaire pour les travaux de 1879.

Lettres relatives à la réclamation non réglée du témoin.

(Copie.)

"OTTAWA, 4 mai 1880.

"SANDFORD FLEMING, Ecr.,

"Ingénieur en chef.

"MONSIEUR.—J'ai envoyé ce matin à votre adresse un compte d'arrérages de salaire. Je ne sais si vous daignerez considérer la raison sur laquelle je m'appuie pour vous faire cette demande,—telle qu'exposée dans ma lettre du 21 mars,—comme étant d'un poids suffisant. Vous pourrez penser peut être que comme j'ai signifié maintenant au ministre mon intention d'entreprendre l'histoire détaillée de l'exploration du Pacifique, il serait impolitique d'admettre (ce que le paiement impliquerait la validité de ma réclamation. Je prendrai toutefois la liberté de de vous rappeler que le travail du détachement de la Rivière de la Paix, (composé de MM. Cambie et McLeod), celui du mien étaient de même nature, les plus grandes difficultés m'étaient échues, et comme MM. Cambie et MacLeod ne sont jamais demeurés inoccupés, le premier ayant été constamment maintenu en activité, dans le cours de l'hiver et du printemps de 1879, quoique porté sur la liste des malades, et l'hiver dernier dans la Colombie Anglaise dans l'inaction, je pense que mettant entièrement de côté cette dernière considération, et jugeant simplement nos travaux respectifs par leur mérite intrinsèque, j'ai d'excellentes raisons pour présenter une réclamation pour salaire, lorsque je me trouvais sur le terrain, au moins égale à celle qui a été payée à M. McLeod. Je mentionne le nom de M. McLeod, simplement par opposition à celui de M. Cambie, qui était titulaire de la charge.

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

(Signé), C. HORETZKY."

Au bout de quelques semaines, consacrées sans doute à étudier la question sous ses différents aspects, M. Fleming m'honora de la réponse suivante :

“ BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,  
“ 1er juin 1880.

“ C. HORETZKY, écr.,

“ CHER MONSIEUR,—En terminant ma correspondance, je trouve une lettre de vous, en date du 4 mai, relative à votre traitement. Comme je n'ai jamais eu le pouvoir de fixer les traitements, tout ce que je puis faire est de soumettre votre lettre à la considération favorable du ministre.

“ Votre dévoué,  
“ (Signé), “ SANDFORD FLEMING.”

Considérant cette réponse comme l'expression véritable de M. Fleming, au sujet de la nature raisonnable de ma réclamation, je ne pourrais l'interpréter autrement que comme l'aveu qu'il considérait mon travail comme au moins aussi utile que celui de M. Henry MacLeod, et il l'était en effet, vu que le détachement de la Rivière de la Paix a voyagé en grande partie sur un terrain ancien et bien connu, de la nature la plus facile et sur un cours d'eau aussi magnifique et aussi paisible que la Rivière de la Paix. Leur voyage n'a été qu'une excursion de plaisir. Ils étaient équipés d'une façon quasi royale ; ils avaient quatre-vingt-quinze animaux, une suite de vingt-cinq domestiqués, sans parler du luxe d'un secrétaire et de l'avantage de la compagnie d'un “clergyman”. Bien plus, pour prévenir la possibilité d'un malheur qui aurait pu arriver à cette expédition, une autre expédition commandée par M. Latouche Tupper, fut envoyée de Winnipeg, au prix de plusieurs milliers de piastres, pour rencontrer les voyageurs à la sortie des Montagnes Rocheuses. Quel a été le coût de cette ridicule excursion ? L'hon. M. Anglin a posé la question, à la dernière session du parlement, mais il n'a jamais, je crois, reçu de réponse. Quel a été le coût de mon examen ? J'en possède tous les items et je ne rougis pas de les donner. La somme totale de la dépense qui m'est convenablement imputable est de \$4,719.96, ou s'il faut compter quelques petits items dont je ne puis avoir le montant exact, \$5,000 ; — dans cette somme ne se trouve pas compris mon traitement, ni mes dépenses de Victoria à Ottawa et du voyage de retour (\$480). Cette somme représente mes dépenses, mais non mon traitement. Et quels sont les bénéfices que le pays a retirés des dépenses énormes de cette coûteuse expédition ?—Seulement la confirmation de ce que j'avais dit officiellement ou autrement à M. Fleming, plusieurs années auparavant, sur la supériorité de la rivière des Pins sur la rivière de la Paix, au point de vue de la configuration du pays,—information qui avait coûté au pays un peu plus de \$1,000. Il n'est que juste de dire, toutefois, que les dépenses du voyage de M. Dawson ont été comprises dans celles de M. Cambie et que le premier a rapporté de précieuses informations, confirmant celle que j'avais données auparavant, sur la région de la rivière de la Paix. M. MacLeod a rapporté aussi des informations très détaillées au sujet de cette partie de la ligne de la Rivière de la Paix, comprise entre les méridiens 118° et 122°, (ou les méridiens de la Rivière à la Boucane et de Hudson's Hope), que j'ai relevée sur une carte que j'ai présentée au Dr. Tupper en année 1873. et qui a été reproduite ensuite dans “Canada on the Pacific,”—livre que j'ai publié. Mon exploration de 1879, contemporaine de celle dont je viens de parler, a coûté \$5,000, comme je l'ai dit, mais quoique de même nature, comme travail

Coût de l'examen du témoin à la Rivière de la Paix.

*Explorations, C. A.*

Manière dont le témoin conduisit son exploration.

d'exploration, elle a été infiniment plus difficile à exécuter que l'autre, ainsi que je l'ai déjà établi. Mon détachement se composait de cinq sauvages, deux blancs, et un jeune homme ne possédant aucune expérience pour un travail de ce genre. J'ai employé plusieurs jours à apprendre à ce jeune homme et à un autre des blancs, l'usage du baromètre à syphon et des autres instruments météorologiques. Ces deux hommes furent alors détachés durant toute la saison pour le seul travail d'observations simultanées d'heure en heure, aux différentes stations que j'avais indiquées à travers la ligne du pays en voie d'examen, et le résultat de leurs devoirs monotones mais utiles est d'une haute importance, (dont ils s'acquittèrent à merveille), fut de me permettre de relever un profil du pays, sur une longueur de 180 milles, s'étendant des fourches de la rivière Skeena à Germanson Creek, sur la rivière Ominca,—qui sera soumis un jour, je l'espère, à l'examen décisif du niveau à esprit. Tandis que se continuait l'emploi de cette méthode simple mais efficace pour prendre les niveaux,—méthode employée par les ingénieurs des Etats-Unis dans le Nevada lorsqu'ils ont exploré le Pacifique Central, (voir documents professionnels du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, 1867, par le major R. S. Williamson du corps des ingénieurs),—le reste du détachement et moi, aidés parfois par des sauvages errants, avons été continuellement en route, parcourant le pays à pied et quelquefois en canots, dans les torrents dangereux, descendant des montagnes, sur lesquels les sauvages de la localité même n'avaient parfois jamais navigué;—et pendant ce temps remplissant les instructions et exécutant les mesurages détaillés dans le rapport de M. Fleming. Dans quelques excursions, nous avons eu à lutter avec les perfides et superstitieux sauvages, parmi lesquels, à l'époque de notre présence parmi eux, se sont produits plusieurs meurtres commis de sang-froid. Un sauvage a été tué à un quart de mille de nous, et son cadavre a été brûlé durant la nuit. Mes sauvages de la rivière Fraser se trouvaient être en pays ennemi et par conséquent ils étaient parfois difficiles à conduire, mais en dépit de ces accidents, le travail fut exécuté, le pays fut examiné à fond et relevé sur la carte et malgré tout M. Fleming croit que je suis parti comme photographe et il insinue que j'étais un de ces incapables que la nécessité le forçait parfois d'employer,—et il refuse de sanctionner le paiement de ma juste et raisonnable réclamation pour une compensation égale à celle qui a été allouée à un membre de l'expédition contemporaine de la rivière de la Paix. Depuis la publication de ma lettre dans le *Globe*, au sujet de la déposition de M. Fleming, telle que rapportée dans ce journal, on m'a dit que le rapport officiel donne ainsi la réponse de M. Fleming :—

“ Il partit je crois comme photographe en premier lieu. ”

Cette assertion est fautive et préjudiciable à ma réputation. En premier lieu, c'est-à-dire en 1871, la première année des explorations, je fus engagé comme assistant de M. Moberly, dans les explorations préliminaires à travers les plaines entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses, et après le licenciement de la majeure partie de son détachement à Edmonton, dans le mois d'octobre de l'année mentionnée, je l'accompagnais à la passe Howse, et après j'accomplis sans aide l'exploration d'Edmonton à Jasper House en raquettes, et revins à Ottawa en mars 1872. (Pour preuve consulter le livre bleu, rapport général du chemin de fer de 1872, appendice 5, pages 53 à 57.) Il est vrai que j'avais avec moi un appareil photographique et que j'ai pris quelques vues,—

une douzaine environ, dans le cours de la saison, mais c'était tout-à-fait volontaire de ma part, je ne le faisais que pour flatter le goût de M. Fleming pour les beaux points de vue et pour ajouter au repertoire général des connaissances. Avant le départ de l'expédition, je dis à M. Fleming que je m'étais déjà quelquefois occupé de photographie en amateur et il me dit : "de grâce procurez-vous un petit appareil et photographiez partout où vous le pourriez." Mais dire que je suis parti comme photographe, c'est tout simplement dénaturer la vérité. On m'a dit aussi : "dans l'ouvrage du Révd. Geo. Grant, "Ocean to Ocean," on vous dépeint comme photographe, etc." Je plaide coupable quant à "l'etc.," mais je désavoue le "photographe" entièrement, et comme question de fait, je puis déclarer ici qu'il n'y avait pas d'appareil photographique parmi nos bagages, entre Winnipeg et Edmonton, lorsque je me suis séparé du détachement de l'ingénieur en chef. Il est vrai qu'à notre arrivée à Edmonton, où j'avais laissé mon appareil photographique à mon voyage précédent, à la demande de M. Fleming et de son secrétaire et médecin, j'ai photographié le détachement dans une pose pittoresque, pour faire les délices, je suppose, des administrateurs du pays ; mais j'étais le conducteur de toute l'expédition, de Winnipeg à travers les plaines, je pense qu'il sera admis que l'auteur de "Ocean to Ocean" a erré, pour ne pas dire plus, en me désignant autrement. Il est vrai également que dans l'expédition spéciale que j'ai faite à la rivière de la Paix et à la côte du Pacifique, et dans tous mes voyages subséquents, j'avais apporté avec moi un petit appareil et quelques plaques sèches, mais comme je l'ai dit déjà, cela a été fait, (sur cela l'Exploration Géologique a suivi mon exemple) dans le but de compléter nos informations générales, et dans mon propre cas comme un accessoire utile à l'exposition de la topographie du pays. Puisque la question d'efficacité a été soulevée, je puis ajouter l'opinion que, si mon système d'exploration dans les régions difficiles avait été plus universellement adopté dès le commencement, on aurait épargné au pays une dépense de plusieurs milliers de piastres. Je parle avec confiance et non sans posséder d'excellentes preuves. Des lignes innombrables ont été parcourues dans la Colombie Anglaise et dans d'autres parties du pays,—au prix de dépenses énormes, avec le niveau à alcool et le niveau de passage,—et elles ont été écartées pour des raisons faciles à comprendre. Dans la majorité des cas, les points principaux de ces lignes, c'est-à-dire les éléments horizontaux et verticaux, auraient pu être parfaitement déterminés, au moyen d'une reconnaissance avec le micromètre, la boussole et le baromètre, par un ingénieur compétent et un assistant, accompagnés d'une demi-douzaine d'hommes. Cela aurait coûté dix fois moins qu'une exploration régulière avec instruments. A ce sujet je puis citer deux cas. En regardant aux pages 137 et suivantes, et 174 et suivantes, du rapport général du chemin de fer de 1877, on verra que deux reconnaissances que j'ai exécutées, l'une en remontant la vallée de Kimano, dans le Gardner Canal, l'autre en remontant la rivière Kemsquit, un affluent du Dean Canal, ont été subséquemment vérifiées de la manière la plus attentive possible par une exploration instrumentale de M. Trutch. Dans les deux cas les éléments verticaux et horizontaux étaient d'une exactitude surprenante. Dans le premier cas, à Kimano, je fis la reconnaissance en sept jours et avec six hommes ; la dépense a été de moins de \$100, mon traitement non compris. La saison suivante, M. Trutch parcourut la même route avec le niveau à alcool et un détachement considérable. Je crois qu'il mit un mois à obtenir le même résultat. Dans un autre cas, au Keimsquit, dix jours

Le témoin désavoue le mot photographe et s'avoue coupable quant aux "etc."

Une simple exploration aurait été préférable dans les cas où on se servait des instruments.

*Explorations, C. A.*

environ me suffirent, avec une demi douzaine d'hommes, pour obtenir au moyen d'une reconnaissance, des informations très exactes au sujet des principaux éléments de la route de Kemsquit sur une distance de trente-cinq milles, entre la mer et Salmon House. Des résultats précisément semblables furent ensuite obtenus au moyen du niveau et de passage et à alcool, par un nombreux détachement dont les dépenses ont été considérables. Maintenant les résultats obtenus par ces deux simples reconnaissances étaient les moins\* fidèles de la saison, attendu que ces explorations étaient la première et la dernière que je fis dans cette année; toutes les deux ont été exécutées à la hâte et avec moins de soins que j'en aurais pris si elles avaient été faites pour fixer la distance. Dans le cas de Kimano, j'ai jugé la route de prime abord si complètement impraticable que mon travail s'est dirigé seulement sur l'élément vertical, ou l'altitude de la hauteur des terres. M. Marcus Smith, en voyant mon profil de cette exploration et en attendant mon rapport sur la nature de la vallée, qui était aussi soigneusement décrite au moyen de la photographie, décida immédiatement qu'il y aurait folie à dépenser de l'argent pour poursuivre l'exploration; mais M. Fleming en jugea autrement, et de là l'exploration avec instruments de M. Trutch—la vérification de mon travail dans les limites d'une douzaine de pieds. Dans le cas de la rivière Kemsquit, quoique mes distances n'aient été fixées que par la route estimée, les résultats définitifs de la reconnaissance et de l'exploration avec instruments étaient si conformes qu'ils excitèrent la surprise de M. Fleming: je les donne maintenant, en omettant les niveaux intermédiaires:

Rivière Kemsquit.

## ROUTE DE KEMSQUIT (DEAN CANAL).

	Milles.		Pieds.	
	Trutch.	Horetzky.	Trutch.	Horetzky.
Tête de la navigation . . . . .	18	17	599	621
Yeltesse ou Salmon House.	34	37	1441	1440

La distance de Trutch ont été prises à la chaîne et ses hauteurs au moyen du niveau à alcool. Mes distances ont été fixées d'après un calcul d'estimation et mes hauteurs au moyen de l'application scientifique de baromètre à l'hypsométrie, que j'ai été le seul à employer dans les explorations du Pacifique. La méthode que j'ai employée a été décrite par le major Williamson, du corps des ingénieurs du E. U., dans son ouvrage remarquable sur le baromètre. Il avait été chargé de conduire un des détachements organisés par le gouvernement des Etats-Unis pour faire les explorations et arpentages nécessaires pour découvrir la route la plus praticable et la plus économique, du Mississipi à l'Océan Pacifique. Ce n'était pas un ingénieur de chemin de fer, mais un ingénieur, dans l'application la plus rigoureuse du mot, doué, à part ses connaissances scientifiques, de beaucoup de sens commun. Le, ou vers le 27 février 1874, je soumis à M. Fleming un projet d'ar-

pentage barométrique, détaillant brièvement de quelle manière un arpentage de ce genre devait être conduit, et j'ai recommandé une méthode simple et économique pour explorer le pays à partir du Lac MacLeod, dans la Colombie Anglaise, jusqu'au Lac la Biche, par la latitude 55°, et la longitude 112° ouest, par la passe de la Rivière des Pins. M. Fleming n'a jamais voulu considérer ma proposition qui, si elle avait été appliquée, aurait épargné des sommes considérables au pays, attendu qu'on aurait trouvé la route la plus économique et de beaucoup la plus facile jusqu'à Bute Inlet. Pour ce qui est de la passe et de la route de la Rivière aux Pins, (avec Bute Inlet comme point objectif),—que j'ai relevé sur une carte que j'ai présentée au Dr Tupper en avril 1873, au lieu de la soumettre à M. Fleming, ce dernier m'ayant dit à mon retour de la Colombie Anglaise, un mois ou deux auparavant qu'un court rapport de mon voyage suffirait et qu'une carte était inutile,—il est maintenant admis par les meilleures autorités que la ligne alors proposée et relevée sur cette carte, (dont on trouvera copie dans mon ouvrage "Canada on the Pacific"), est la route la meilleure par laquelle on peut gagner Bute Inlet (ou toute partie du pays au nord de cette localité) en venant des régions fertiles des territoires du nord-ouest, à l'est des Montagnes Rocheuses. Bute Inlet était alors, et il l'a été jusqu'à une époque beaucoup plus avancée, un des principaux points servant d'objectifs cherchés sur la côte du Pacifique. Burrard Inlet a été adopté maintenant et je mentionne la route de la rivière aux Pins, simplement pour démontrer que je suis dans le vrai et que M. Fleming a tort. Il a cependant fait dernièrement un aveu partiel mais explicite de son erreur. (Voir sa lettre de septembre 1879) M. Fleming a déclaré, (rapport du *Globe*), qu'il n'avait jamais été entravé par aucun gouvernement dans le choix des routes et que dans l'intérêt public, il avait toujours cherché les routes les meilleures et les plus économiques. S'il en est ainsi, pourquoi lorsqu'il a essayé d'arriver à Bute Inlet, ne l'a-t-il pas essayé par d'autres routes que par celle de la passe de la Tête Jaune?—En faisant cette déclaration il se place sur un terrain où il ne peut se maintenir. Je puis croire, et je le crois en effet, que le gouvernement qu'il servait le croyait implicitement et acceptait ses opinions comme ingénieur en chef, mais je puis prouver, et je vais le faire sur le champ, qu'il n'a pas cherché la route la meilleure et la plus économique, dans les intérêts du public. M. Marcus Smith, qui a examiné une grande partie du pays en question a énoncé l'opinion que la route de la rivière aux Pins à Bute Inlet n'entraînerait probablement pas la moitié de la dépense, mille par mille, que la route de la Tête Jaune. (Rapport de 1878, page 48), MM. Cambie et MacLeod ont été obligés d'admettre les facilités extraordinaires pour la construction d'un chemin de fer que présenterait le pays entre la rivière Stewart et le petit Lac de l'Esclave, par la passe de la Rivière aux Pins que M. Cambie considère comme devant nécessiter des travaux moins considérables que la passe de la Rivière de la Paix qu'il dit être extraordinairement favorable. (Voir rapport 1880, pages 55 et suiv.) Le témoignage de ces trois personnes établit d'une façon concluante la supériorité de la passe de la Rivière aux Pins, comparée à la passe de la Tête Jaune, comme moyen de gagner Bute Inlet, et il montre que dans ce cas M. Fleming n'a pas cherché la route la plus courte et la plus économique, dans les intérêts du public. En 1873 j'ai suggéré à M. Fleming cette même route, après avoir rempli ses instructions du 27 août 1872; mais de la manière la plus étrange et la plus

En 1874, il suggéra à M. Fleming un projet d'exploration barométrique, à partir du Lac MacLeod, jusqu'au Lac la Biche, mais il ne fut tenu compte de ses propositions.

Route de la Rivière aux Pins.

inconséquente qu'on puisse imaginer, il refusa d'accepter mon information et me renvoya du service sans aucune raison valable. Je ne cherche pas à me glorifier de la découverte de la route de la Rivière aux Pins. J'avais vu précédemment la ligne sud de Winnipeg à Jasper House, et j'aurais mérité le blâme si je n'avais pas fait un rapport favorable sur la route de la Rivière aux Pins. Un aveugle aurait apprécié la différence immense de la configuration de ces deux routes et le plus simple novice aurait vu les avantages de la ligne relevée sur ma carte, qui évitant les difficultés inséparables de la vallée de la rivière de la Paix, prenait la route particulièrement facile de la passe de la Rivière aux Pins. Dans le dernier rapport concernant le chemin de fer qui a été publié (1880), MM. Cambie et MacLeod ont exactement exposé la ligne indiquées dans mon livre, "Canada on the Pacific," publiée il y a sept ans. Mon argument est terminé. J'ai donc des preuves indiscutables que je n'ai pas été employé comme photographe ; que j'ai été employé à un service spécial ; que je me suis acquitté de mes fonctions d'une manière habile, et que si ma méthode simple et économique d'obtenir les informations avait été employée, le pays serait de beaucoup plus riche qu'il ne l'est aujourd'hui. Les lettres, et mémoires d'instructions que M. Fleming m'a adressées pendant la longue période s'étendant de 1872 à 1880, ne sont pas conciliables avec son récent témoignage. Aurait-il pu adresser de semblables instructions à une personne dont il aurait mis en doute l'habileté et l'intégrité ? Et peut-il, après n'avoir adressé de semblables instructions, avoir perdu la mémoire au point de scrappeler à peine si j'étais un simple photographe, ou une de ces nullités qu'il semblait prendre plaisir à employer ? M. Fleming est convaincu d'avoir dit une fausseté malicieusement et de propos délibéré. Sa malveillance s'est manifestée contre moi depuis le jour où je lui ai signalé la passe de la Rivière aux Pins. En faisant cela, j'ai, sans le vouloir, blessé sa vanité qui ne pouvait se faire à l'idée que quiconque, à part lui, propose une route. Sa conduite, pour ce qui me concerne, a été très-inconséquente. Après m'avoir envoyé, en mission spéciale, pour procurer toutes les informations possibles, il refuse mon rapport, refuse ma carte, acceptant à la place les opinions du botaniste qui accompagnait mon expédition et celles d'un avocat qui avait compilé quelques informations sur le pays dans les vieux journaux de la Baie d'Hadson. Tous les deux ont montré qu'ils étaient tombés dans l'erreur la plus plaisante. Depuis, M. Fleming s'est systématiquement efforcé de déprécier mes services et s'est efforcé, dans son dernier rapport, de faire jaillir sur M. Cambie tout le mérite des informations relatives à la Rivière de la Paix et de couvrir ses propres démarches, ou erreurs impardonnables, en rédigeant sa fameuse lettre du 30 septembre 1879 à Sir Chs Tupper. J'ai été la victime de sa malveillance depuis 1873, date à laquelle il me destitua sans rime ni raison ; en 1874, lorsqu'il essaya de me faire quitter les travaux ; en 1880, lorsqu'il me calomnia auprès de Sir Charles Tupper, et maintenant, lorsque en dépit de sa propre lettre, me promettant de recommander ma réclamation pour une compensation additionnelle, pour les travaux exécutés en 1879 dans la Colombie Anglaise, à la considération favorable du ministre, il refuse de sanctionner son paiement. Cette réclamation n'a pas été payée. En septembre dernier je me suis présenté à M. Schreiber, qui me dit qu'il était disposé à payer ma réclamation, dès que M. Fleming donnerait son assentiment. M. Schreiber alla jusqu'à envoyer M. Smellie à la résidence de M. Fleming "pour arranger l'affaire suivant les formes." Un

Il pense s'être attiré l'hostilité en recommandant la passe de la Rivière aux Pins.

jour après ou environ, M. Smellie rapporta à M. Schreiber, en ma présence que M. Fleming avait refusé d'agir. Après avoir attendu quelques jours, j'abandonnai finalement toute espérance de voir régler ma juste et raisonnable réclamation et elle ne le sera jamais, tant que M. Fleming tirera les ficelles en arrière de la scène. Je n'ai plus rien à dire au sujet de cette question, je crois avoir exposé ma cause, mais je dirai respectueusement à cette commission qu'elle a encore beaucoup à apprendre au sujet de l'effroyable extravagance et de l'incompétence qui ont régné. J'aurai aussi à parler en particulier d'un autre sujet important.

22351. Dans cette déclaration que vous venez de lire, vous faites EXTRAVAGANCE, allusion à l'effroyable extravagance et à l'incompétence, qui régnaient, je suppose que vous voulez dire dans l'administration du chemin de fer du Pacifique?—Oui.

22352. Voudriez-vous nous indiquer la méthode que nous devrions adopter pour obtenir les détails de cette extravagance et de cette incapacité?—Je puis vous fournir quelques données.

22353. Veuillez les présenter sous forme de témoignage?—J'aurais préféré avoir un peu de temps pour le faire. J'aimerais à aller chez moi pour y prendre quelques notes, mais elles sont étrangères à cela.

22354. Vous voulez dire étrangères à la contestation entre vous et M. Fleming, telle que rapportée par le journal le *Globe*?—C'est tout.

22355. Mais à part cela nous avons un autre sujet à considérer,—la question générale du chemin de fer du Pacifique,—et nous désirons obtenir de vous toutes les informations que vous pourrez donner à ce sujet?—Si vous me posez des questions, je serai heureux d'y répondre, mais comme vous ne pouvez pas me faire des questions, avant que je vous indique de quelle manière, je demanderais du délai.

22356. C'est dans le but d'obtenir des informations sur cette incapacité et cette extravagance, que nous désirons avoir votre témoignage?—Mulets achetés à \$5 et revendus \$200 au gouvernement. Je puis vous citer dès à présent des choses extraordinaires. Je vous surprendrai en vous apprenant qu'à un moment a régné la coutume, sur la côte du Pacifique, d'acheter des mules de l'exploration à \$4 et \$5 et de les revendre au gouvernement \$200 la pièce. C'était un commerce qui se pratiquait là.

22357. Dites-vous que la population en faisait un commerce?—Oui, les Américains faisaient ce trafic; c'était un fait bien connu dans le pays.

22358. Voulez-vous parler de personnes en relations avec le chemin de fer du Pacifique?—Non, de personnes du dehors.

22359. Des commerçants américains?—Oui; ils avaient l'habitude d'acheter des chevaux et des mulets à \$4 ou \$5 la pièce, de les engraisser et de les revendre de \$130 ou \$200 la pièce. Vous serez peut-être également surpris d'apprendre que j'ai vu des camps d'exploration où les sauvages étaient nourris avec du dinde, des fruits et des puddings en conserve et dans lesquels l'ingénieur se couchait ivre tous les soirs. Ces choses se sont produites. Vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'un ingénieur envoyé à grands frais par vapeur sur la côte, pour faire un travail, ne l'a jamais exécuté, mais est resté à bord du vapeur et a envoyé ses hommes pour s'en occuper.

*Explorations, C. A.  
Extravagance.*

22360. Savez-vous cela personnellement?—Je n'ai pas vu la chose de mes propres yeux, mais c'était un fait public, le thème de toutes les conversations.

22361. Y a-t-il quelques-uns de ces faits surprenants auxquels vous faites allusion, que vous connaissiez personnellement et que vous puissiez donner sous forme de témoignage?—Je ne voudrais pas mentionner les noms, mais je puis citer un fait que j'ai vu moi-même; je n'aimerais pas à mentionner le nom de la personne.

Il a vu un ingénieur ivre.

22362. Je ne sais pas si vous en serez exempté; mais en même temps, si vous voulez exposer le fait, il peut ne pas devenir nécessaire de mentionner les noms?—Je ne veux pas donner les noms. Dans un camp j'ai vu une caisse d'eau-de-vie de Hennessy, et le sol était jonché de pudding, de jambon, de lard fumé, de sucre et de provisions, entassés de la manière la plus extravagante possible, pour les sauvages et les hommes,—il y avait dans le camp du dinde et des fruits en conserves,—et j'ai vu l'ingénieur ivre. Je l'ai vu ivre ce soir là, et des hommes m'ont dit que chaque soir régulièrement il se couchait en état d'ivresse. La chose m'a été dite par ses aides et ses niveleurs.

22363. Avez-vous vu cela plus d'un jour?—Je suis arrivé là le dimanche et suis reparti le lundi.

22364. Cela se passait le dimanche?—Oui, c'était le dimanche. En 1879, lorsque je faisais la dernière exploration dans la Colombie Anglaise, entre les Fourches de la Skeena et la Rivière de la Paix, quelques sauvages me parlèrent de sacs de lard fumé, déposés dans les bois sous leurs soins, qui avaient été laissés par M. Cambie deux ans auparavant,—abandonnés à la pourriture.

22365. Voulez-vous dire laissé dans ce qu'on appelle une cache?—Non, laissés à la garde des sauvages. Il avait apporté environ une demi-tonne de trop que les sauvages mangeaient et gaspillaient.

22366. Avez-vous vu vous-même les sauvages gaspiller ces provisions ou est-ce là ce que les sauvages vous ont dit?—Non, les sauvages vinrent me trouver et me demandèrent s'ils pouvaient en faire usage. Il en restait quelques sacs, et ils me demandèrent la permission de les employer, je leur répondis que je ne pouvais pas leur accorder la permission.

22367. En faisaient-ils usage sans votre permission?—Quelques-uns d'entre eux, mais par ces sauvages en particulier.

22368. Où ces provisions étaient-elles emmagasinées?—Sur le Awkilget ou le Wastonquah. Le lard avait été laissé aux sauvages d'Awkilget, et quelques autres sauvages d'un autre *ranchie*, me demandèrent s'ils ne pouvaient pas partager avec eux. Le lard fumé valait à cet endroit de 40 cts. à 50 cts. la livre.

22369. Pour quelle exploration l'avait-on employé?—Dans l'exploration de M. Cambie en 1877, je crois, lorsqu'il remonta le Skeena. Il remonta jusqu'à la Skeena. Il remonta la côte jusqu'à Port Essington, et remonta alors le Skeena, et en même temps il avait envoyé un train pour le rencontrer avec des provisions abondantes. Les provisions étant en trop grande quantité, on en laissa aux sauvages.

22370. Dans quelle année a eu lieu la fête du dimanche dont vous parlez?—Dans l'année 1875.

22371. Où?—Je ne veux pas mentionner les noms, parce que vous ayant indiqué l'année, si je vous dit où la chose s'est passée, vous découvrirez la personne.

22372. Pensez-vous qu'il soit désirable que nous ayons des informations complètes sur la question?—Je ne voudrais pas vous renseigner sur les personnes,—sur des individus en particulier.

22373. Je pensais que vous alliez nous dire tout ce que vous connaissez; c'est là la nature du serment que vous avez prêté?—Je refuse de donner les noms.

22374. Refusez-vous de mentionner la localité dans laquelle ce fait s'est produit?—Je pense que je ferai aussi bien de le nommer:—Bute Inlet.

22375. Ne pouvez-vous pas nous donner d'informations plus précises. Voulez-vous dire à la tête de Bute Inlet, ou dans quelle partie?—C'était dans le camp d'un détachement d'exploration qui relevait une ligne à Bute Inlet en 1875.

22376. Pouvez-vous mentionner le rapport qui pourra nous indiquer quel était le détachement, puisque vous ne désirez pas mentionner son nom?—Après réflexion, M. Horetzky, je pense qu'il serait mieux de nommer la personne; je pense que ce serait plus juste pour elle, car elle aurait ainsi l'occasion de s'expliquer ou de répondre à cette déclaration; elle peut donner quelques éclaircissements qui vous aient échappé?—Je pense que vous devez comprendre, M. Clark, que juis désireux de vous donner toutes les informations possibles. Je vous indique l'endroit et le détachement;—je ne puis donner la lettre de la division, mais c'était une ligne explorée très près de la mer, en 1875.

22377. Vous pensez qu'au moyen de ce renseignement nous arriverons à découvrir le nom?—Oui.

22378. Si vous nous fournissez le moyen de le découvrir, pourquoi ne pas le mentionner directement?—Parce que je veux pas mentionner les noms. Je vous expose simplement les faits, tels qu'ils se sont passés, comme information gratuite. En somme, je n'aurais peut-être pas dû parler avant d'aller chez moi afin de préparer mes informations pour vous les soumettre.

22379. Je pense devoir vous dire que nous ne faisons aucune différence entre une information volontaire et toute autre information donnée par un témoin. Nous désirons connaître tous les faits qui se rattachent à cette question dans l'intérêt public; sans doute, il n'est pas nécessaire pour nous d'intervenir dans des disputes particulières?—Je dois dire que la personne en question n'a jamais eu de dispute avec moi.

22380. Je ne fais aucune allusion à vos disputes personnelles, mais j'établis une distinction entre les questions personnelles et celles qui affectent l'intérêt public. Quel que soit ce monsieur, nous pensons qu'il est juste que son nom soit donné, de sorte qu'il soit placé sur la défensive si la chose est considérée comme assez importante. Il y a pu n'y avoir qu'un seul jour d'extravagance, ou l'extravagance a pu s'étendre à une partie de l'année; ce dimanche peut avoir été un échantillon de la conduite de toute la saison. Sans doute vous devez comprendre que lorsque vous êtes appelé comme témoin, ce n'est pas dans le but de

## Explorations, C. A.

Le premier but du témoin, en donnant sa déposition, est de se faire justice à lui-même.

servir quelque intérêt particulier qui n'affecte pas l'intérêt public?—Mon seul but est de faire jaillir la vérité. J'ai été mu, d'abord, par le désir de me rendre justice à moi-même. Je n'ai remontré aucune générosité de la part d'aucune des personnes qui ont été mêlées aux explorations. Je ne dois rien à aucune d'entre elles et je ne vois pas les raisons que j'aurais de cacher leurs fautes. Je préférerais ne pas mentionner les noms mais je vous dis franchement et sur le serment que j'ai prêté, que je suis arrivé à ce camp en septembre 1875 et que la personne qui le commandait était ivre; de plus ses aides et ses niveleurs m'ont dit qu'il était ivre chaque soir,—que c'était chez lui à l'état chronique.

22381. Était-ce l'ingénieur commandant le détachement?—Oui, c'est ce qu'ils m'ont dit, mais je pense que vous reconnaîtrez que c'est trop me presser que de me demander de mentionner le nom. J'ai indiqué la localité, vous pouvez vous assurer du reste.

Le témoin a pris un verre d'eau de vie dans la tente de la personne en question, il dépose sur l'état dans lequel il l'a trouvé.

22382. J'ai compris que vous avez dit que vous aviez vu vous-même cet homme en état d'ivresse?—Oui, je l'ai vu de mes yeux. Il trébucha sur moi. J'ai pris un verre d'eau-de-vie dans sa tante. Je pense qu'aucun ingénieur n'a le droit de garder de l'eau-de-vie dans sa tante pendant une exploration de ce genre, et je crois que c'était une extravagance que de jeter pêle-mêle des viandes en conserve, des plum-puddings, du sucre *ad libitum*, et du lard, au milieu d'une bande de sauvages qui recevaient \$1.50 par jour et ne travaillaient pas la moitié du temps. Le garde-magasin en fonctions demanda: "Pourquoi ne pas suivre le plan de Horetzky? Il mesure la farine à ses hommes et leur donne leurs rations." Le chef du détachement répondit: "Il est trop tard, nous ne pouvons pas le faire." Il était trop tard, ils l'auraient massacré.

22883. Vous avez entendu le garde magasin dire cela?—Oui, je l'ai entendu distinctement. J'étais venu à pied de l'intérieur du pays avec cinq sauvages. Mes explorations se sont fait remarquer par l'économie qui y a présidé. Elles défient une enquête, elles défient l'inspection des comptes publics. Si nous voulons un cas d'extravagance, nous n'avons pas à aller plus loin que l'expédition de M. Cambie, l'an dernier, en 1879. Imaginez un détachement partant avec quatre-vingt-quinze animaux et vingt-sept domestiques, un secrétaire et un *clergyman*. C'était un véritable pique-nique. M. Cambie recevait \$240 par mois; M. MacLeod, \$200 par mois, et moi qui faisais le véritable ouvrage de l'autre côté des montagnes, j'avais \$160. Il y a eu extravagance, il y a eu incapacité et il y a eu injustice. M. Latouche Tupper partit la même année de Winnipeg pour rencontrer ce détachement.

22384. Pour rencontrer le détachement de Cambie, venant de l'est?—Oui, et M. Cambie m'a dit en propres termes: "Le détachement de Tupper a coûté \$5,000 et il ne nous a jamais apporté une bouchée." Il était entièrement inutile; il n'a jamais rencontré Cambie.

22385. Une bouchée de quoi?—De nourriture. Son but était d'aller à l'ouest pour y rencontrer MM. Gordan, Cambie et MacLeod pour leur laisser des provisions et leur venir en aide. Tel était le but de son expédition. Il ne les a jamais rencontrés et je pense qu'il a été lui-même court de provisions. Si je ne me trompe, je crois qu'il a obtenu des provisions de quelques personnes dans le pays.

22386. Le détachement venant apporter de l'aide a dû en recevoir lui-même?—Je le crois; bien plus, ces hommes sont employés et choyés,

*Explorations, C. A.  
Nature de l'exploration.*

ils retirent de bons traitements et l'homme qui fait son travail et sert son pays est jeté à la porte. C'est là un spécimen de la justice de l'ingénieur en chef.

22387. Quant à la question générale de la possibilité d'obtenir les informations requises sur ce nouveau pays (la Colombie Anglaise) par de simples explorations au lieu d'explorations avec instruments, voudriez-vous dire si vous pensez qu'il aurait été possible, au commencement du travail, d'obtenir des hommes pour se charger des explorations?—Comme je l'ai fait ?

22388. Comme vous l'avez fait?—Oui, pourquoi pas. Je n'étais qu'un novice et je n'avais jamais entrepris moi-même une exploration auparavant.

22389. Pensez-vous que toute personne pouvant conduire une exploration avec instrument aurait la compétence voulue pour diriger un détachement de simple exploration?—Cela devrait être. Tout homme capable de conduire une exploration avec instrument aurait dû être apte à diriger un détachement d'exploration. S'il en est incapable, il n'est pas ingénieur. On pouvait s'assurer d'hommes capables de faire une exploration.

22390. Alors, si je vous comprends bien, vous dites que les personnes qui peuvent conduire des détachements d'explorateurs sont, dans tous les cas, aussi nombreuses que celles qui peuvent diriger des détachements d'exploration instrumentale?—Je le pense.

22391. Ne seraient-elles pas en plus grand nombre ; à part les personnes pouvant conduire des examens avec instruments, n'y a-t-il pas celles qui seraient compétentes pour les simples explorations?—Vous voulez dire, bien entendu, que les personnes qui ont la compétence voulue pour se charger d'une exploration avec instruments sont des hommes de science et en moins grand nombre que les autres.

22392. Je tiens à savoir si, dans votre opinion, il n'y a pas dans le pays plus de personnes compétentes pour faire de simples explorations, que pour faire les explorations avec instruments?—Je ne suis pas de cet avis. Je pense qu'il y aurait plus de personnes capables de se charger d'explorations avec instruments que d'explorations ordinaires; parce que l'exploration est une faculté et un homme, pour être explorateur, doit avoir la bosse de la localité très développée. En réalité, comme me l'a dit le sénateur Macpherson, c'est un don. La faculté qui fait le bon explorateur est un don.

22393. Alors toute personne pouvant se charger d'une exploration avec instruments, ne pourrait conduire un détachement d'exploration?—Ils ont prouvé leur incapacité, car ils ont fait de lamentables erreurs.

22394. M. Fleming a fait entendre qu'il était plus difficile de trouver de bons explorateurs que de bons ingénieurs pour faire des explorations. Cela peut être. Je puis le croire s'il l'a dit. Sans doute je ne sais pas ce qu'il a dit. Je fais allusion simplement à ce qu'il a dit à mon sujet. Il a dit qu'on s'était assuré quelquefois les services des ouvriers de chantier : Par exemple, il demanderait à un homme de chantier : "Telle rivière est-elle navigable? Traverse-t-elle un pays favorable. Son témoignage d'après ce que j'ai pu voir dans le *Globe*, me dépréciait beaucoup.

22395. Je ne pense pas que son témoignage, tel que rapporté par les sténographes officiels, soit de cette nature?—Maintenant, par exemple, Le témoin prend des niveaux d'après le système du major Williamson.

*Explorations, C. A.  
Nature de l'exploration.*

le système de niveaux que j'ai adopté,—la manière d'après laquelle je prends mes niveaux,—les résultats hypsométriques, appartiennent à la méthode du major Williamson. C'est un travail unique et très rare. Il n'existe pas d'autre ouvrage publié à ce sujet. Il est consacré entièrement à la manière de prendre les niveaux au moyen du baromètre. Il en avait l'expérience parce qu'il était à la tête du détachement envoyé par le gouvernement des Etats-Unis pour explorer le Missouri du Mississipi à l'Océan Pacifique. Il a employé les niveaux à alcool et les niveaux barométriques conjointement, simultanément à travers les deux passes des Sierra Nevadas, et dans les différentes parties de la Nevada il a établi des stations barométriques dont on a réduit ensuite les niveaux et il a prouvé d'une façon concluante qu'on pouvait obtenir des niveaux, pour toutes fins et intentions, tout aussi bien pour un chemin de fer par le baromètre que par le nivellement. Vous connaissez les dépenses qu'entraîne l'emploi du niveau à alcool. Il s'agit de tracer une ligne dans une région,—passant à travers tous les obstacles,—et il faut employer un grand nombre d'hommes et de jalonneurs. Vous savez quelles sont les dépenses. Que fis-je lorsque je me trouvais aux fourches de la Skeena ? Consultant la carte, je vis que j'avais à faire une exploration depuis les fourches de la Skeena jusqu'à l'Omineca et la rivière de la Paix. Je ne savais rien de ces niveaux. Je choisis six ou sept

Il fixa six ou sept points de repère pour ses deux employés chargés des observations hypsométriques, il en laissa un aux fourches de la Skeena et mit l'autre à environ trente milles de distance.

points de repère pour mes deux employés chargés des observations hypsométriques. Après leur avoir appris la méthode convenable de servir du baromètre, qui, je vous l'assure, n'est nullement facile,—il faut exercer un homme quelque temps avant qu'il puisse s'en servir,—je laissais un homme aux fourches de la Skeena, avec instructions de prendre les observations heure par heure, de six à neuf heures. L'autre homme avait reçu les mêmes instructions et il était posté à environ trente milles de distance. Ces hommes passèrent cinq, six et dix jours à faire ces observations, quelquefois trois semaines, suivant les circonstances, lorsque je les rejoignais et leur donnais ordre de se porter en avant. A ce taux, je maintiens que dix jours d'observations de la part de ces deux hommes, qui n'étaient pas à plus de cinquante milles l'un de l'autre, suffisaient à donner les différents niveaux qui pouvaient être vérifiés dans la suite au moyen du niveau à alcool, à deux ou trois pieds près. Je veux dire qu'on n'aurait pas trouvé deux ou trois pieds de différence, si la vérification avait été faite ensuite au moyen du niveau à alcool. Maintenant c'est un mode de travail très peu dispendieux. Ces hommes gagnaient \$45 par mois, ils vivaient dans des tentes de coton et leur entretien ne demandait que peu de frais. Leur salaire et leurs provisions pouvaient se monter peut-être à \$60 par mois, ou \$120 par mois pour deux et \$360 pour trois mois. Pour \$360, je prenais mes niveaux. C'était là une manière très économique de les obtenir. Je portais

Il portais un anéroïde un baromètre à syphon, un baromètre à mercure, un sextant de poche et un microscope télescope.

toujours un anéroïde dans ma poche et un baromètre à syphon en sautoir. On ne peut se fier aucunement à l'anéroïde. Dans l'exploration du chemin de fer de l'Union Pacifique, les ingénieurs ne s'en sont jamais rapportés à l'anéroïde pour s'assurer des niveaux. Vous n'êtes jamais sûr de votre anéroïde. Il ne sert qu'aux évaluations approximatives. Il peut vous jouer une quantité de tours. Un anéroïde est très bon aussi longtemps qu'on peut le mettre en contact avec un baromètre à citerne mercurielle, de façon qu'on puisse les essayer et les comparer. De plus, je portais continuellement sur moi un baromètre à mercure. Je portais un sextant de poche et un télescope

*Explorations, C. A.—  
Nature de l'exploration.*

micromètre pour les endroits où nous pouvions prendre les distances avec le micromètre.

22396. Avez-vous enseigné vous-même l'usage des instruments à ces personnes qui étaient aux postes fixes?—Oui, je le leur ai enseigné moi-même ; j'ai consacré une semaine à leur instruction.

22397. Étaient-elles habiles?—Oui, assez habiles ; je ne les ai abandonnées à elles-mêmes qu'après deux ou trois jours d'épreuves.

22398. En faisant ces explorations comme vous les avez faites, le travail le plus difficile ne se trouvait-il pas aux points intermédiaires?—Le reste du travail était facile ; les hommes n'avaient qu'à rester assis et à prendre exactement les observations d'heure en heure. J'avais le travail difficile parce que j'étais toujours en mouvement, cherchant des routes et des passes dans le pays. Je reliais toujours les points où se trouvaient ces hommes avec mes autres parcours. Je parlais alors comme je l'ai dit, un baromètre portatif en sautoir et chaque fois que je m'arrêtais, dans n'importe quel endroit, je suspendais mon baromètre, lors même que mes haltes ne fussent se prolonger que deux ou trois heures. Partout où je m'arrêtais après dîner, je prenais une observation,—avant dîner et après,—et je savais qu'au même instant, mes assistants prenaient également des notes. Cela peut se faire admirablement lorsque l'on s'y prend convenablement.

Simple méthode au moyen de laquelle on peut se rendre compte des faits de l'exploration.

22399. Est-il difficile de trouver des personnes qui puissent s'acquitter de ce simple travail?—Je ne le pense pas. Je ne prétends pas être moi-même un homme extraordinaire, et je l'ai trouvé facile et je l'ai appris moi-même.

Il n'est pas difficile de trouver des personnes pour relever les niveaux dans une simple exploration.

22400. Ce genre de travail peut-il se faire par des personnes que l'on trouve aisément?—Oui, très-facilement. Je me chargerais de l'enseigner à n'importe quelle personne ici dans une semaine.

22401. Pensez-vous que la rareté d'hommes compétents pour exécuter ce travail aurait été la cause de la non adoption de ce système?—N'importe qui peut prendre les observations.

22402. Mais le travail intermédiaire?—C'est une autre affaire.

22403. J'ai compris que vous disiez qu'il n'était pas difficile?—Il est simple pour moi, mais réellement et franchement je pense qu'il y a plus de difficulté à trouver des hommes pour l'exécuter, car ils ne l'ont jamais fait et n'ont peut-être jamais essayé de le faire.

22404. Serait-il plus difficile d'instruire et de se procurer des hommes compétents pour faire une simple exploration que pour explorer au moyen des instruments?—Nullement, ce ne serait pas difficile. Tout homme qui n'est pas paresseux, s'il peut compter sur l'usage de ses jambes et de son intelligence peut le faire, mais il le fera bien mieux s'il est arpenteur ou ingénieur.

Tout homme qui peut compter sur l'usage de ses jambes et de son intelligence, peut le faire.

22405. Pensez-vous que toute personne ayant reçu une éducation professionnelle, comme arpenteur ou ingénieur, puisse être capable de faire ce travail intermédiaire avec quelques leçons?—Oui ; certainement.

22406. Pensez-vous qu'on puisse trouver des personnes dans le pays sans difficulté?—Je pense que oui.

22407. En grand nombre?—Je pense que tout arpenteur peut le

*Explorations, C. A.—  
Nature de l'explora-  
tion.*

faire. M. Marcus Smith le comprend. Il comprend la question. Il sait de quelle manière je m'y suis pris pour prendre ces niveaux.

Les explorations dans la Colombie Anglaise auraient pu et auraient dû être de simples reconnaissances ainsi qu'il est expliqué ci-dessus.

22408. Il semble que vous avez exécuté le travail dont vous étiez chargé, avec beaucoup de soin et d'habileté, mais peut être n'aurait-on pas trouvé un grand nombre de personnes pour le faire aussi bien, et la question qui s'élève est de savoir si l'examen de la Colombie Anglaise n'aurait pas dû être entrepris, en premier lieu, seulement au moyen d'explorations, plutôt qu'au moyen d'explorations avec instruments?—Je présume que M. Fleming n'avait jamais tenté une expérience de ce genre auparavant. Je ne suppose pas qu'il ait jamais conduit des explorations de cette manière auparavant et en réalité je doute qu'il ait jamais eu connaissance de ce genre de travail, si ce n'est pas les livres ou les explorations du Pacifique,—et je crois fermement que ces explorations dans la Colombie Anglaise, auraient pu et auraient dû être conduites de la sorte.

22409. Avez-vous considéré la question de se procurer des hommes compétents?—Je serais peiné de penser qu'on ne puisse pas trouver d'hommes compétents pour faire ce travail. Comme je l'ai déjà dit, tout ingénieur a la compétence nécessaire pour l'exécuter.

Son premier rapport avec la section de la Colombie Anglaise date de 1872; en 1871 il avait fait une exploration avec Moberly entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses.

22410. Quand avez-vous fait partie en premier lieu de la section de la Colombie Anglaise?—En 1872.

22411. Avant cela, étiez-vous employé à un travail semblable?—Seulement avec M. Moberly, en 1871. Ce fut la première exploration que je fis.

22412. Dans quel endroit?—Entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses.

22413. Vous étiez-vous préparé à ce travail par quelques études?—Jamais. Je doute que j'aie vu un anéroïde avant cela.

22414. Quelle avait été votre occupation auparavant?—J'avais été premier comptable dans le département méridional de la compagnie de la Baie d'Hudson. J'avais eu différentes occupations avant cela; j'avais été chercheur d'or.

Le témoin ne possédait pas d'éducation scientifique avant de travailler avec Moberly.

22415. Cette occupation donne quelquefois une connaissance des niveaux, aussi bien que des mines?—Je puis dire en conscience que je n'avais pas auparavant d'éducation scientifique. Sans doute je connaissais par la lecture ce genre de travail, mais je n'avais jamais eu l'occasion de l'exécuter, et lors de l'exploration de M. Moberly, en 1871, nous étions pauvrement équipés pour prendre les niveaux. Par bonheur le pays que M. Moberly avait à examiner, entre Winnipeg et Edmonton, étant en prairie,—un pays onduleux, où le système dont je parle n'aurait pas beaucoup convenu, mais je compris bientôt, dans le pays montagneux, les services que pourrait rendre le baromètre, et par un pur hasard je mis la main sur l'ouvrage du major Williamson sur le baromètre, je l'étudiai aussitôt et le recommandai immédiatement à M. Fleming, mais il ne fit aucun cas de ma recommandation.

On peut relever le profil d'un pays au moyen d'une simple exploration, le baromètre étant employé pour l'élément vertical et le micromètre pour l'horizontal.

22416. Si je ne me trompe vous avez dit que, d'après notre expérience, vous aviez conclu qu'on pouvait relever le profil d'un pays, avec assez d'exactitude, au moyen de simples explorations?—Oui.

22417. Par exemple vous pouvez employer le baromètre anéroïde ou à mercure, pour les mesurages perpendiculaires?—Oui, pour l'élément vertical.

22418. Et l'on peut s'assurer de l'élément horizontal au moyen du micromètre?—Oui, par la triangulation, la différence de latitude et de différentes manières.

22419. Mais il donne une information suffisante pour faire un profil assez exact?—Certainement.

22420. Pas aussi exact que s'il était relevé au moyen d'une exploration avec instrument?—A peu de chose près. Un micromètre le donnera d'une façon toute aussi exacte, parce que je prétends que si un homme prend les mesures avec soin au moyen d'un bon instrument, il relèvera les distances avec plus d'exactitude qu'au moyen de la chaîne. Vous savez qu'il se produit facilement des erreurs lorsqu'on mesure avec la chaîne, tandis qu'au moyen du micromètre, on prend la distance véritable.

22421. Vous mesurez dans l'air, au lieu de mesurer sur la surface?—Certainement, si un homme possède un instrument convenable et sait s'en servir. Il est très difficile de se servir convenablement de la chaîne sur un terrain inégal.

22422. Peut-on, au moyen de l'exploration, réunir des informations suffisantes, de manière à renseigner l'ingénieur en chef sur la possibilité des routes praticables, sans être assez exactes, toutefois, pour donner les quantités véritables?—Je crois que des informations, telles que celles que j'ai obtenues, étaient bien suffisantes pour permettre à tout ingénieur de décider. Il aurait pu se dire, voici quatre ou cinq routes qui ont été explorées au moyen du baromètre, du micromètre ou de simples explorations. Il pouvait voir devant lui, aussi exactement que possible, où était la meilleure route et y envoyer immédiatement un détachement avec des instruments. Là se trouve la chaîne des Cascades, ici sont quatre ou cinq passages dans la chaîne des Cascades. Là sont les profils. Comme l'a dit M. Marcus Smith : " Je serais loin de discuter l'exactitude de vos niveaux, parce que je doute beaucoup de l'exactitude des nôtres." Par exemple, il disait : " Voici une série de niveaux relevés de la mer et une autre de l'intérieur, et ils diffèrent entre eux de quatre vingts pieds. Ainsi aujourd'hui y a-t-il une différence de trente pieds à la Tête Jaune, sur les arpentages partant de la Rivière Rouge vers l'ouest et d'autre partant de la côte, vers l'est?—Je pense que le fait est mentionné dans les rapports. En prenant mes niveaux avec le baromètre, j'ai toujours eu soin d'avoir dans quelque autre endroit deux employés faisant des observations simultanées et je n'ai jamais perdu l'occasion de prendre une observation. Je portais mon baromètre en sautoir et si nous nous arrêtions pour nous reposer, même pour fumer, je tirais mon baromètre de son étuis et dans un instant, je prenais une observation, et à certains points, auxquels je savais avoir à réitérer plus tard, je restais deux ou trois heures, peut-être une journée. Il n'y a aucun doute que si le système dont j'ai fait usage avait été employé, on aurait épargné au pays la dépense de plusieurs centaines de mille piastres ; mais qu'a-t-on fait en premier lieu ? La première ligne de route qui a été tracée dans la Colombie Anglaise, l'a été au moyen d'instruments.

Il pense que les mesures peuvent se faire presque aussi exactement avec le micromètre qu'avec la chaîne.

Nécessité de vérifier les observations recueillies au moyen du baromètre.

22423. Je comprends que le principal but que vous avez atteint, par votre exploration dans le voisinage des rivières aux Pins et de la Paix, a été de décider la possibilité de la passe de la rivière aux Pins plutôt que

PASSES DES RIVIÈRES  
AUX PINS ET DE  
LA PAIX.

*Explorations, C. A.—  
Passes des Rivières  
aux Pins et de la  
Paix.*

Fleming envoya le témoin, en 1872, pour voir si la rivière de la Paix était praticable.

Il constata que la rivière de la Paix est impraticable.

La Passe de la Rivière aux Pins est la meilleure.

celle de la rivière de la Paix ou, pour parler plus clairement, non pas la possibilité, mais les avantages que l'une possédait sur l'autre?—Dans la dernière année, bien entendu, je n'ai pas eu à m'occuper de ces passes. Mon travail se trouvait à l'ouest de là. M. Fleming envoya M. Cambie et M. MacLeod pour déterminer cela,—pour recueillir toutes les informations au sujet de la rivière de la Paix et de la rivière aux Pins. Il agissait évidemment d'après les suppositions que mon travail précédent ne valait rien. Il se conduisait comme s'il n'existait pas. Il m'envoya, en 1872, pour constater si la Rivière de la Paix était praticable, et pour recueillir toutes les informations que je pourrais réunir à ce sujet. Il avait apparemment jeté son dévolu sur la Rivière de la Paix ; mais lorsque je vis le pays, je constatai que la Rivière de la Paix était impraticable, et je le dis aujourd'hui, parce que toute ligne approchant de l'est la rivière de la Paix avait à rencontrer les immenses vallées de la rivière au Poisson Blanc, la rivière aux Pins et toutes ces autres rivières,—de longues rivières, avec d'immenses vallées de 600, 700 ou 800 pieds de profondeur et peut-être d'un mille de largeur à traverser.

22424. Dans le cas où l'une ou l'autre de ces passes eut dû être adoptée, votre opinion est que celle de la rivière aux Pins était la meilleure?—Certainement, et c'est aussi l'opinion de M. Gordon. Il dit en propres termes dans son ouvrage que la passe de la rivière aux Pins est la meilleure.

22425. Le Révd. M. Gordon?—Oui.

22426. Est-ce une bonne autorité?—Je le crois.

22427. Pourquoi?—Il a été envoyé par M. Fleming pour faire un rapport sur la possibilité de la passe. Il est désigné comme l'assistant de M. Cambie.

22428. Pour le présent vous pensez que c'est une bonne autorité?—Oui, je le pense,—c'est-à-dire que c'est une bonne autorité, parce qu'il a pris ses informations à bonne source.

22429. Comment connaissez-vous les sources de son information?—Son rapport télégraphique.

22430. Mais la source de son information?—MM. Cambie et MacLeod lui ont communiqué cette information.

22431. Alors c'est parce que M. Cambie et M. MacLeod disent que c'est la meilleure?—Oui, M. Cambie dit distinctement que la passe de la Rivière aux Pins est la meilleure. Il dit ici (le témoin cite un rapport du département) :

“ La Rivière de la Paix, qui présente la passe la plus basse que l'on connaisse à travers les Montagnes Rocheuses, offre une ligne remarquablement favorable pour un chemin de fer à travers cette chaîne de Montagnes et sur une distance de soixante milles à l'est de son sommet principal.”

Mais plus loin il dit :

Cambie est en faveur de la Passe de la Rivière aux Pins.

“ La passe de la rivière aux Pins est aussi remarquable, et quoique son élévation soit bien plus considérable que celle de la Rivière de la Paix le travail, en traversant la chaîne de montagnes, sera plus facile.

Vous voyez que c'est un témoignage concluant.

22432. Je pense que pour le moment nous n'examinerons pas plus longtemps les mérites comparatifs de ces deux passes. Je comprends

*Explorations, C. A.—  
Vallée du Kitlope.  
Expédition de  
Gamsby.*

que vous possédez certaines informations que vous voulez donner privé-  
ment dans le but de faire jaillir quelque nouvelle preuve dans l'intérêt  
du public, au sujet du chemin de fer du Pacifique?—Oui, ce seront des  
informations d'un caractère privé.

OTTAWA, mardi, 28 juin 1881.

CHARLES HARETZKY : continue sa déposition.

Horetzky.

*Par le Président :—*

22433. Nous avons reçu de vous un avis disant que vous désiriez  
ajouter quelque chose à votre déposition?—Je me propose de donner  
quelques détails au sujet de l'exploration de M. C. H. Gamsby, dans  
l'hiver de 1875-76, à la rivière Kitlope, un des principaux affluents de  
Gardner Canal, sur la côte nord-ouest de la Colombie Anglaise. Dans  
le témoignage que j'ai rendu, en novembre dernier, j'ai fait une allusion  
à cette exploration et comme le rapport de M. Gamsby à ce sujet (voir  
appendice 1, page 177, du rapport général des chemins de fer de 1877)  
contient une fausse représentation qui attaque gravement la vérité et  
l'exactitude de mon rapport précédent de 1872, il est de mon devoir de  
porter le fait devant la commission. En résumant mon examen des  
différents cours d'eau et de leurs abords, par l'intérieur de la Colombie  
Anglaise, en 1876, j'écrivais ce qui suit (Extrait de mon rapport de  
1874, page 29, dont le manuscrit original a été supprimé et mutilé,  
comme je l'ai déjà déclaré sous serment) :—

“ Le Gardner Canal venant ensuite par ordre, il serait à propos de faire  
à son sujet quelques courtes remarques. En jetant les yeux sur une carte  
de la Colombie Anglaise, on se rendra compte de ses dimensions générales,  
de sa longueur, et de ses abords. Il suffira maintenant de faire remarquer  
qu'en général ce cours d'eau possède les mêmes caractères que Dean  
Canal, étant caractérisé par une grande profondeur d'eau, et l'absence  
d'un bon mouillage. Son aspect, toutefois, est plus rebutant ; il est fermé  
de tous côtés par de hautes montagnes dénudées, qui font épou-  
spectateur une sensation pénible de désolation et de tristesse.

“ Le Kimano, un de ces deux affluents les plus considérables, a été  
décrit. Il ne reste plus qu'à faire une courte description du plus grand,  
le Kitlope. On n'a pas fait un examen véritablement approfondi de ce  
cours d'eau, par les raisons qu'on se proposait de l'examiner à partir de sa  
source, en descendant, et que, vers la fin de la saison, la connaissance du  
pays acquise par une visite dans la région où se trouvent deux de ses trois  
sources, a rendu un voyage d'exploration en descendant son cours une  
affaire de surrogation. A son embouchure, le Kitlope, entre dans la  
mer par un niveau plat et vaseux entouré d'immenses montagnes cou-  
ronnées de glaciers. Quelques miles plus haut, dit le rapport (Indien), la  
vallée s'améliore, les montagnes s'écartent et son moins abruptes. Je suis  
prêt à croire cela, et je sais qu'à une distance de six ou sept milles du  
bassin actuel de la chaîne des Cascades, l'embranchement nord-ouest de  
la rivière Kitlope coule réellement à travers une vallée de moyenne  
étendue, mais malheureusement à une élévation au-dessus du niveau de  
la mer de pas moins de 1,100 pieds, et à part cela on ne voit dans la  
direction de sa source, c'est-à-dire dans la direction du nord-ouest, qu'une  
vaste étendue de montagnes couvertes de glaciers. Il est possible, mais  
loin d'être probable, que l'embranchement en question puisse conduire à  
une passe. Une telle passe, si elle existe, ne peut pas être à moins de  
3,000 au-dessus du niveau de la mer, et considérant la grande proximité

Passage supprimé du  
rapport du témoin  
en 1874.

*Explorations, C. A.—  
Vallée du Kitlope.  
Expédition de  
Gamsby.*

du plateau de division ou sommet, à la vallée basse que j'ai vue, je pense qu'on peut en déduire sûrement que dans cet endroit, il n'y a pas à espérer de route favorable.

“ Le troisième et principal embranchement du Kitlope prend sa source, (rapport indien) dans un lac alimenté par les glaciers, situé à l'ouest de la vallée de Tsatsquot et dans le cœur même des monts Cascades.—”

Veillez remarquer les mots en italiques, c'est ce dernier embranchement qui a été suivi par M. Gamsby, en février 1876.

“ \* \* \* Le résultat des travaux de la saison a été de constater qu'à la seule exception de la Rivière Kemsquit, tous les cours d'eau se jetant dans les bras de mer qui ont été examinés, sont alimentés invariablement par les glaciers situés à l'ouest du bassin.”

Un examen de la carte de la vallée du Tsatsquot, qui contient aussi une partie de la vallée supérieure de la Rivière Ketlope, rendra la lecture de l'extrait ci-dessus intelligible.

Marcus Smith, après avoir lu le rapport et examiné la carte, en conclut que ce serait gaspiller de l'argent que de poursuivre l'examen de la vallée du Kitlope.

22434. Veillez regarder cette carte (document No. 318) et veuillez dire si c'est celle dont vous parlez?—C'est une de celles dont j'ai parlé. Je produis cette carte. M. Marcus Smith a lu le rapport en question, il a examiné la carte, et a conclu que ce serait gaspiller de l'argent que de poursuivre l'examen de la vallée du Kitlope. Il était évident pour toute personne, même ne possédant pas des connaissances en fait de génie civil, que s'élever d'une élévation de moins de 1,100 pieds au-dessus du niveau de la mer à une autre de 3,100 pieds du même niveau, sur une distance de six milles anglais, à travers une gorge difficile, telle que celle de la fourche nord-est du Kitlope, était incompatible pour un chemin de fer; des rampes de 340 pieds au mille ne pouvant permettre avec succès l'exploitation d'une ligne pour le transport du fret transcontinental, de l'est ou de l'ouest. La première élévation (1,100 pieds) est l'altitude extrême de la vallée inférieure du Kitlope, l'autre, de (3,100 pieds), l'altitude du sommet de Tochquonyala, (tous les deux figurent sur la carte) et la fourche nord-est du Kitlope est le seul moyen de communiquer entre les deux. M. M. Smith vit cela d'un coup d'œil, comme s'en serait aperçu du reste, tout ingénieur, mon rapport et ma carte ne démontrant pas seulement, je crois, les faits d'une façon très claire, mais établissant aussi par une ligne rouge que le seul chemin possible pour gagner de la mer le plateau des montagnes dans ce district, partait de la tête de Dean Canal en suivant les versants est de la vallée de Tsatsquot, jusqu'aux hauteurs au-dessus du Lac au Castor et de là, le long des hauteurs orientales du ravin de la fourche nord-est du Kitlope. M. Smith avait même peu de foi dans la possibilité de la route désignée par la ligne rouge. La seule qu'il jugeât digne d'une exploration instrumentale était celle de Kemsquit, ou de la Rivière au Saumon, que je n'avais explorée que partiellement à la fin de la saison de 1874, sur une distance de trente cinq milles à partir de la mer. La rivière lui sembla pourtant,—par le fait qu'elle prenait sa source sur le plateau intérieur,—devoir offrir des rampes favorables, et de là l'exploration qu'il fit ensuite, mais qui ne produisit pas des résultats très satisfaisants.

La route de Kemsquit fut la seule que Marcus Smith jugea mériter une exploration avec instruments.

22435. Voulez-vous dire satisfaisant au point de vue des résultats ou de la manière dont elle a été faite?—Dans ses résultats relatifs aux pentes et au travail.

22436. Les perspectives n'étaient pas encourageantes?—Au point de

*Explorations. C. A.—  
Vallée du Kitlope.  
Expédition de  
Gamsby.*

vue général, non. Dans le rapport de 1877, on trouvera un tableau des rampes de la route de Kemsquit.

22437. C'est là ce que vous entendez en disant que l'exploration n'a pas été satisfaisante?—Oui; en réalité ce n'était pas une bonne ligne. Malgré les objections très apparentes à la route du Kitlope ou de Gardner Canal, M. Fleming décida de faire une exploration avec instruments du Kitlope, de Gardner Canal au sommet du Lac Tochquonyala, et en février 1876, le vapeur *Sir James Douglas* partit pour la tête de ce cours d'eau et ayant à son bord un détachement d'ingénieurs, parfaitement équipé pour une exploration instrumentale et accompagné, je crois, du commissariat ordinaire; le tout sous la conduite de W. C. H. Gamsby. Interrogeant maintenant le rapport de M. Gamsby au sujet de cette explication, (voir page 177 du rapport de 1877 du C. F. P. C.), nous constatons qu'au lieu de remonter le Kitlope jusqu'au lac de Tachquonyala et à la passe, indiquée par moi en 1874, il prit l'un des embranchements de cette rivière venant du nord-est et se dirigeant vers la mer (le troisième et principal embranchement dont il est question dans mon rapport qui a été supprimé). Et au trente sixième mille de ce point de départ, il atteignit un sommet à 1,150 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il écrit alors avec le plus grand sérieux :

“ A un mille nord précis du sommet, nous atteignons le Lac Tochquonyala, son élévation est de 1,000 pieds; il s'étend au nord précis, sur une distance de deux milles, de là au nord-est par une distance d'un mille et demi, sa largeur est d'environ trente longueurs de chaîne. Un cours d'eau bien formé coule de l'extrémité nord-est du lac; son cours est nord 20° est, sur une étendue de six milles et alors il se jette dans une rivière beaucoup plus considérable venant du nord-ouest et coulant au sud-est et au sud. L'élévation, au point de jonction de ces deux cours d'eau, est d'environ 700 pieds, et la distance totale, de notre point de départ à la tête de Gardner Inlet est de quarante-six milles. Les sauvages de Kitlope appellent ce cours d'eau important Chedsquit—”

C'est le Tsatsquot de mon rapport—

“ et affirment que son embouchure se trouve à la tête de Dean Inlet.”

M. Gamsby avait en effet voyagé du côté des bords de la mer, au lieu de se rendre au sommet des Monts Cascades, et il avait suivi une ou deux dépressions fortement prononcées s'étendant entre Gardner et Dean Inlets, dont aucune des deux ne dépassait en hauteur 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le point atteint par M. Gamsby, ainsi que la plus septentrionale des deux dépressions dont il est fait mention, sont parfaitement désignés sur la carte qui est maintenant soumise, et que j'ai déposée au département en mars 1875. Mais pour couronner sa prétention extraordinaire, M. Gamsby continue ainsi :

“ M'étant assuré que le Lac Tochquonyala n'était pas le sommet, ni rapproché du sommet de la chaîne des Cascades, et qu'il n'y avait aucune possibilité de gagner le sommet par cette route, je pris le parti de revenir. . . . Nous levâmes le camp mardi, le 28 mars, et atteignîmes la côte le 3 avril.”

Cela allait à dire que les deux paragraphes, en tête de la page 142 du rapport général des chemins de fer de 1877, écrits par moi, contenaient une pure et simple fiction. Je disais clairement dans les deux paragraphes en question :

“ A un mille ou environ de cette source de glacier, (de la fourche nord-est du Kitlope,) je découvris une passe à travers des montagnes comparativement basses, formant le dernier contrefort longitudinal de la chaîne

Malgré les objections à la route du Kitlope, Fleming fit faire une exploration avec instruments, en 1876, par un détachement dirigé par C. H. Gamsby.

Gamsby se détourna du pays exploré par le témoin.

*Explorations, C. A.—*

*Vallée du Kitlope.*

*Expédition de  
Gamsby.*

des Cascade. Cette passe présente une communication directe entre la partie supérieure du ravin de la fourche nord-est du Kitlope et une belle nappe d'eau située sur le plateau oriental, au milieu des pics des montagnes et auquel j'ai donné le nom de Lac Tochquonyala. Ce lac est situé à une élévation de 2,920 pieds au-dessus du niveau de la mer ; et son extrémité supérieure est environ par 53° 20' 13" de latitude, et il se décharge dans le Lac Nateltichen, dont j'ai déjà parlé et dont l'élévation approche probablement de celle du Lac Talchelkin, 2,802 pieds."

Heureusement, comme preuve de ce qui précède, je puis produire mon livre d'observations qui contient les détails de deux excellentes observations de méridien et le résultat des calculs pour établir la latitude de chaque coté du sommet de Tachquonyala ; aussi les observations hypsométriques prises durant trois jours au moyen d'un baromètre à mercure vérifié et les observations correspondantes et simultanées au niveau de la mer, pour le niveau de la passe et du Lac, et une vue à vol d'oiseau du Lac lui-même. Munis de cette preuve incontestable, je contredis ouvertement le rapport erroné de M. Gamsby, dont l'insertion dans un livre bleu important est une insulte faite au public, une honte à la profession d'ingénieur, et qui aurait pour effet de porter atteinte à ma réputation, si je le laissais passer sans protester. Loin de moi l'idée de vouloir jeter du blâme sur les trois ingénieurs qui ont accompagné M. Gamsby ; ils n'ont fait, je présume, qu'obéir aux ordres qui leur étaient donnés et ils ont dû endurer beaucoup de fatigues en faisant cette chasse à l'oie sauvage, à la recherche d'une route de chemin de fer, de Gardner Canal à la passe de Tochquonyala. Mais il n'y a aucune espèce d'excuse pour l'insertion d'un rapport faux et manifestement inexact dans un document public, rapport qui un an avant sa publication, était considéré comme faux par M. Fleming et tout le personnel des ingénieurs de la Colombie Anglaise. Mettant de côté la dépense considérable qu'a entraînée cette expédition,—et qui bien entendu sera supportée par le public et non par M. Fleming,—La question prend un aspect des plus comiques. Ici nous avons le spectacle d'un ingénieur en chef en renom, assis dans son bureau d'Ottawa, et dirigeant l'examen topographique de la chaîne de montagnes la plus difficile et la plus compliquée de la côte, sans tenir aucun compte, non seulement de l'avis de l'explorateur en qui il a mis sa confiance, mais de son député, M. Marcus Smith. En opposition directe aux explications très claires fournies par moi et M. Smith, il ordonne l'examen avec instruments d'une route telle que je l'ai décrite, celle de la Fourche nord-est du Kitlope, envoi un vapeur ayant à son bord pas moins de quatre ingénieurs et un nombreux personnel, qui s'égarent, gaspillent leur temps et l'argent du cofre public en faisant une exploration de quarante six milles entièrement inutile, et pour consommer cette immense bêtise, reviennent avec un rapport disant que je les avais trompés par mon rapport de 1874. En juin 1876, quelques mois après cet exploit, M. Fleming me questionna sur ce sujet avec une carte et dit : " Il est évident que M. Gamsby a manqué son but, où pensez-vous qu'il soit allé ?"—Je lui expliquais qu'il avait suivi ce bras du Kitlope, qui prend sa course à l'ouest de la vallée de Tsatsquot et dans le cœur même des monts Cascades, comme je l'ai dit pages 30 et 31 de mon rapport qui a été supprimé ; et que l'extrémité de son exploration ce trouvait à mon campement de canot, les 23, 24 et 25 septembre 1874.

Il contredit le rapport de Gamsby.

Caractère comique de la situation, considérée au point de vue du génie civil.

22438. Lorsque vous employez l'expression : cœur de la chaîne des Cascades, voulez-vous dire que dans ce voisinage se trouve la partie à

*Explorations, C. A.—  
l' vallée du Kitlope.—  
Expédition de  
Gamsby.*

peu près la plus haute du Mont Cascade?—La partie la plus haute et la plus impraticable et la plus éloignée du sommet, du point de départ que nous cherchions.

22439. Mais le cœur?—Cela signifie le centre précis de la chaîne, et je pense que la position du Lac de M. Gamsby, géographiquement parlant, se trouve au cœur de la chaîne,—dans la partie centrale.

22440. Quelle est, en chiffre rond, le développement de la chaîne des Cascades, dans cette partie de la côte de la mer?—Je pourrais dire environ soixante milles anglais; je pense que c'est à peu près la largeur moyenne. Bien entendu les montagnes qui s'avancent jusqu'au bord de la mer appartiennent aux Cascades. Elles s'étendent en arrière sur une longueur de soixante milles, ou généralement parlant d'un grand nombre de milles, en masses confuses, sans être aucunement coupées par des vallées.

La largeur de la chaîne des Cascades, dans cette partie, est d'environ soixante milles.

22441. Si je ne me trompe, il existe une dépression, une sorte de vallée, entre la tête de Gardner Inlet et la tête du Dean Inlet, qui traverse une grande partie de la chaîne des Cascades, entre cet endroit et le bord de la mer?—Oui, il existe deux dépressions entre Gardner et Dean Inlets.

22442. Je pensais qu'il y en avait une principale, occupée partie par Kitlope, partie par le Tsatsquot?—Oui c'est probablement la principale.

22443. Alors, si je vous comprends bien, entre cette dépression et le bord de la mer, se trouve situé ce que vous appelez le cœur de la chaîne des Cascades?—Oui, quoiqu'au cœur précis se trouve aussi une dépression, entre Gardner et Dean canal.

Entre la dépression principale de la côte se trouve le cœur des Monts Cascades.

22444. Et est-ce à cette dépression dont vous parlez maintenant, que vous pensez que l'exploration de M. Gamsby a découvert le lac qu'elle a appelé Tochquonyala?—C'est la dépression conduisant directement de la Tête de Dean canal à Gardner canal et qui se trouve, d'après le rapport même de M. Gamsby, à 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

22445. Mais dans le but d'atteindre ce lac qu'il appelle Tochquonyala il avait en réalité à suivre une route s'éloignant de cette dépression principale reliant Gardner Inlet et Dean Inlet, et à se rapprocher de la côte?—Non, il a suivi la dépression.

22446. Il n'a pas suivi cette dépression principale?—Il a suivi une de ces deux dépressions qui, comme je l'ai dit, existent entre Dean et Gardner. Il a suivi la dépression la plus au sud, mais ces dépressions ne mènent nulle part, du moins en ce que sa propre recherche se trouvait concernée.

22447. Mais la direction qu'il a prise conduisant à la côte?—Du côté de la côte,—du côté de Dean Inlet et par conséquent de la côte.

Gamsby se dirigea vers la côte, formant un angle de 90° avec sa véritable direction.

22448. Ce n'était pas du côté du plateau central qui était le but principal de votre exploration?—Non; c'était dans une direction diamétralement opposée; ou, dans tous les cas, il formait un angle de 90° avec sa véritable direction.

22449. Veuillez continuer?—Bien qu'il sût cela, M. Fleming laissa publier un an plus tard le rapport erroné de M. Gamsby, et supprima.

*Explorations, C. A.—  
Vallée du Hélope.  
Expédition de  
Gamsby.*

La désignation de TOCHQUONYALA a été donnée par le témoin ; en conséquence il était absurde de demander à un sauvage si un certain lac était le TOCHQUONYALA, et d'accepter sa réponse comme concluante.

plus de douze pages grand format du mien, contenant des informations importantes et authentiques. Un des ingénieurs de M. Gamsby m'a rapporté que les sauvages leur avaient dit que le lac situé à une élévation de 1,100 pieds au-dessus du niveau de la mer, et que M. Gamsby avait confondu avec le vrai lac Tochquonyala, était le lac qu'ils cherchaient. En réponse à cela, je dirai qu'ils n'avaient pu compter sur les sauvages pour les diriger, et que la désignation de Tochquonyala n'était connue que de moi (le nom n'ayant été employé que dans mon livre de notes et sur ma carte) et qu'eussent-ils demandé le lac Ontario ou le Zuéderzée, ils auraient reçu également une réponse affirmative.

22450. Je comprends que vous voulez dire que dans cette partie du monde, il n'y avait pas de lac généralement connu sous le nom de Tochquonyala?—Non.

22431. De sorte que les sauvages ne possédaient aucune connaissance à ce sujet qui pût les aider?—Nullement.

22452. Et vous avez dit, dans votre rapport précédent, que vous avez donné ce nom au lac que vous aviez découvert?—Oui.

22453. Je comprends que vous donnez à entendre qu'il était déraisonnable de s'attendre à ce que les sauvages pussent leur dire où se trouvait le lac en question?—Parfaitement déraisonnable. Je n'avais pas donné le nom de ce lac aux sauvages. Je ne leur ai pas dit que j'avais nommé le lac.

Les ingénieurs auraient dû être capables de constater la différence entre le vrai et le faux Tochquonyala, la différence entre leur hauteur étant de 1,800 pieds,

22454. Alors on pourrait trouver ce nom dans votre rapport précédent, dans votre carte qui l'accompagnait, et dans les instructions données à M. Gamsby?—C'était tout. En second lieu les ingénieurs auraient dû être capables de constater la différence hypsométrique entre le vrai et le faux lac Tochquonyala, la quantité de 2,900 ne pouvant se prendre aisément pour celle de 1,100, et ils devaient d'ailleurs déterminer au moyen d'observations leur position véritable ; de plus ils auraient dû s'apercevoir du fait qu'ils étaient entièrement en dehors de leur route.

22455. Dans le rapport de M. Gamsby voyez-vous quelque chose qui vous porte à croire qu'il s'est assuré de la localité par la latitude ou de quelque autre manière?—Il ne mentionne qu'un endroit où il a pris la latitude, c'était au point de départ.

22456. De sorte que, si l'on en juge par son rapport, il n'a pas pris ces moyens pour s'assurer s'il était près du point que vous avez signalé comme étant la localité où se trouvait ce lac?—Je ne sais pas qu'il les ait pris. Il peut se faire qu'il ait pris ces moyens ; mais je n'en vois aucune mention dans son rapport, et dans ce cas il aurait commis la bévue la plus déplorable, car il est probable que la différence réelle de latitude entre mon Lac Tochquonyala et celui qu'il a pris pour le lac Tochquonyala est au moins de seize milles anglais.

La route de Tsasquat et Tochquonyala, à partir de Dean Inlet, est aussi praticable que toute autre au nord, celle de Kiti-mat exceptée.

22457. Veuillez continuer?—Cela établi, je prétends qu'il est impardonnable de rédiger un rapport de nature à faire naître l'impression que volontairement ou par ignorance, j'ai trompé l'ingénieur en chef dans mon rapport de 1874. Je produis maintenant dans son entier le manuscrit original de mon rapport supprimé de novembre 1874 (pièce justificative No. 319). On remarquera que des pages entières, à part de passages importants, ont été coupées. J'ai marqué ces parties au crayon.



*Explorations, C. A.—*

*Vallée du Kitlope.*

*Expédition de  
Gamsby.*

22458. Dois-je comprendre par votre témoignage d'aujourd'hui que votre exploration de 1874 a démontré qu'il n'y avait pas de route praticable à travers la vallée du Kitlope, à cause d'une élévation subite, entre le Lac au Castor et le Lac Tochquonyala,—c'est-à-dire d'une élévation de 1,100 au dessus du niveau de la mer à 2,900 pieds au dessus du même niveau, à travers une passe de 3,100 pieds au dessus du niveau de la mer et d'une hauteur totale de six milles?—Oui, c'est là ce que j'ai voulu dire.

22459. Et que par conséquent on aurait du savoir, avant de l'exécuter, qu'un examen avec instruments de la vallée du Kitlope en 1876, était inutile?—Oui, parfaitement. C'est là ce que j'ai voulu dire.

22460. Je comprends aussi que vous donniez à entendre qu'après ce cet examen avec instruments eut été entrepris par M. Gamsby, il s'éloignade sa route de manière à faire avorter son exploration, et que ce fait était connu de M. Fleming avant la publication de son rapport de 1877?—Oui, il était connu de M. Fleming.

22461. Et il était connu que M. Gamsby avait fait une erreur et faisait des rapports à propos d'un lac qui n'était pas en réalité le lac Tochquonyala?—Oui.

22462. Et que M. Fleming, bien qu'il connût cela, laissa paraître le rapport de M. Gamsby dans le rapport général de l'ingénieur en chef, tandis que des parties de votre rapport précédent qui, par comparaison, auraient démontré l'inutilité de cette dernière exploration, ont été supprimées?—Précisément. C'est là ce que je veux dire.

22463. Savez-vous si ces parties de votre premier rapport qui ont été supprimées auraient représenté, ainsi que vous l'exposez, les questions qui se rattachent à cette route, de sorte que leur suppression donne apparemment beaucoup plus de prix aux services de M. Gamsby, tandis que la publication de votre rapport en entier aurait démontré qu'ils avaient été inutiles?—Oui; je pense qu'en mettant mon rapport en comparaison avec le sien, les personnes qui les liraient tous les deux diraient que j'ai commis une erreur. La conclusion naturelle serait que je me suis trompé. C'est de cette manière que j'envisage la question.

22464. Voulez-vous jeter les yeux sur le rapport original et examiner les pages sur lesquelles se trouve des parties qui auraient eu cet effet si elles avaient été publiées au lieu d'être supprimées?—La partie supprimée se trouve sur les pages 29, 30 et 31. Je pense que son contenu aurait démontré qu'il était parfaitement inutile d'arpenter la vallée du Kitlope. C'était mon intention, et je montre de nouveau pourquoi. Ça dû avoir été mon but de démontrer cela, parce que, comme vous devez le voir, j'ai souligné certains passages. Je dis ici dans un endroit: " Il est possible, mais fort loin d'être probable, que l'embranchement en question puisse conduire à une passe ".

22465. Quel embranchement?—Celui du nord-ouest.

22466. Est-ce l'embranchement qu'il a suivi?—Non, ce n'est pas celui qu'il a suivi.

22467. Quel est celui qu'il a suivi?—Il a suivi l'embranchement le plus au sud de tous.

22468. Lorsque vous parlez de l'embranchement du sud, vous voulez

*Explorations, O. A.—  
Vallée du Kitlope.  
Expédition de  
Gamsby.*

dire, je suppose, l'embranchement venant du sud rejoindre la rivière principale?—Du sud.

22469. Coulant dans la direction du nord?—Du sud et de l'ouest.

22470. Coulant alors dans une direction nord et nord-est?—Sa direction, depuis l'embouchure de Gardner Inlet, était est et nord, mais au lieu de cela, il s'est rendu au sud et à l'est. Il s'est dirigé au sud et à l'est.

La direction véritable de Gamsby à partir de Gardner Inlet, était est et nord, mais au lieu de cela, il s'est rendu au sud et à l'est.

*Par M. Keefer :—*

22471. Il n'a pas rapporté sur cette carte la latitude et la longitude?—Non; il a rapporté la latitude du point de départ,  $53^{\circ} 12' 20''$ ; mais si j'en juge par son rapport, il n'a pas fait d'autres observations. Je vois parfaitement qu'il s'est porté au sud et à l'est.

*Par le Président :*

22472. Veuillez examiner la carte provenant du département et supposée devoir représenter la topographie de cette exploration exécutée par M. Gamsby en 1876, (Pièce justificative No 321) de la ligne et exploration de la tête de Gardner Inlet, en remontant la vallée du Kitlope par la décharge du lac Tochquonyala; cette carte montre-t-elle la route qu'il a suivie pour l'examen?—Oui.

Description du parcours de Gamsby en 1876.

22473. Faite la description de manière à ce qu'elle soit rendue par les notes de la preuve?—Son premier parcours, à partir du canal Gardner, était dans la direction du sud-est.

22474. En suivant la rivière principale?—En suivant le bras le plus important du Kitlope.

22475. Avez-vous eu le temps de parcourir quelque partie du Kitlope plus rapprochée de la mer que le Lac au Castor par exemple?—Non, jamais.

22476. Ainsi cette partie traversée par M. Gamsby vous était inconnue?—Tout à fait inconnue, à l'exception de l'embouchure. Je n'étais rendu à l'embouchure.

La partie traversée par Gamsby était inconnue au témoin.

22477. Avez-vous vu avant aujourd'hui quelque esquisse topographique comprenant cette partie du pays?—Non, pas auparavant.

22478. Alors, je suppose que vous n'êtes pas en mesure de dire à quel point de son exploration il s'est trompé en premier lieu et où au lieu de suivre la rivière principale, il a pris un de ses embranchements?—Je ne puis dire où il s'est trompé.

22479. Il semble avoir suivi d'abord la rivière principale?—C'est difficile à dire. Il est possible que l'embranchement qu'il a suivi fût aussi considérable que celui conduisant à la fourche du nord-est.

22480. Croyez-vous en quelque façon qu'il ait suivi la branche principale?—Il est parfaitement évident qu'il n'a pas suivi la branche conduisant à la fourche nord-est, que j'ai désignée dans mon rapport.

22481. Il appert de ce plan que le lac qu'il appelle le Lac Tochquonyala se déverse en réalité dans la Rivière Tsatsquot?—Oui.

Le lac que Gamsby appelle Tochquonyala se déverse dans le Tsatsquot.

22482. N'appert-il pas, de cette carte, qu'avant de se rendre au

*Explorations, C. A.—  
Vallée du Kitlope.  
Expédition de  
Gamsby.*

Lac Tochquonyala, d'après la description qu'il en fait, il a laissé entièrement les eaux du Kitlope?—Oui, il a laissé les eaux du Kitlope, en traversant le plateau de division.

22483. Il existe un plateau entre son Lac Tochquonyala et la rivière Kitlope?—Il en existe un d'après son rapport.

22484. Et d'après la carte déposée devant nous (Pièce No. 321)?—Oui.

22485. Votre rapport précédent et votre carte établissaient-ils qu'on pouvait gagner le Lac Tochquonyala en laissant les eaux de la rivière Kitlope?—Il existe entre elles un plateau de 3,180 pieds entre la fourche nord-est du Kitlope et mon lac.

22486. Quelle était la hauteur au-dessus du niveau de la mer des eaux du Kitlope, à l'endroit où vous les avez laissées pour traverser votre passe?—La hauteur des eaux du Kitlope, à l'endroit où je les ai laissées, était de 2,900 pieds.

22487. Et la hauteur de la passe elle-même?—3,180 pieds.

22488. Vous êtes alors descendu de nouveau au lac Tochquonyala, et jusqu'à quelle hauteur au-dessus du niveau de la mer êtes-vous descendu?—Jusqu'à 2920.

22489. Aviez-vous marqué sur votre plan et votre rapport la latitude à laquelle on pourrait trouver ces points?—Oui; j'ai soigneusement pris deux bonnes latitudes méridiennes de chaque côté de la tête du lac Tochquonyala, c'est-à-dire, au nord et au sud du lac.

22490. Et à quelle latitude se trouvait à peu près la tête du lac?—Elle se trouvait bien près de la latitude  $53^{\circ} 20'$  et les deux autres latitudes que j'ai prises étaient respectivement  $53^{\circ} 19' 32''$  et  $53^{\circ} 20' 13''$ .

22491. Vous avez dit précédemment que vous n'avez vu dans son rapport, c'est-à-dire, dans le rapport de M. Gamsby, aucune preuve qu'il a certifié la latitude de son lac Tochquonyala?—Oui.

22492. Pouvez-vous établir maintenant qu'elle peut être à peu près cette latitude en examinant ensemble sa carte et la votre?—Ça paraît être dans la latitude  $53^{\circ} 6' 20''$  c'est-à-dire la partie la plus au nord du lac.

Le lac de Gamsby vers 16 milles plus au sud que votre carte?—A environ  $53^{\circ} 22'$ .

c. lui décrit par le témoin ou à peu près 18 milles anglais. 22494. A combien plus au sud se trouvait placé son lac de celui que vous avez décrit?—A environ 16' de latitude plus au nord.

22495. Combien de milles?—A une distance égale à dix-huit milles anglais.

22496. Alors peut-on douter qu'en obtenant la latitude du lac on aurait démontré que ce n'était pas le lac auquel vous avez fait allusion? Oh! il n'y a pas de doute; un bon examen du lac qu'il a atteint lui aurait tout de suite prouvé qu'il se trompait.

22497. N'avez-vous jamais parlé à M. Gamsby à ce sujet?—Jamais.

22498. Ni à qui que se soit de son personnel?—Je crois en avoir parlé à M. McNicol.

*Explorations, C. A.—  
Vallée du Kitlope.  
Expédition de  
Gamsby.*

22499. Je veux dire à quelqu'un de son personnel, pendant l'arpentage en question?—Pendant cet arpentage, oui.

22500. Quel rapport vous a-t-il fait de l'affaire : était-ce compris que c'était une erreur, ou l'a-t-on crue correcte jusqu'à maintenant?—Il y a à présent trois ans que nous edmes sur la rue un entretien à ce sujet et je crois qu'il fit une quasi-admission qu'eux-mêmes se savaient être dans l'erreur—qu'ils savaient que ce lac n'était pas le lac qu'ils cherchaient, j'ai pu apprendre de M. McNichol que les ingénieurs qui l'accompagnaient sentaient qu'ils n'étaient certainement pas au Lac Tochquonyala.

McNicol un de ceux qui faisaient partie de l'expédition de Gamsby mit le témoin sous l'impression qu'ils savaient n'être pas au véritable Tochquonyala.

22501. L'objet principal de cette exploration était d'atteindre le lac que vous aviez décrit dans votre rapport antérieur?—Oui; il en appert ainsi du propre rapport de M. Gamsby. Il le dit. Il dit clairement que c'était pour atteindre le lac Tochquonyala *via* la Vallée du Kitlope.

22502. Je comprends que, bien que dans votre exploration vous soyez assuré qu'il y avait un obstacle insurmontable entre le passage près du lac Tochquonyala et le lac aux Castors à cause de l'élévation subite du terrain, qu'il n'y avait pas cependant d'obstacle qu'on ne pût surmonter en suivant à partir de ce même passage la vallée Tsatsquot, continuant toujours sur le penchant des côtes afin de parcourir une plus grande étendue de terrain et par conséquent descendre plus graduellement en aboutissant au *Dean Inlet*?—Oui; c'était là mon idée.

22503. Vous avez recommandé, ou pensé que cette route de Tsatsquot pourrait justifier une exploration régulière?—De cette route longeant la vallée Tsatsquot.

Le témoin rapporta que cette route le long de la rivière Tsatsquot justifierait une exploration régulière.

22504. Mais ce n'était pas la vallée du Kitlope proprement dite?—Oh! non.

22505. De sorte que cette exploration faite par M. Gamsby n'était pas la suite de suggestions?—Oh, nullement, au contraire.

22506. Etiez-vous dans la Colombie Anglaise en 1875?—J'y étais.

22507. Etes-vous demeuré là pendant l'hiver de 1874 et 1875?—J'ai laissé la Colombie Anglaise quelque temps vers la fin de janvier 1875. J'y suis retourné en mai, 1875.

22508. Quel était le but de votre retour?—Pour explorer le pays qui se trouve entre les Cascades et le lac François.

ENTRE LES CASCADES ET LE LAC FRANÇOIS.

22509. Ce pays est-il situé près de la région de la vallée du Kitlope?—Oui; l'intérieur du pays se rattachant à ce Passage Tochquonyala est celui pour l'exploration duquel j'ai été envoyé en 1875—tout ce plateau—mais je n'y suis jamais allé.

22510. Pourquoi pas?—M. Smith ne m'a pas permis d'y aller avant que la saison fut très avancée. Il me fit monter l'Homathco pour prendre la photographie de l'Homathco avant d'y aller, et pendant mon séjour à l'Homathco la meilleure partie de l'été était passée.

Marcus Smith a envoyé le témoin pour prendre la photographie de l'Homathco.

22511. Voulez-vous dire perdue, quant à vos opérations?—Perdue quant à mes opérations au nord, j'ai été retardé sur l'Homathco.

22512. Comment?—J'étais accompagné de M. Tideman. J'ai été

*Explorations, C. A.—  
Entre les Cascades et  
le Lac François.*

envoyé avec M. Tideman dont les fonctions étaient de faire des routes dans la vallée Homathco, et M. Tideman n'avancait que très lentement.

22513. Pourquoi avez-vous été envoyé avec lui?—Pour prendre la photographie et pour rencontrer M. Smith. M. Smith descendait de l'intérieur de Soda Creek. Mon programme était de monter l'Homathco jusqu'à ce que je rencontrais M. Smith et de revenir avec lui à la mer.

Il y eut tant de temps perdu que l'exploration projetée n'eut jamais lieu. 22514. Et alors prendre vers le nord?—Oui, au Lac François, mais il y a eu tellement de temps de perdu que nous avons abandonné cette idée.

22515. Vers quel temps avez-vous rencontré M. Smith?—Autant que je puis me le rappeler c'était dans le mois de juillet.

22516. Aurait-il été trop tard alors pour explorer la partie nord?—C'eût été trop tard. Peu de choses y aurait été fait; les deux plus beaux mois étant écoulés.

22517. Qu'avez-vous fait après le mois de juillet?—Après le mois de juillet je suis revenu à Victoria.

22518. Avec M. Smith?—Non, pas avec M. Smith. Il est arrivé à Victoria quelques jours après moi, et alors, quelques jours après, M. Smith m'envoya au *Soda Creek*, avec ordre de descendre la vallée Homathco et d'en prendre toute la photographie. La raison était, dit-il, "il sera trop tard pour que vous exploriez la partie plus au nord, et ce que vous avez de mieux à faire est de monter là à présent et de prendre d'une manière systématique la photographie de toute cette vallée." Et je l'ai fait.

Pendant 1875, tout ce que le témoin a fait a été de prendre la photographie de la vallée Homathco; l'année a été perdue. 22519. Alors pendant cette année-là, c'est à dire l'année 1875 tout l'ouvrage que vous avez fait se rattachant réellement au Chemin de Fer du Pacifique a été de prendre des photographies?—C'est tout. L'année a été perdue, complètement perdue.

22520. Ne faites vous pas quelques fois des explorations après le mois de juillet?—Oh oui; vous pouvez faire des explorations dans peu importe quel temps.

PRENANT LA PHOTOGRAPHIE DE L'HOMATHCO. 22521. Pourquoi pensait-on, en cette occasion, qu'il était trop tard de commencer cet examen au mois de juillet?—Je ne le sais pas; c'était là l'idée de M. Smith. M. Smith dit: "Comme il est trop tard à présent d'aller vers le nord, la meilleure chose que vous puissiez faire c'est de prendre la photographie de l'Homathco."

Possibilité d'atteindre le lac François en trois semaines. 22522. Combien aurait-il fallu de temps pour atteindre le champ des opérations?—En prenant la route de la Rivière Fraser j'aurais pu me rendre au Lac François en trois semaines de temps.

22523. Était-ce là le temps le plus court qui était requis. Je ne crois pas que j'eusse pu arriver là beaucoup plus tôt. Je n'aurais pas promis de me rendre là en moins de temps.

22524. Cela vous aurait mené presque au mois d'août?—Près du mois d'août; tout de même, on aurait pu faire beaucoup alors.

Eut-il eu la permission d'y aller, il aurait eu trois mois pour faire des explorations. 22525. Quel espace de temps après le commencement du mois d'août auriez-vous eu pour l'exploration de ce pays?—J'aurais eu août, septembre et octobre. J'aurais eu trois mois.

22526. Au lieu de faire cet ouvrage pendant ces trois mois-là, je

*Explorations, C. A.  
Prenant la photogra-  
phie de l'Homathco.*

comprends que vous dites que M. Smith a préféré vous envoyer à la Vallée Homathco ?—Oui. Au printemps de cette année-là, avant de quitter Ottawa, M. Fleming m'a dit ici dans les Bâtisses, mettant son doigt sur la carte en désignant le pays de ce lac François—il dit : “ Nous voulons que vous alliez explorer tout ce pays se rattachant aux examens que vous avez faits auparavant. ” Ces instructions que j'ai reçues étaient de m'enquérir sur tout ce qui regardait ce pays, et je suis allé à la Colombie Anglaise avec cette entente.

22527. Quand êtes-vous revenu cette année, en 1875 ?—Je suis revenu en novembre. Revint à Ottawa en novembre 1875.

22528. A Ottawa ?—A Ottawa ; après être revenu à Victoria en premier lieu, après avoir laissé Tideman, j'ai passé huit à dix jours à Victoria. Alors je suis allé à Soda Creek pour prendre ces photographies de l'Homathco et je me suis conduit moi-même en canot depuis Bute Inlet jusqu'à Comox, et je suis descendu à Victoria et j'ai attendu des ordres. M. Smith était alors absent. J'ai attendu une semaine ou deux, je ne me rappelle pas le temps d'une manière exacte. Quand il fut de retour il décida que c'était trop tard pour faire quoique ce soit, et que je ferais mieux de m'en aller chez moi.

22529. Quand vous êtes-vous rendu à Victoria dans la seconde occasion ?—Vers le commencement d'octobre je pense.

22530. De sorte que entre le commencement de juillet et le commencement d'octobre vous étiez à prendre des photographies à Homathco ?—Oui ; j'y suis resté six semaines en deux mois. Séjour de un mois et demi à deux mois sur l'Homathco pour y prendre des photographies.

22531. Est-il arrivé en toute autre année que vous ne fussiez pas capable de faire aucune exploration ou des chemins, ou tout autre ouvrage ?—Non.

22532. Pendant chacune des autres saisons alors vous exploriez au profit du chemin de fer pendant que vous étiez au service du gouvernement ?—Oui. Le fait est que toute l'expédition pour prendre la description photographique en descendant l'Homathco ne nous a retenus qu'environ six semaines lorsque je suis monté en second lieu.

22533. Et en premier lieu ?—En premier lieu, nous avons gaspillé notre temps tout l'été en ne faisant rien. Tideman avait avec lui un triste personnel, les hommes ne pouvaient faire le service. Il s'est chicané avec les sauvages sur la route. Il n'a fait aucun progrès et j'ai été forcé de m'attacher à lui, j'étais sans ressource.

22534. Mais je comprends que vous avez été envoyé pour prendre la description de cet Homathco par M. Smith, et dans votre première entente avec M. Fleming quand vous êtes parti d'ici il n'en n'a pas été question ?—Non c'était en contradiction directe avec les ordres que m'avait donnés M. Fleming. Je vous ai dit ce qui est arrivé ici ; M. Fleming m'a montré la carte et m'a dit : “ nous voulons connaître tout ce qui se rapporte à ce pays du Lac François. ” Le jour suivant, je crois, j'ai rencontré M. Smith et il a dit : “ Vous allez au pays du Lac François, mais j'aimerais que vous prissiez la description de l'Homathco, avant que vous ne partiez. ” Il m'a dit cela avant mon départ d'ici mais la seconde fois que je suis venu à Victoria, M. Smith décida qu'il était trop tard pour ne rien faire de plus pendant cette saison-là. La description topographique ne fait pas partie des instructions de M. Fleming.

*Explorations, C. A.—  
Prenant la photogra-  
phie de l'Homathco.*

Les photographies  
prises par le témoin  
sont dans la biblio-  
thèque du Parlement.

22535. Qu'a-t-on fait des photographies que vous avez prises pendant cette saison-là?—Elles sont dans la bibliothèque du Parlement.

22536. Sont-elles d'un grand format?—Elles sont de six sur huit.

22537. De combien d'endroits avez-vous pris la photographie en tout?—A peu près cinquante. Il y en eu beaucoup plus de prises, mais dans le transport quelques-unes ont été brisées.

22538. Vous n'aviez pas de personnel avec vous, sans doute alors que vous preniez ainsi ces descriptions photographiques?—Oh! non. J'ai engagé quatre ou cinq sauvages pour porter mes provisions en bas de l'Homathco pendant l'espace de quatre ou cinq jours. C'est là tout le personnel que j'avais.

EXPÉDITION DE  
GAMSBY.

22539. Pourriez-vous donner un estimé quelconque des dépenses occasionnées par un personnel tel que celui de M. Gamsby, entre le mois de février et le mois d'avril 1876, dans cette expédition au Tochuonyala?—Je pense que je pourrais atteindre un estimé—un estimé approximatif—avec un peu de calcul. Je pense que sans compter du tout les frais du vapeur, les salaires et les provisions pour trois mois (les hommes ont indubitablement été payés pour trois mois en comptant le temps perdu en allant et revenant) ont dû former un montant de \$6,000 et cela sans compter le vapeur.

Il estime que l'expé-  
dition de Gamsby a  
dû coûter \$6,000.

22540. Ce vapeur là appartenait-il à notre gouvernement ou était-il nolisé?—Au gouvernement. C'était le *Sir James Douglass*. Je crois qu'alors il appartenait au gouvernement.

McNICOL.

EDMUND McNICOL, assermenté et examiné :

*Par le Président :—*

Concernant l'arpen-  
tage au *Bute Inlet*  
sous Cambie.

22541. Avez-vous été employé dans aucun des travaux se rattachant au chemin de fer du Pacifique Canadien?—Oui; depuis 1875 jusqu'à la fin de l'année dernière. J'étais d'abord à l'arpentage de *Bute Inlet*.

22542. Sous qui?—M. Cambie.

22543. En quelle année était-ce?—En 1875.

22544. Quel était l'ouvrage pour cette année-là?—La localisation de la ligne à partir de la Rivière Chilanco jusqu'à notre rencontre avec M. Gamsby. Il a travaillé à partir de *Bute Inlet* jusqu'à cinq milles audessus de la bifurcation des branches est et ouest de l'Homathco.

22545. De combien d'hommes se composait votre personnel?—Vingt-sept hommes, je crois, bien comptés. Nous avions une caravane de mules, mais je ne pourrais pas vous dire exactement le nombre des chevaux et des mules.

22546. Vous avez apparemment commencé à l'extrémité nord de cette route?—Oui.

22547. Était-elle d'un accès plus facile que l'extrémité sud?—Oui. L'autre parti est arrivé dans un vapeur venant de Victoria.

22548. Ils partirent de la mer?—Oui. Nous prîmes la route suivie par la diligence et nous nous rendîmes à un endroit appelé *Soda Creek*

et nous allâmes de *Soda Creek* par voie de terre à la traverse de la *Chilanco*. Le parti de *Jenning* et celui de *M. Cambie* montèrent ensemble.

22549. Et vous avez alors travaillé en allant au sud?—Nous avons travaillé au sud jusqu'à une distance de cinq milles des deux branches ou la bifurcation de l'*Homathco*.

22550. Pendant quelle période avez-vous été employé à cette expédition?—Nous avons commencé l'ouvrage de bonne heure dans le mois de juin—vers le 6 ou le 7 de juin, je crois, et nous finîmes vers la fin d'octobre.

22551. Était-ce alors trop tard pour faire plus d'ouvrage?—Nous terminâmes. Nous localisâmes à peu près soixante trois milles, je pense, et continuâmes la ligne d'essai environ dix milles plus loin ; mais nous n'eûmes pas le temps de terminer la localisation dans le cours de cette saison. Localisation d'un  
parcours de soixante-  
trois milles.

22552. Le temps vous a empêché de faire l'ouvrage que vous vous étiez proposé?—De terminer la localisation, oui.

22553. Où êtes-vous allé en octobre?—Nous sommes descendus à *Victoria* et y avons préparé nos plans et nos profils.

22554. Avez-vous passé l'hiver là?—J'y suis resté jusqu'au 2 de février, et alors je suis parti pour *Gardner Inlet* du côté nord.

22555. En quelle année?—C'était en février 1876. Nous avons travaillé dans le bureau, à *Victoria*, à partir du mois d'octobre—nous sommes descendu le 2 ou le 4 de novembre, et le 2 février nous sommes montés au *Gardner Inlet*. VALLÉE DU KITLOPE.  
EXPÉDITION DE  
GAMSBY.

22556. Qui était votre chef en cette occasion?—*M. Gamsby*.

22557. Alors vous n'étiez pas sous le même ingénieur?—Non.

22558. De combien d'hommes se composait votre parti?—Nous avions douze blancs et douze sauvages.

22559. Que faisaient les sauvages?—Pour ramer et porter. C'était un arpentage fait en hiver, et nous étions obligé de traîner toutes nos provisions sur des traîneaux à mains.

22560. Quel vapeur?—Le *Sir James Douglas*.

22561. Des blancs qui composaient le parti combien y en avait-il qui avaient des professions?—*M. Gamsby*, le chef, et trois parmi le personnel.

22062. Cela formerait quatre, et les huit autres, quelles étaient leurs fonctions?—Bûcherons, les hommes qui chaînes et un homme pour des fins micrométriques.

22563. Quel était l'objet de cette expédition?—D'essayer à trouver un passage à travers la chaîne des *Cascades*. But de l'expédition :  
trouver un passage à  
travers la chaîne des  
Cascades.

22564. Quel était le but principal, où le but particulier?—Nous procédions d'après une carte qui nous avait été donnée. Nous étions guidés par cela seulement.

22565. Et quel était ce but particulier et bien compris?—Nous n'avons pas traversé la chaîne des *Cascades* du tout.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22566. Je ne crois pas avoir posé ma question correctement : je veux connaître le but pour lequel vous avez entrepris cette expédition?—Nous désirions passer à travers la chaîne des Cascades pour atteindre le plateau qui se trouve entre la chaîne des Cascades et la chaîne des Montagnes Rocheuses.

22567. Il y a un plateau à l'est de la chaîne des Cascades, entre ces dernières et la chaîne des Montagnes Rocheuses, auquel vous désiriez arriver?—Oui.

22568. Avez-vous compris que sur ce plateau il y avait un point que vous deviez atteindre?—Nous devions essayer de pénétrer au Lac François, je crois.

Le lac Tochquonyala le point que l'expédition devait atteindre.

22569. Vous pensez que le Lac François était désigné comme étant l'endroit que vous deviez atteindre?—Je ne puis pas le dire. Comme de raison, je n'ai pas vu les instructions de M. Gamsby. On supposait que le Lac Tochquonyala était le point que nous devions atteindre.

22570. A part tout ordre écrit, était-ce parmi les membres de votre parti le point particulièrement compris?—Oui; le Lac Tochquonyala, c'était compris.

22571. Alors ce n'était pas le lac François?—Non, cependant je crois que ça devait être une continuation de cette ligne.

22572. Dans un temps plus éloigné on devait arriver au Lac François?—Oui.

22573. Mais cette expédition spéciale dont vous faisiez alors partie avait pour fin d'atteindre le Lac Tochquonyala?—Oui.

Ils avaient un tracé désignant la position du lac Tochquonyala et ça devait être la fin de l'arpentage.

22574. Vous dites que cela était généralement compris parmi les membres de votre parti?—Oui; nous avons un tracé sur la carte désignant la position du lac, et ça devait être la fin de notre examen, je crois.

22575. Avez-vous tous quitté le vapeur, ou quelqu'un de votre personnel est-il resté à bord?—Non, nous l'avons tous laissé.

22576. Le vapeur est-il retourné?—Non; le vapeur a jeté l'ancre là pendant le temps que nous étions à faire l'arpentage.

22577. Est-il resté à votre attente?—Non, comme de raison l'anse était prise de glace jusqu'à une distance de vingt-quatre milles. Nous sommes débarqués sur la glace, et nous avons été obligés de charroyer nos provisions et tout ce que nous avions sur des traîneaux jusqu'à la tête de l'anse, il y avait là une étendue d'eau de trois milles. Nous avons été obligés d'apporter des canots avec nous.

22578. Quel a été votre premier travail en arrivant à terre?—Nous avons choisi des points pour établir une latitude cette après-midi là, et nous avons tracé une ligne de deux milles et cela au moyen d'un arpentage régulier.

22579. Avez-vous suivi le chenal du Kitlope?—Oui, nous sommes montés à l'embouchure du Kitlope.

22580. Je veux dire cette fois-là?—Oui.

22581. C'était entendu que nous deviez suivre la vallée du Kitlope?—Oui.

22582. Avez-vous déjà vu quelque tracé ou quelque topographie de cet arpentage?—Je l'ai fait moi-même.

22583. Regardez la carte produite comme Exhibit No. 321, est-ce Il reconnaît la carte, là ce que vous avez fait?—Oui.

22584. Où trouvez-vous la latitude du point de départ?—Elle est 53° 12' 20" la latitude du point de départ.

22585. Avez-vous contribué à vérifier cela?—J'ai aidé.

22586. Cette carte désigne aussi la ligne de glace?—Oui.

22587. Aviez-vous étudié la nature des difficultés que vous proviez rencontrer dans la chaîne des Cascades avant que vous ayez pris aucune part à cette expédition?—Concernant l'arpentage de Bute Inlet ; oui.

22588. Quelle direction générale avez-vous prise après votre départ pour explorer à travers la vallée du Kittope?—Nous avons tout simplement suivi la vallée principale.

22589. Comment appelleriez-vous cette direction là à présent?—Elle est un peu au sud-est, c'est-à-dire, sur le parcours de l'arpentage micrométrique—et de là, nous nous sommes dirigés vers le nord, un peu à l'est du nord.

22590. Pour combien d'espace le système micrométrique a-t-il été employé?—A peu près trois milles d'arpentage régulier et le reste—vingt-six milles—au moyen d'arpentage micrométrique. A peu près trois milles d'arpentage régulier et vingt-six milles d'arpentage au micromètre.

22591. Quand vous dites vingt-six milles, est-ce à compter du point de départ?—C'est à compter du point de départ jusqu'au bout de l'arpentage micrométrique.

22592. Est-ce là que le chemin aboutit à la rivière Tsatsquot?—Non, c'est là qu'il se joint à la branche sud-ouest.

22593. Alors, avez-vous changé de direction au bout de vingt-six milles?—Oui.

22594. Et quelle direction avez-vous prise alors?—Vers le nord et un peu à l'est.

22595. Jusqu'à quelle distance êtes-vous allé de ce côté-là?—C'était là une ligne d'arpentage, et nous avons estimé la distance à partir de ce point jusqu'au lac que nous avons été portés de croire être le lac Tochquonyala ; nous avons estimé cette distance à dix-huit milles.

22596. Et avez-vous alors atteint le lac que vous croyiez être le lac Tochquonyala?—Des sauvages nous ont dit que c'était le lac Tochquonyala. Nous avons avec nous un guide sauvage et il nous a conduits ce lac, et il nous a dit que c'était le lac Tochquonyala. Un guide sauvage leur dit qu'un certain lac était le lac Tochquonyala.

22597. Avez-vous eu vous-même quelqu'entretien avec lui à propos de ce fait,—si c'était le Lac Tochquonyala?—Oui.

22598. Cette conversation qui vous fit connaître que ce lac se nommait le Lac Tochquonyala, était-ce avec vous qu'il l'eut?—Avec moi et M. Secrétan. Nous étions tous deux ensemble.

22599. Il y avait-il d'autre personne près de là?—Pas à ce moment là.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

Ils parlaient du lac Tochquonyala, et demandèrent au sauvage s'il pouvait les y conduire, et il dit qu'il le pouvait.

A Kimano ils tinrent cette conversation avec le sauvage.

Personne ne connaissait le lac, un sauvage donna l'information.

Il a engagé le sauvage parce qu'il savait où était le lac.

22600. Alors tout ce que le sauvage vous a dit, vous portant à cette conclusion, vous l'avez entendu ?—Oui.

22601. Vous a-t-il dit qu'un lac tel que le lac Tochquonyala existait, ou avez-vous été les premiers à lui en parler ?—Nous parlions du lac Tochquonyala, et nous lui avons demandé s'il pouvait nous y conduire et il a dit qu'il le pouvait.

22602. Combien y avait-il de temps que vous aviez touché la terre ferme quand cela se passa ?—Ne pouvant débarquer, nous avons été retenus dix-huit à dix-neuf jours à bord du vapeur.

22603. Pourquoi ?—La glace était toute comme un gâteau de miel, et les rochers autour des côtes de l'anse étaient tellement escarpés que nous ne pouvions pas les franchir, et nous n'eûmes aucun moyen de pénétrer dans l'anse avant que les glaces fussent prises.

22604. Enfin vous y êtes arrivés ?—Oui.

22605. Et c'est après que vous y fûtes arrivé que ce sauvage tint cette conversation avec vous, si je comprends bien ?—Ce fut à Kimano—c'est le village sauvage.

22606. Était-ce un des sauvages qui vint sur le vapeur avec vous ?—Non ; c'était un indigène. Il était un des sauvages de Kimano.

22607. Aviez-vous reçu ordre de vous rendre à cet endroit et de vous assurer si quelque sauvage pouvait vous conduire au Lac Tochquonyala, ou la chose était-elle laissée à votre propre discrétion ?—Nous avions une carte, mais M. Gamsby crut prudent d'envoyer un sauvage au lac avec nous. Le sauvage était aussi engagé comme canotier et porteur.

22608. Avez-vous compris qu'il était le seul parmi les sauvages du parti, qui connût ce lac ?—Il était un indigène que nous employions pour cette fin.

22609. Était-ce nécessaire de l'employer parce que personne autre du parti ne connaissait ce lac ?—Personne n'en connaissait quelque chose.

22610. Et ce fut ce sauvage seul qui vous donna l'information ?—Oui.

22611. Et vous avez eu cette information en vous adressant à lui et lui demandant s'il pouvait vous désigner le lac Tochquonyala ?—Oui ; quand nous y sommes arrivés, il nous dit que c'était le lac Tochquonyala.

22612. Ce n'est pas là ce que je vous demande, je ne vous demande pas ce qu'il a dit quand vous êtes arrivé au lac, je vous demande comment vous êtes venu à l'employer pour qu'il vous le désignât ?—Parce qu'il savait où il se trouvait.

22613. Suis-je juste en disant que vous êtes allé à ce village de Kimano, et que vous aviez cherché quelques sauvages qui pussent vous dire où se trouvait le Lac Tochquonyala ?—Non.

22614. Alors comment se fait-il que vous l'avez employé ?—Parce que nous l'avions lui et son canot.

22615. Pour quelle raison ?—Pour traverser l'étendue d'eau dans l'anse.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22616. Où en étiez-vous rendu dans votre exploration quand vous avez décidé avec lui pour la première fois qu'il devait désigner l'endroit où se trouvait le Lac Tochquonyala?—Nous avions pénétré dans l'anse jusqu'à une distance de douze à quinze milles, et nous avons découvert alors qu'à la tête de l'anse (Inlet) il y avait une étendue d'eau, nous avons été obligés de renvoyer chercher un canot, et cet homme a amené son canot. La rivière était libre de glace jusqu'à la marée, cinq ou six milles et c'est pendant qu'il était alors avec nous que nous lui avons demandé des renseignements au sujet du Lac Tochquonyala.

Le sauvage était employé au commencement de l'exploration et on le questionna au sujet du lac.

22617. Pouvez-vous dire ce que vous lui avez demandé, ou quelle a été la question que vous lui avez posée?—Je ne pourrais le faire exactement parce que M. Gamsby a été le premier de tous ceux qui l'ont questionné.

22618. M. Gamsby était en premier lieu présent?—Je ne le sais pas. J'étais absent quand M. Gamsby lui a parlé pour la première fois. Nous étions à travailler.

22619. Dites-vous que M. Gamsby a eu une conversation avec lui au sujet du lac Tachquonyala avant vous?—Oui; je ne sais pas s'il avait parlé du lac Tochquonyala, mais d'après ce que M. Gamsby nous a dit quand nous sommes partis, j'ai jugé que nous ferions mieux d'amener ce sauvage avec nous, parce qu'il pourrait nous désigner le lac quand nous y serions arrivés.

Gamsby leur dit que le sauvage pouvait leur désigner le lac "quand ils y seraient"

22620. Autant que vous le savez, de toute l'expédition il fut le premier à découvrir que ce sauvage pouvait indiquer où était le lac Tochquonyala?—Je suppose que tous les sauvages le savaient.

22621. Je ne vous demande pas combien il y avait de sauvages qui le savaient, je vous demande quel fut le premier de votre partie?—Je ne puis le dire.

22622. Quel fut la première personne qui vous dit, ou qui vous fit comprendre que ce sauvage pouvait indiquer où était le lac Tochquonyala?—M. Gamsby.

Gamsby est le premier qui ait porté le témoin à croire que le sauvage pouvait désigner le lac Tochquonyala.

22623. Vous a-t-il dit cela?—Oui.

22624. Alors ce n'était pas le sauvage qui le premier vous apprit cela?—Non.

22625. Vous dites à présent que M. Gamsby a été le premier qui vous a dit que cet homme pouvait indiquer ce lac en question?—Oui.

22626. Alors vous n'aviez pas lieu de demander à ce sauvage s'il pouvait le faire ou non?—Non.

22627. Ne le lui avez-vous jamais demandé?—Non; excepté quand nous étions à faire notre chemin d'arpentage, nous avons sur la route pris des informations sur la source de certaines rivières, et au premier petit lac que nous rencontrâmes, il nous dit que c'était là la source de la rivière Killopé. Naturellement nous avons découvert cela nous mêmes des hauteurs barométriques. Nous arrivâmes alors à ce lac de plus grande dimension et qu'il nous dit être le lac Tochquonyala.

22628. Entre ce premier lac dont vous avez parlé et le la Tochquonyala y avait-il une hauteur des terres?—Oui.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22629. Plateau d'épanchement?—Oui.

Le lac que le sauvage avait désigné comme étant le lac Tochquonyala se décharge dans le Tsatsquot.

22630. De sorte que ce lac que vous supposiez être le lac Tochquonyala s'écoulait dans une rivière autre que la rivière Kitlope?—Oui. Le lac qu'on nous désigna comme étant le lac Tochquonyala coulait dans la rivière Tsatsquot.

22631. Quelle position occupiez-vous parmi le personnel?—A cette expédition, j'étais topographe.

22632. Voulez-vous dire un simple dissinateur, ou faisiez-vous usage des instruments d'arpentage?—Je prenais la topographie sur le terrain.

22633. Quels étaient les devoirs du topographe?—Montrer les pics de montagnes et les rivières.

22634. Faisiez-vous usage d'instruments sur le terrain?—Oui, d'un compas prismatique, d'une boîte de croquis et d'une échelle.

Gamsby accompagna le parti d'expédition jusqu'à l'endroit où aboutissait l'arpentage au micromètre ou à peu près dix-huit milles avant d'arriver au lac.

22635. M. Gamsby vous a-t-il accompagné dans tout le cours de cette expédition?—Non.

22636. Jusqu'où vous a-t-il accompagné?—Jusqu'à l'endroit où se terminait l'arpentage micrométrique.

22637. Jusqu'à peu près dix-huit milles avant d'arriver à ce lac?—Oui.

22638. Où est-il alors allé, le savez-vous?—Il est resté au camp emballant des provisions—pour descendre des provisions.

22639. Les descendre où?—Pour les descendre à la tête de l'anse.

22640. Il se préparait à retourner?—Oui.

22641. C'était avant que l'ouvrage fut terminé?—Nous avons mis deux jours à nous rendre au lac.

Secretan et le témoin firent exploration de route et Gamsby envoya un métis pour les suivre.

22642. A-t-il dépêché plus d'un parti d'inspecteurs dans le but de découvrir le lac Tochquonyala?—M. Secretan et moi sommes partis les premiers et avons fait cette exploration de route et il envoya ensuite un métis pour suivre nos pas.

22643. Un métis?—Un métis.

22644. Ce ne serait pas un ingénieur, il n'avait rien à faire avec le personnel d'expédition?—Non, c'était un travailleur.

22645. Outre votre parti d'expédition a-t-il envoyé d'autres ingénieurs pour faire l'ouvrage?—Que nous deux pour le voyage. Nous avons fait l'examen, et il nous a envoyé ce métis pour un objet quelconque, je ne me le rappelle pas.

22646. Y avait-il d'autre ingénieur de profession dans le parti d'expédition?—M. White.

22647. Quelles étaient ses fonctions?—Il était niveleur.

Il ne sait pas pourquoi l'ingénieur White n'est pas allé avec eux.

22648. Pourquoi n'est-il pas allé avec vous; avait-on besoin de lui pour emballer et retourner à l'anse?—Je ne sais pas pourquoi il n'y est pas allé.

22649. A ce travail qui vous occupait n'y avait-il pas d'ouvrage pour un niveleur?—Non; ils ne pouvaient pas prolonger la ligne plus loin que cette vallée dans la saison de l'hiver.

22650. Votre parti n'était alors qu'un simple parti d'exploration?—  
Oui. Un simple parti  
d'exploration.

22651. Ce n'était pas un arpentage fait au moyen d'instruments?—  
Non, pas à partir de là où se termine l'arpentage au micromètre. Il  
n'était pas nécessaire d'envoyer un parti nombreux dans une expédition  
de cette espèce.

22652. En quoi consistait la nécessité d'envoyer un nombreux parti  
dans une expédition de cette espèce?—Pour le transport de l'approvi-  
sionnement. Ils faisaient deux et quelque fois trois voyages par jour.

22653. A quel point de cette expédition était-il nécessaire qu'il y eût  
un parti nombreux, un parti tel que le vôtre?—De l'endroit où nous  
sommes débarqués du vapeur sur la glace.

22654. A quel distance était-ce?—La glace s'étendait jusqu'à vingt  
quatre milles et il eut vingt six milles d'arpentage fait ensuite de cela.

22655. Maintenant quelle est l'espace de cette expédition, qui exige-  
rait un personnel aussi nombreux que le vôtre?—Tout cet espace.

22656. Quel espace?—Depuis le bord de la glace jusqu'à l'extré-  
mité de l'arpentage fait au moyen d'instruments.

22657. Vous pensez qu'il était nécessaire que vous eussiez un person-  
nel nombreux pour traverser la glace?—Oui, notre personnel n'était pas Il pense qu'il était  
nécessaire d'avoir un  
nombreux personnel.  
trop nombreux. L'arpentage a été retardé parce que nous n'avons pas pu  
apporter l'approvisionnement assez tôt. Nous avons gardé des hommes  
à l'ouvrage, et nous avons envoyé les autres—les sauvages surtout—  
pour pour le transport des approvisionnements. Quelquesfois ils faisaient  
trois voyages par jour.

22658. Quelles étaient les fonctions de M. Secretan?—Il portait la  
lunette méridienne.

22659. N'avez-vous jamais pris vous-mêmes des observations pour  
vous assurer de la latitude de la localité?—Oui.

22660. Vous pouvez le faire?—Oui.

22661. Pourriez-vous le faire de concert avec M. Secretan?—Oui.

22662. Et je suppose que vous l'avez fait quand vous arrivâtes au  
lac Tochquonyala?—Nous ne l'avons pas fait au lac Tochquonyala. Ils ne prirent pas la  
latitude lorsqu'ils  
arrivèrent au lac

22663. Où l'avez-vous fait?—A l'anse et au bout de la ligne faite au  
moyen d'instruments. Tochquonyala.

22663. C'est à dire au bout des vingt-six milles?—Oui.

22665. Avez-vous marqué cette latitude?—Je crois qu'elle est mar-  
quée sur la carte.

22666. En regardant sur la carte constatez-vous qu'elle y est marquée?  
—Non.

22667. Pourquoi pas?—Je n'avais rien à faire avec ces observations.

22668. Qui les a prises?—M. Gamsby, je crois.

22669. Savez-vous s'il les a prises?—J'étais alors absent, je crois,  
mais je lui ai entendu dire qu'il en avait pris une.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22670. Vous ne savez pas qu'il y en a eu une de prise ?—Je n'en suis pas certain.

22671. Alors vous et M. Secretan n'en avez pas pris une ?—Pas au bout des vingt-six milles.

22672. Où en avez-vous pris une ?—A l'endroit où nous avons commencé à travailler. Mon ouvrage consistait surtout à faire cette topographie.

Le lac Tochquonyala examiné par le témoin presque à l'est du premier point de départ.

22673. J'essaye de m'assurer par vous-même de ce qui a été fait par les autres membres du personnel et par vous personnellement ; dans quelle direction, dites-vous, en regardant la carte, se trouve le lac que vous avez appelé Tochquonyala par rapport au point de départ ?—C'est presque à l'ouest en ligne droite.

22674. Vous voulez dire presque à l'est ?—Oui presque à l'est, dis-je

22675. Après avoir quitté M. Gamsby vous et M. Secretan, au bout des vingt-six milles, avez-vous trouvé un cours d'eau qui aurait pu être selon vous la rivière principale, la rivière Kitlope ?—Nous avons traversé un ou deux petites criques et deux cours plus considérable mais je ne pense pas qu'ils fussent aussi considérables que la rivière principale.

22676. Avant d'arriver au bout du vingt-sixième mille avez-vous traversé quelque cours d'eau qui aurait réellement pu être le cours principal ?—Nous avons traversé plusieurs grands cours d'eau.

22677. Il y en a un de marqué sur votre carte, et qui est appelé la Tenaicoh ou branche nord-ouest ?—Oui, monsieur.

22678. Connaissez-vous de cet endroit autre chose que ce qui est mis sur votre carte ?—Non ; j'ai traversé cet endroit jusqu'au premier *canyon* à peu près trois milles, je crois, et je m'en suis revenu au camp.

22679. Était-ce encore un grand cours d'eau à l'endroit où vous l'avez quitté ?—Il diminuait beaucoup là. C'était à cet endroit un cours d'eau de soixante à soixante-dix pieds de largeur, je crois, mais là, la rivière principale est d'une largeur de 200 pieds au plus.

22680. Quand vous dites que ce lac est presque à l'est de votre point de départ où vous avez établi la latitude, il est dans tous les cas un peu au sud de l'est, n'est-ce pas ?—Très peu—Sept ou huit milles je crois.

Ils avaient avec eux un plan fait par Horetzky mais ils l'ont pas apporté avec eux du camp.

22681. Dans cette expédition aviez-vous en votre possession quelque croquis ou plan fait par quelqu'autre personne qui avait précédemment exploré la localité ?—Nous avions un plan fait par M. Horetzky.

22682. L'aviez-vous avec vous ?—Oui.

22683. Vous et Secretan, avez-vous apporté ce plan avec vous ?—Non, nous ne l'avons pas emporté du camp.

22684. Bien que vous et Secretan fussiez partis pour faire une recherche spéciale de ce lac décrit par M. Horetzky, vous n'aviez pas pris le plan ?—Je n'en suis point certain. Secretan aurait pu l'avoir.

22685. Les gens qui retournaient au vapeur n'en avaient pas besoin ?—Nous avons reçu ordre de suivre la vallée de la rivière que nous avions auparavant explorée jusque sa source, et nous en avons suivi ce

bras jusqu'à sa source, et sommes revenus au camp, et le jour suivant nous avons arpenté le bras sud de la rivière, sur un parcours de sept à huit milles, et nous sommes revenus au camp.

22686. Avant votre retour du lac que vous appelé Tochquonyala, pour faire ensuite l'arpentage du bras sud vous en étiez arrivé à la conclusion, je suppose, que vous aviez atteint le but de cette expédition, n'est-ce pas?—En tant que nous avons traversé les Cascades; oui.

Il pense qu'ils avaient, lui et Secretan, rempli le but de cette expédition en tant qu'ils auraient traversé les Cascades, mais il ajoute qu'ils n'ont pas traversé les Cascades.

22687. Avez-vous cru que vous y aviez traversé les Cascades—que vous étiez arrivé au plateau intérieur?—Non.

22688. En revenant, et en descendant ce bras sud pensez-vous vous assurer de la possibilité de traverser les Cascades?—Non; ce n'était que de très peu d'utilité.

22689. Quel était le but de l'arpentage de ce bras sud?—Le détour de la vallée nous a porté à croire; que ce bras se dirigeait au sud, et nous fîmes cette exploration pour découvrir la source de ce cours d'eau.

22690. Avez-vous pensé, quand vous arrivâtes à ce lac, que l'attitude que vous aviez atteinte était propre à vous faire croire que vous étiez près de la hauteur des terres?—Non.

22691. Je suppose que vous pensez a présent que ce n'était pas là le lac que vous vous attendiez d'atteindre?—Je ne le sais pas, monsieur; je ne parle que d'après notre arpentage et sur les informations que nous a données le sauvage.

Il ne sait pas s'ils ont trouvé le lac qu'ils cherchaient, il ne parle que d'après l'exploration et ce que le sauvage a dit.

22692. Quelle raison vous fait penser que c'était là le lac que vous cherchiez?—D'après la comparaison que nous en avons fait avec le croquis que nous avons.

22693. Il n'y a rien autre chose?—Et les information du sauvage.

22694. C'est-à-dire les informations de ce seul homme là?—Oui.

22695. N'avez-vous jamais entendu dire par cet homme qu'il connaissait quelques détails sur ce lac?—Le sauvage.

22696. Oui?—Pas avant qu'il ne nous l'indiquât.

22697. A-t-il vu le croquis que vous aviez avec vous?—Non, mais avant de partir il fit un croquis sur la neige, en indiquant la direction de l'endroit où était le lac, et le lendemain au matin nous fîmes la ligne d'arpentage, et quand nous atteignîmes le sommet et que nous vîmes nous descendions encore, nous arrivâmes à ce lac, et il nous dit que c'était le lac Tochquonyala.

Avant de partir le sauvage fit un croquis du lac sur la neige.

22698. Et l'avez-vous trouvé tel que le croquis qu'il vous en avait sur la neige?—Oui.

22699. Alors, le cours et la forme du lac étaient tels qu'il avait voulu les décrire par un croquis?—Bien près.

22700. Étiez-vous présent lorsqu'il dit pour la première fois que le nom était Tochquonyala?—J'étais présent quand il nous l'a montré.

22701. Sur le terrain?—Oui.

22702. Vous parlez du croquis fait sur la neige, étiez-vous là lorsqu'il fut tracé?—Oui.

*Explorations, C. A.—**Expédition de Gamsby.*

22703. A-t-il alors dit que le nom du lac dont il faisait l'esquisse sur la neige était Tochquonyala?—Oui, monsieur.

22704. M. Gamsby était-il là?—Je le crois.

Gamsby leur dit que le sauvage pouvait les conduire au lac Tochquonyala et qu'ils devaient faire une exploration de route.

22705. Le but de cette expédition était d'arriver au lac Tochquonyala, et la chose vous occupa sérieusement; ce n'était pas une chose indifférente que de savoir où était le lac Tochquonyala; ne vous souvenez-vous pas comment vous êtes venu à conclure que cet homme pouvait vous y conduire?—Rien autre chose que ce que M. Gamsby nous apprit en disant que cet homme pouvait nous conduire au lac, et nous devions faire une exploration de route en y allant.

Il savait que le but de l'examen était d'éprouver le rapport d'Horetzky.

22706. Avant que vous ayez laissé l'endroit où se terminaient les vingt-six milles pour aller, seul avec Secretan, faire l'exploration de route comme vous l'appellez, et que je comprends être une simple exploration, avez-vous compris que M. Horetzky ou quelqu'autre avait communiqué à M. Fleming que l'on rencontrait beaucoup de difficultés dans les environs du lac Tochquonyala, que, sur un espace de cinq ou six milles dans le voisinage du lac, il était presque impossible de localiser un chemin de fer, et que le but de vos recherches était de vous enquérir sur l'exactitude de cet énoncé: avez-vous été porté à croire tout cela, ou à n'en croire qu'une partie?—Oui, monsieur.

22707. C'était là le principal but de l'expédition?—Oui, monsieur.

22708. Était-ce entendu que vous et Secretan deviez aller seuls faire ces recherches?—C'était l'intention du parti d'expédition d'y aller si nous allions plus loin que le *canyon*. Nous ne pouvions nous rendre là en raquettes avec des traîneaux. Le *canyon* est d'à peu près trois milles de long, et il est impossible de porter des provisions plus loin que là dans cette saison de l'année.

22709. Je comprends que vous dites que vous n'avez jamais pris d'observation afin de vous assurer de la latitude avant de partir—que si on a fait quelque chose, c'était en notre absence?—Je crois que M. Gamsby a pris une observation pour établir une latitude à la fin de son arpentage au micromètre.

22710. Vous le croyez?—Oui, Monsieur.

22711. Pourquoi pensez-vous ainsi?—Je lui en ai entendu parler.

22712. Comment vous êtes-vous assuré de vos hauteurs?—Vous avez donné des hauteurs à ces lacs situés au-delà de ce point lors de votre examen avec Secretan; comment en êtes-vous venu à une conclusion au sujet de ces hauteurs?—Hauteurs barométriques.

22713. Partant avec ce que vous considérez être la hauteur obtenue certifiée au bout de vingt-six milles?—Cela a été obtenu en prenant le niveau de la marée.

22714. N'avez-vous jamais regarder cette esquisse que vous aviez en votre possession?—Je l'ai vue.

22715. L'avez-vous examinée fréquemment et soigneusement?—Oui, Monsieur, et je l'ai ensuite comparée avec cela.

Une grande différence dans les hauteurs, mais peu dans la topographie du lac Tochquonyala de Horetzky et celui du sauvage du témoin.

22716. Et qu'avez-vous trouvé?—Il y avait une grande différence dans ses hauteurs, mais il n'y en avait pas beaucoup dans la topographie.

22717. N'y avait-il pas beaucoup de différence dans la direction où ces lacs ont été trouvés—Je veux dire le cours du compas?—Pas une très grande différence, je ne le crois pas.

22718. Dites-vous que vous avez comparé et examiné cette carte soigneusement, que vous l'avez étudiée avant de partir pour cette expédition en compagnie de Secretan?—Je l'ai vue en deux ou trois circonstances.

22619. Quand vous êtes parti avec Secretan, saviez-vous que c'était réellement pour vous assurer si tout avait été correctement posé sur le croquis; n'était-ce pas là l'objet principal de votre expédition?—C'était le principal objet de toute l'expédition.

22720. Pour ce qui vous regarde, vous et Secretan, je demande si vous avez examiné soigneusement avant votre départ ce que vous indiquait cette esquisse?—Je ne sais pas si je l'ai examinée soigneusement, mais je l'ai examinée deux ou trois fois.

22721. Pourquoi ne l'avez-vous pas apportée avec vous si elle vous était de quelque intérêt?—Secretan a pu l'avoir mais je ne me rappelle pas s'il l'avait ou non. Secretan pouvait avoir l'esquisse de Horetzky mais il ne le sait pas.

22722. En avez-vous quelque dessin à présent—quelque chose que vous pourriez nous soumettre et qui nous montrât la même chose que l'esquisse?—Je ne l'ai pas sur moi.

22723. Savez-vous si c'est près d'ici?—Je crois avoir l'original.

22724. Où est-il?—Je ne sais pas comment il se fait qu'il soit en ma possession, en quelque circonstance, on me l'a donné, je suppose, et j'avais oublié de le remettre.

22727. Et où le croyez-vous être à présent?—Il est dans le Bureau des Terres de la Puissance.

22726. Pourriez-vous l'avoir cette après-midi?—Oui.

22727. De quelle dimension est-ce: est-ce de la même échelle que la pièce No 318 produite ce matin?—Non; c'est d'une échelle beaucoup plus petite.

22728. Regardez ceci soigneusement et dite si vous pensez que c'est la même chose que la pièce No 318?—Je le crois, mais sur une échelle plus petite.

22729. Etiez-vous sous les ordres de Secretan à cette occasion?—Oui.

22730. Il était le chef de votre parti d'expédition?—Oui; à la suite de M. Gamsby.

22731. Ceci ressemble-t-il à la forme du lac décrit sur votre petit croquis comme étant le lac Tochquonyala?—Non.

22732. Votre croquis est différent?—Oui. (Le témoin va chercher le croquis et revient.)

22733. Pouvez-vous à présent produire le croquis dont vous parliez?—c'est cela (Pièce No 322). Il produit une copie du croquis de Horetzky.

22734. Ai-je compris que vous ayez dit que quand vous et M. Secretan dépassiez le vingt-sixième mille pendant cette exploration et com-

*Explorations, C. A.  
Expédition de,  
Gamsby.*

nnciez ce que vous appelez une exploration de route, M. Gamsby resta en arrière parce qu'il avait décidé de revenir à l'Anse?—Il avait l'intention de s'en retourner lorsque nous serions revenus de l'exploration de route au Lac Tochquonyala.

22735. Le résultat de votre exploration, alors, n'avait rien à faire avec sa décision sur le sujet?—Le résultat avait tout à faire avec sa décision.

22736. Comment cela se faisait-il : avait-il décidé de ne pas revenir avant votre retour?—Il avait décidé de ne pas s'en retourner avant notre retour.

Il ne peut expliquer pourquoi Gamsby n'est pas allé à l'exploration du lac Tochquonyala.

22737. Alors pourquoi n'est-il pas allé avec vous?—Je ne puis expliquer cela.

22738. Je pensais que vous aviez dit qu'il n'était pas allé avec vous parce qu'il devait se préparer à pour le retour?—Je suppose que c'était là son but en restant en arrière.

22739. Mais ceci est en désaccord avec l'idée qu'il n'avait pas décidé de s'en retourner?—Il n'avait pas décidé de s'en retourner avant que nous fussions de retour.

22740. Avait-il pris une décision quelconque au moment où vous partiez?—Aucune que je connaisse.

22741. Alors il n'est pas resté en arrière en vue d'une décision quelconque sur son retour?—A moins que ce ne fut de se préparer à retourner au vapeur.

22742. Dans tous les cas il n'était pas avec vous au moment où devait s'opérer cette partie sérieuse de l'expédition?—Non, monsieur il n'est pas allé aux sur l'exploration de route.

22743. Je crois que vous avez dit, que la forme du lac Tochtquonyala sur ce croquis et celle sur la carte de plus grande dimension que je vous ai montrée, n'étaient pas semblables; voulez-vous les regarder?—Mon croquis et ceux-ci ne s'accordent pas du tout.

La forme du lac Tochquonyala de Horetzky et la forme de celui découvert par le témoin diffèrent beaucoup

22744. Veuillez regarder la forme des lacs sur les pièces No 318 et 322 et dites si la forme est la même?—La forme diffère beaucoup entre mon croquis et cela?—Ces deux croquis sont semblables, je croyais que vous parliez de mes deux croquis topographiques.

22745. Je demande si le croquis que vous aviez lors de votre expédition donnait du lac la même description que donne cette large carte de M. Horetzky (Pièce No. 318)?—Le croquis que nous avions était un dessin du plan de M. Horetzky et qui je suppose s'accorderait avec celui-ci.

22746. N'est-ce pas que celui que vous produisez est celui que vous aviez avec vous?—Non.

22747. Est-il comme celui que vous aviez?—Je crois que celui que nous avons est d'une plus grande échelle que celui-là. De fait, je pense que c'était un dessin de cette grande esquisse de M. Horetzky (Pièce No. 318.)

22748. D'après ce croquis que vous produisez; et d'après celui que vous aviez devant vous dans la Combie Anglaise et d'après ce grand croquis actuellement déposé de M. Horetzky, le lac Tochquonyala est décrit partout de la même forme, n'est-ce pas vrai?—Je les oppose ainsi; oui.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22749. Ressemble-t-il au lac que vous avez trouvé là et que vous avez cru être le lac Tochquonyala, quant à sa forme?—Nous avons simplement fait une exploration de route autour du lac, à peu près deux milles je suppose, et nous avons pris les directions au moyen du compas vers l'embouchure et nous sommes revenus.

22750. Quelle est la longueur du lac que vous avez découvert?—Trois milles, d'après mon estimation. Le lac trouvé par le témoin d'une longueur de trois milles, et tout à fait différent en forme de celui qui se trouve sur le croquis de Horetzky.

22751. Dites-vous, comme matière de preuve, que sa forme ressemble quelque peu à celle du lac désigné sur tous ces croquis faits par M. Horetzky ou qui en ont été copiés?—Non.

22752. Alors vous avez dû croire que les croquis de Horetzky n'étaient pas corrects quant à la forme autrement vous n'auriez pas pu conclure que votre lac était celui que vous cherchiez?—La forme du lac où nous sommes allés n'avait nullement la forme de ces lacs que représentent ses croquis.

22753. Alors, pensiez-vous, quand vous étiez sur les lieux, que la description faite par M. Horetzky n'était pas exacte, ou avez-vous eu l'idée d'en faire la discussion?—Oui. Sur le terrain il reconnut que le lac d'Horetzky n'avait pas la même forme que celui qu'il avait sous les yeux.

22754. Dites-moi quelle a été votre conclusion?—J'ai pensé que cette description n'était pas celle du lac que nous voyions.

22755. De fait vous en avez remarqué la différence?—Oui.

22756. Y avait-il d'autres points dont vous avez constaté la différence dans ce que vous montrait le croquis de M. Horetzky et ce que vous avez trouvé sur les lieux : n'y avait-il pas un autre lac?—La seule différence était dans les hauteurs des lacs.

22757. Réfléchissez encore. N'y avait-il pas un autre lac,—un lac qui dans votre pensée pouvait ressembler à son lac aux Castors?—Nous pensâmes que le premier lac que nous rencontrâmes au cours de cet examen était son lac aux Castors.

22758. Vous avez trouvé une grande différence entre la longueur de celui-là et ce que vous avez vu?—Non.

22759. N'avez-vous pas trouvé une grande différence dans la longueur?—J'ai calculé la longueur du lac. Je n'en ai pas parcouru toute la longueur.

22760. N'avez-vous pas été frappé par le fait que le lac que vous avez pris pour le lac aux Castors différait beaucoup du lac aux Castors représenté sur son croquis?—Oui. Il a aussi pensé que le lac qu'il prit pour le lac aux Castors différait du lac aux Castors de Horetzky.

22761. Alors il y avait une autre chose qui vous frappa eu égard à la différence?—Oui.

22762. Y avait-il autre chose dans la localité dont la différence vous frappa : n'avez-vous pas trouvé la latitude du lac Tochquonyala telle que donnée sur sa carte?—Je ne l'ai pas remarquée. Il n'a pas constaté la latitude du lac Tochquonyala.

22763. Vous n'avez constaté la latitude?—Non.

22764. Avez-vous remarqué que son croquis la désignait?—Oui.

22765. Et le croquis que vous produisez et l'autre aussi?—Oui.

22766. Le lac que vous appelez Tochquonyala et celui qu'il appelait

*Explorations, C. A.  
Expédition de  
Gamsby.*

Tochquonyala ne sont pas sous la même latitude?—Nous n'avons pas pris d'observations; nous n'avions pas d'instruments.

22767. Mais, par la dernière latitude qui avait été prise au bout des vingt-six milles, ne pouvez-vous pas dire qu'il vous était impossible de vous trouver dans la même latitude telle que celle désignée par ses croquis du Lac Tochquonyala?—Je ne savais pas qu'elle était la latitude là. M. Gamsby y a pris quelques observations et c'est tout ce que je connais de la latitude.

Le témoin n'a pas  
pris note de la latitude  
au bout de l'ex-  
ploration de route.

22768. Ne pouviez-vous pas dire qu'elle était la latitude au bout de l'exploration de route?—Je ne pourrais pas de mémoire.

22769. Vous ne la trouvez pas mentionnée dans votre esquisse topographique?—Non.

22770. Il a été démontré que le lac que vous avez découvert était à dix-huit milles anglais au sud du vrai lac Tochquonyala et je pensais que vous auriez pu peut-être le découvrir sans en avoir l'exacte dimension ou reconnaissance, et que, si vous eussiez regardé son croquis et vu la position du lac, vous auriez su que vous n'étiez pas dans la même localité: vous dites que ça ne vous a pas troublé l'esprit?—Oui, la chose m'a occupé pendant que nous nous y trouvions.

22771. Alors, vous vous en êtes occupé?—Oui.

22772. Vous avez donc dû trouver la latitude de son lac, ou vous n'auriez pas pu la comparer?—Je sais que les deux plans ne se sont pas accordés du tout. Notre plan du lac et le sien ne s'accordaient en aucune manière.

Connaissance du fait  
qu'ils étaient dans  
une autre localité de  
celle du lac Horetzky  
mais ils s'imaginaient  
qu'ils étaient dans la  
bonne voie.

22773. Saviez-vous que, pendant que vous étiez là à cet endroit, vous n'étiez pas dans la même localité où devait être le lac Tochquonyala, d'après son plan?—Oui, nous savions que nous étions dans une localité différente; mais nous nous imaginions que nous étions dans la bonne.

22774. Depuis l'expédition l'affaire a-t-elle été discutée entre les membres du corps d'expédition?—Oui.

22775. Quelle a été l'opinion générale sur l'affaire?—L'opinion générale a été que ce lac Tochquonyala de M. Horetzky n'était pas dans la bonne place.

22876. Où devait-il être, selon leur opinion?—Où nous l'avons désigné. Je ne prétends pas être juge dans l'affaire parce que je n'en étais pas tout à fait responsable.

22777. Voulez-vous dire que vous en êtes arrivé à la conclusion maintenant, que ce lac désigné par M. Horetzky à la latitude 58° 22' n'est pas la vraie Tochquonyala?—Je ne tiens pas à exprimer une opinion sur ce point,

22778. Il nous est nécessaire, voyez-vous, s'il y a erreur, de nous assurer où elle se trouve et d'en faire retomber la responsabilité sur qui de droit et comme vous avez été de l'expédition, vous devriez donner votre opinion?—En autant que la carte de M. Horetzky nous a guidés, nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'était pas dans la bonne position, c'est-à-dire le lac Tochquonyala. Cela est un plan désignant la route et nous l'avons suivie le mieux que nous avons pu pour trouver ce qu'était le lac Tochquonyala.

22779. Je suppose que vous ne voulez pas dire qu'il n'y a pas de lac là où M. Horetzky dit être le lac Tochquonyala?—Je ne crois pas que le lac se trouve dans cette position.

22780. Mais vous pensez qu'il y a un lac dans cette localité?—Oui.

22781. A la latitude 53° 22'?—Je ne sais pas quelle latitude.

22782. Je veux dire près de la latitude 53° 22' : dites-vous que vous pensez qu'il n'y a pas de lac là ; avez-vous quelques moyens de savoir si oui ou non il y a un lac là?—Je n'en ai pas.

Il ne connaît pas de moyen de savoir si oui ou non il y a un lac là où M. Horetzky déclare que le vrai lac Tochquonyala se

22783. Je suppose alors que vous n'avez aucune opinion sur ce sujet?—Non ; pas au sujet de la latitude.

22784. Dans votre opinion il y a-t-il un lac à la latitude 53° 22'?—Si je voyais mon propre plan je pourrais peut-être le dire.

22785. Voici votre propre plan (donnant une carte au témoin)?—Non ; je n'ai aucun moyen de savoir si oui ou non il y a un lac à la latitude 53° 22'.

22786. Vous n'avez aucune opinion sur ce sujet?—Non.

22787. Alors s'il y a un lac là vous pensez que ce n'est pas le lac Tochquonyala, mais qu'il porte un autre nom, ou aucun nom—est-ce là ce que vous pensez?—Oui ; ce doit être un autre lac.

22788. M. Horetzky dans son rapport, avant que vous partiez pour l'expédition, a dit avoir trouvé un lac ne portant aucun nom, mais qu'il l'avait appelé lui-même du nom de Tochquonyala : connaissez-vous quelque chose à ce sujet?—Ce lac tient son nom d'un chef sauvage. Le Lac Tochquonyala que je désigne sur mon plan tient son nom de celui d'un chef indien.

22789. Qui vous a dit cela?—Les sauvages.

22790. Plus d'un?—Je le suppose.

22791. Pourquoi dites-vous que vous le supposez ; ne le savez-vous pas?—En parlant avec les sauvages nous avons eu souvent des propos que je ne me rappelle pas tout à fait ; mais j'ai entendu dire que le lac jusqu'ou nous avons exploré tenait son nom de celui d'un chef sauvage, Tochquonyala.

Il a entendu dire que le lac, jusqu'ou ils ont exploré, tenait son nom d'un chef sauvage, Tochquonyala.

22792. C'était après l'avoir découvert que vous avez entendu dire cela?—Non.

22793. Avant d'y arriver?—Avant d'y arriver.

22794. Était-ce du même individu qui vous y a guidé?—Il en est un ; et j'ai entendu d'autres sauvages dire la même chose.

22795. Avant d'aller découvrir ce lac que vous dites avoir découvert, n'avez-vous jamais entendu dire par d'autres sauvages, à part l'homme qui était avec vous, que c'était le lac Tochquonyala?—Aucun sauvage que celui qui était avec nous n'est venu avec nous.

22796. Ceci n'est pas ma question ; vous auriez pu avoir parlé à plusieurs sauvages avant votre départ?—Je l'avais entendu décrire de la manière mentionnée par les sauvages—qu'une piste y conduisait.

22797. Ceci était avant votre départ?—Oui.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22798. Où était-ce?—Soit à Kimano, soit à la tête de l'Inlet.

22799. Vous avez dû alors en parler à plusieurs personnes avant de partir?—Probablement.

22800. J'ai compris que vous disiez, quant à la localité, que vous n'en aviez eu connaissance que d'une seule personne. Je vous ai posé plusieurs questions sur ce sujet, et j'ai compris que vous disiez que vous teniez tous vos renseignements du même homme qui est allé avec vous et qui pouvait vous désigner le lac ; que M. Gamsby en avait déjà parlé à cet homme et dit qu'il était l'homme qui connaissait l'endroit où était le lac?—Il était un des sauvages qui connaissaient où se trouvait le lac.

22801. Saviez-vous que M. Horetzky était allé près de cette localité il y a un an et demi ou deux ans auparavant?—Je savais qu'il en avait fait l'esquisse.

22802. Savez-vous qu'il a pris un sauvage avec lui du nom de Tochquonyala et qu'il a nommé le lac de son nom?—Je ne sais rien du tout à ce sujet, mais j'ai entendu dire que le lac tenait son nom de celui d'un chef sauvage.

22803. S'il est vrai que M. Horetzky a trouvé un lac à l'endroit où son esquisse en désigne un, à la latitude 53° 22 et qu'il l'a nommé lac Tochquonyala, il est clair, je suppose, que ce n'est pas le lac que vous avez trouvé?—Nous avons suivi le plan de M. Horetzky désignant où l'on devait trouver la meilleure ligne de route et quand nous sommes arrivés à ce lac il fut nommé Tochquonyala ; nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'était pas dans une bonne position.

22804. Maintenant, en regardant ce plan-là—le grand ou le petit que vous aviez—dites vous que vous êtes jamais allé dans la localité où il indique ce lac, ou à seize mille de celui-ci?—Tout ce que j'ai à dire est que nous avons suivi la vallée du Kitlope jusqu'à sa naissance, et que nous avons trouvé ce lac tel qu'esquisse, mais pas dans la même position ni dans la même forme.

22805. Mais avez-vous suivi un courant d'eau placé dans la même direction que celui désigné sur sa carte?—Oui.

22806. Pensez-vous que votre exploration de route était le long d'un cours d'eau se dirigeant dans cette direction?—Le cours d'eau tel que démontré sur la carte de M. Horetzky n'est pas exact—ce cours d'eau est le Kitlope.

22807. Pourquoi dites-vous cela?—Parce que nous en avons fait un arpentage au micromètre.

22808. Mais vous n'avez jamais été dans cette localité—pas même à une distance de plusieurs milles de là?—De la rivière Kitlope?

22809. Oui, de la rivière Kitlope?—Nous avons suivi la rivière Kitlope jusqu'à sa source.

22810. Qui a vu sa source?—Je l'ai vue.

22811. Où était-ce?—Un petit lac désigné sur mon plan.

22812. Vous vous rappelez avoir passé quelques grandes étendues d'eau, ne l'avez-vous pas fait?—Oui, et nous les avons explorées—plus loin.

22813. Quelques-unes de ces étendues d'eau vont plus loin que vous n'êtes allé explorer, je suppose : ne serait-ce pas une des branches désignées sur la carte de M. Horetzky ?—Ce pouvait être, mais non pas la rivière principale.

22814. Mais vous ne les avez pas suivies assez loin pour le comparer et dire quelle était la rivière principale ?—Je l'ai fait autant qu'il m'a été possible de le faire dans le laps de temps qui m'était alloué.

22815. Combien de temps avez-vous été absent après avoir quitté le chef du parti, M. Gamsby, et avant de revenir ?—Deux jours.

Secretan et le témoin  
deux jours absents du  
parti de Gamsby.

22816. Avant de partir pour cette expédition, je suppose, vous ou M. Secretan avez dû conclure que les esquisses de M. Horetzky étaient erronées par ce que l'altitude était aussi erronée ?—Oui.

Avant de partir ils  
en étaient venus à la  
conclusion que  
Horetsky était dans  
l'erreur.

22817. Quelle distance aviez-vous faite quand vous vous en êtes aperçus ?—A peu près cinq ou six milles en amont.

22818. Quelle était l'erreur ?—L'élévation du premier lac.

22819. Quelle était l'erreur dans cela ?—En comparant l'élévation que nous avons trouvée à celle de M. Horetzky, nous avons constaté une grande différence.

L'élévation du pre-  
mier lac leur a donné  
cette impression.

22820. Son esquisse désignait 1,100 pieds, n'est-ce pas ?—Oui.

22821. Et quelle hauteur avait votre lac ?—C'est sur la carte là. Je crois que c'est quinze pieds à peu près. Précisément un peu au-dessus de la marée.

21822. A quelle distance de la mer ?—A peu près à un mille ou à un mille et demi.

22823. Et vous avez pensé qu'il était possible que le lac que vous avez trouvé à une distance d'un mille ou d'un mille et demi de la marée, à une élévation de quinze pieds, aurait pu être le lac qu'il a découvert à l'intérieur, à une hauteur de 1,100 pieds ?—Nous l'avons tous supposé.

Il a cru que le lac  
qu'il a trouvé à une  
hauteur de quinze  
pieds, était le même  
que celui découvert à  
une hauteur de 1,100  
pieds.

22824. Ceci était après le départ, un mille ou un mille et demi ?—Non ; la marée dans cet endroit suit la rivière quatre ou cinq milles.

22825. C'était comparativement une courte distance ?—Oui.

22826. Près du Lac au Castor, dans le plan de M. Horetzky, que vous aviez avec vous, on désigne à l'extrémité sud, un pic de montagne et la ligne de points désigne un chemin de fer projeté ?—Oui.

22827. Avez-vous trouvé tel pic près de ce lac que vous avez constaté être à quinze pieds plus haut que la marée et près de l'extrémité sud ?—Je n'étais pas à l'extrémité sud du lac.

22828. Comment alors pouviez-vous supposer qu'à l'endroit où il montre aussi clairement que son esquisse le désigne, tel pic à l'extrémité sud du lac, vous étiez arrivé à ce lac, quoique ce pic ne s'y trouvât pas : n'avez-vous pas donné à ces faits quelque peu de considération ?—Non ; nos instructions étaient de suivre la vallée du Kitlope.

Il n'a pas raisonné  
sur la différence :  
instruction de suivre  
la vallée Kitlope.

22829. Avez-vous été guidé quelque peu par le plan que vous avaient fourni les dessins de M. Horetzky ?—D'aucune autre manière que par le nom de la rivière qui, comme de raison, nous le présumions, devait se décharger à la tête du Gardner Inlet, et nous avons commencé

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

notre exploration de la tête de Gardner Inlet et nous avons suivi la rivière principale.

22830. Pour croire vos travaux d'exploration ou votre découverte exacts, il a dû être nécessaire de croire que toutes ces données étaient erronnées; la hauteur, les formes du lac, les distances entre elles, la forme des montagnes et la latitude; tout cela devait être erronné pour justifier votre position, n'en a-t-il pas été ainsi?—Pour ce qui regarde la latitude, des latitudes ont été prises avec soin à la tête de l'Inlet.

22831. Mais ceci s'accordait-il avec sa latitude au lac Tochquonyala?—Non.

Une dissimilitude  
complète entre les  
deux esquisses.

22832. Ne s'ensuit-il pas que pour justifier votre position toutes les données importantes relatives à la découverte doivent être démontrées être fausses?—Quant à ce qui regarde le Kitlope, je crois que ces données ne sont pas correctes.

22833. Y a-t-il une des données importantes de sa carte en accord avec les vôtres?—Non, il y a une différence entre elles.

22834. Y en a-t-il une d'elles, y en a-t-il dans les hauteurs?—Oui.

22835. Y en a-t-il dans les latitudes?—Il y a une différence du tout au tout entre les deux esquisses.

22836. N'est-il pas nécessaire que toutes les données importantes démontrées dans son esquisse aient été erronnées afin de justifier les vôtres?—Je ne dis pas que le tout est inexact.

22837. Peut-être vous ne direz pas que votre esquisse est juste: Je cherche à savoir si une de ces données importantes est en accord avec les données de votre proposition, ou si elles sont entièrement en conflit?—Elles sont entièrement en conflit.

Fin de l'expédition  
en avril.

22838. A quelle époque de l'année avez-vous terminé cette expédition?—Au commencement d'avril.

22839. Êtes-vous alors revenu à Victoria?—Oui.

22840. Dans la suite, avez-vous été employé à l'arpentage du chemin de fer du Pacifique?—Oui; j'ai assisté à la localisation sur la rivière North Fraser jusqu'à la Cache de la Tête Jaune cet été là.

22841. D'après ce que vous avez vu de cette expédition particulière pouvez-vous dire que M. Gamsby a toujours surveillé ses travaux, ou les a-t-il négligés?—Je ne pense pas qu'il les ait négligés.

22842. Y a-t-il d'autres détails relatifs à cette exploration particulière ou à toutes autres explorations que vous pensez devoir donner dans votre témoignage?—Non; je n'ai aucun autre détail à ajouter qui pourrait être d'un intérêt quelconque.

Il a constaté en fai-  
sant sa carte qu'il ne  
pouvait pas faire  
accorder ses travaux  
d'exploration avec  
ceux de Horetzky.

22843. Vous rappelez-vous avoir eu une conversation avec M. Horetzky, une fois l'exploration terminée, ici à Ottawa, pendant laquelle vous lui avez fait comprendre, ou vous avez voulu lui faire comprendre, que vous pensiez que vous étiez dans l'erreur dans vos conclusions sur l'exploration?—J'ai eu une conversation, et j'ai toujours cru qu'il y avait une grande différence entre ses travaux d'exploration et les nôtres, et plus tard en les condensant pour les mettre sur une carte de la Colombie Anglaise que je faisais, je n'ai pas pu les faire accorder avec les miens.

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

22844. Vous ne pouviez en faire accorder aucun—voulez-vous dire pour les faire accorder avec la carte générale ou pour les faire accorder entre eux?—Avec la carte générale. La latitude prise à la tête de l'anse Gardner par M. Secretan diffère ainsi de la latitude sur la carte même. Comme de raison la carte contenant l'anse Gardner était une exploration de la côte.

22845. Ceci était principalement pour des fins de navigation?—Oui; c'était semblable à une exploration de route sur terre.

OTTAWA, mardi, 5 juillet 1881.

Continuation de l'examen de CHARLES HORETZKY :

Horetzky.

VALLÉE DU KIT-  
LOPE.

*Par le Président :—*

22846. J'apprends que vous désirez ajouter quelque chose à votre premier témoignage?—Je produis une copie condensée des deux plans, l'un fait par moi-même en 1874 et l'autre par M. Gamsby en 1876.

22847. Quand vous dites par M. Gamsby, voulez-vous dire le tracé de M. McNicol qui a été produit par lui l'autre jour en votre présence?—Oui; c'est celui que je veux dire (Pièce No. 323.) Pour ce qui regarde l'arpentage dépeint sur cette carte, arpentage fait par moi en 1874, je désirerais faire la déclaration suivante: l'expédition de 1874 partit de Victoria le 19 mai et revint à Victoria le 24 janvier 1875, après une absence de huit mois et un tiers.

22848. Vous voulez dire l'expédition qui était sous vos soins?—Sous mes soins. Le total des frais pour l'approvisionnement, les salaires et l'argent a été de \$2,112.13. La proportion imputable à l'exploration pour le loyer du sloop a été tout probablement (je ne suis pas capable d'avoir le chiffre exact) les deux tiers du tout, soit \$533.—

Les frais de l'expédition  
du témoin: total

22849. Vous en êtes arrivé là je suppose en prenant un taux de tant par jour?—En prenant un taux de tant par jour et par le taux habituel des gages sur cette côte alors. Par exemple le sloop était conduit par deux hommes qui devaient avoir chacun \$50 par mois et je présume que le loyer du bateau valait à peu près \$50 par mois aussi. Ce qui ferait \$150 par mois. Je crois que ceci est une estimation assez juste. Alors le total des frais, de cette expédition, en prenant ces chiffres, serait de \$2,645.13. Les localités que nous avons explorées indépendamment des voyages le long des côtes, sont: la rivière Kimano, sept jours d'exploration; la rivière Kitimat, quatorze jours; la rivière Lachaques, dix jours; la fourche nord de la rivière Tsatsquot, douze jours; la branche du milieu de la rivière Tsatsquot, vingt jours;—ces deux derniers s'appliquent à l'arpentage désigné sur la carte que je produis maintenant—la rivière Kemsquit, dix jours; le total de jours employés à l'exploration sur terre, soixante-treize jours. L'exploration de toute la vallée du Tsatsquot dépeinte sur la carte condensée produite maintenant, a été faite en trente-deux jours soit .438 de tout le temps (soixante-treize jours), donc le coût proportionné est de \$1,168.41, conformément aux chiffres ci-dessus, ou au taux de \$39.32 par jour. Cette estimation ne comprend pas mon salaire et mes dépenses de voyage d'Ottawa à Victoria et de Victoria à Ottawa.

Frais de l'expédition  
du témoin: total  
\$2,645.13.

*Explorations, C. A.—  
Ernédiction de  
Gamsby.*

22850. Je comprends que ce plan que vous produisez maintenant désigne deux champs distincts d'opérations, l'un sous vos soins et l'autre sous la surveillance de M. Gamsby ?—Oui.

22851. Celui qui était sous la charge de M. Gamsby, si je vous comprends, est désigné sur cette carte à la même localité—c'est-à-dire à la même latitude—tel que mentionné sur l'esquisse de M. McNicol, un des membres de son parti ?—Oui, c'est une vraie copie de l'esquisse que M. McNicol a mentionné dans son témoignage.

22852. Et le champ d'opérations sous votre conduite est désigné sur cette esquisse-ci à la même latitude que celle désignée sur votre plus grande carte maintenant déposée dans le département des chemins de fer ?—Oui ; c'est une vraie copie du plan auquel on a fait allusion dans le dernier témoignage.

Le plan soumis démontre clairement que le pays exploré par Gamsby n'est pas celui exploré par le témoin.

22853. Alors ce plan démontre clairement que l'exploration du pays faite par M. Gamsby, dépeint sur son esquisse peut être juste, comme il l'a démontré, et que ce fait ne contredit pas l'exactitude de vos opérations précédentes, telles que décrites dans votre rapport et sur votre esquisse ?—Oh ! certainement ce n'est pas contradictoire. Je crois que l'arpentage de M. Gamsby en lui-même était exact. Je n'ai pas le moindre doute en tant qu'il s'agit de l'exploration dont on parle, et vous observerez aussi que le point final de l'exploration de M. Gamsby, coïncide avec le point connu et bien marqué de mon exploration—coïncide en dedans de vingt-cinq secondes de latitude, soit 2,500 pieds, rapprochement très-approximatif, même dans les arpentages réguliers.

22854. Est-ce là la jonction de la Tsatsquot ?—Oui, mon campement de canot.

22855. Désirez-vous déclarer d'autres faits dans votre témoignage ?—Non, monsieur. Je ne le pense pas. Je ne suis pas venu préparé pour donner d'autres explications relativement à cette carte et aux frais de mon exploration.

22856. Cette dernière esquisse qui est de vous, désigne une interruption dans l'exploration d'une partie de la rivière Kitlope, c'est-à-dire, de ce cours d'eau que M. McNicol met sur sa carte comme étant une branche de la rivière et que vous désigné comme étant la rivière principale ?—Je crois que c'est la rivière principale à cause de la distance entre la source et le point du confluent.

22857. Comment en êtes-vous venu à la conclusion que la partie de la rivière près de votre Lac Tochquonyala était réellement une partie de la rivière Kitlope ?—Parce que ce ne pouvait être une branche de la Rivière Tsatsquot, que les sauvages que j'avais avec moi avaient passé leur vie dans cette localité, et que d'après leurs réponses à mes questions je ne pouvais pas en arriver à d'autre conclusion que c'était la branche principale de la Rivière Kitlope.

La région du lac  
Tochquonyala  
tout à fait inhabitée.

22858. Quelqu'un demeurerait-il dans cette localité, ou est-elle entièrement inhabitée ?—Oh ! elle est tout à fait inhabitée. Je peux ajouter aussi une autre raison qui établit l'exactitude de l'opinion que c'était la rivière Kitlope. Le sauvage Tochquonyala, qui m'a accompagné et qui a vécu toute sa vie entre l'anse Gardner et le canal Dean, m'a dit qu'autrefois la route ordinaire du village Kitlope à la tête du canal Gardner au plateau intérieur était de suivre la branche indiquée par moi sur mon esquisse comme étant la rivière Kitlope.

22859. D'où êtes-vous parti pour atteindre la rivière Kitlope que vous avez explorée : de quelle partie de la côte de la mer ?—Je suis parti du Dean canal.

22860. Où se trouve le village Kitlope ? Le village Kitlope est à la tête du canal Gardner.

22861. Comment avez-vous su que le sauvage Tochquonyala, qui partit du Dean Canal avec vous était un habitant du village sur le canal Gardner ?—Il a passé sa vie entre les deux villages, je crois. Il a demeuré quelques années, m'a-t-il dit, à l'anse Gardner.

22862. Où l'avez-vous rencontré ?—Je l'ai rencontré à la tête du canal Dean. Il m'avait déjà accompagné dans les deux expéditions que j'ai faites au lac Talchelkin et au lac Tochquonyala.

22863. Pendant la même saison ?—Pendant la même saison.

22864. Après avoir été au nord dans une direction est jusqu'à la rivière Tsatsquot vous êtes arrivé à la hauteur des terres entre la rivière Tsatsquot et les eaux au-delà ?—Oui ; je suis revenu au plateau d'épanchement entre les eaux du canal Gardner et du canal Dean et aussitôt que nous fûmes arrivés là Tochquonyala et les sauvages qui étaient avec moi dirent : " Ce lac (le lac au Castor) se décharge dans la rivière Kitlope. " Ceci se passait avant que je fusse allé à l'extrémité inférieure pour m'en rendre compte par moi-même. J'ai vu dans la suite qu'ils étaient dans le vrai.

22865. Eh ! bien, si par hasard cette rivière qui est près de votre lac au Castor n'était pas une partie de la rivière Kitlope, ceci expliquerait l'erreur du parti Gamsby, n'est-ce pas ?—Oh ! oui cela l'expliquerait, mais quelle autre rivière pouvait-elle être ?—Il est clair que ce n'est pas une partie du canal Dean, de la rivière Tsatsquot et ses eaux coulent dans une direction sud-ouest vers la mer.

22866. Croyez-vous que M. Gamsby ait été envoyé pour explorer la rivière Kitlope afin d'y trouver un lac particulier ?—Oui ; le lac Tochquonyala. Gamsby a été envoyé pour explorer la rivière Kitlope pour le lac Tochquonyala.

22867. S'il arrivait que le cours d'eau que vous appelez la rivière Kitlope n'était pas la rivière Kitlope, il suivrait alors correctement vos instructions en remontant la rivière qu'il a remontée et non celle que vous mentionnez ?—Oui ; je n'en ai aucun doute. Il avait instruction de se rendre au lac Tochquonyala par la rivière Kitlope, et l'on m'a dit, d'après les personnes les plus dignes de foi de l'endroit, et tout dans la topographie du pays dépeint sur la carte, tend à démontrer qu'il ne pouvait pas y avoir d'erreur. Dans tous les cas, si M. Gamsby avait suivi cette ligne ponctuée, s'il avait suivi la rivière Kitlope, la branche où se trouve une interruption dans l'exploration du pays—s'il avait suivi cette ligne, son expédition aurait encore avorté, parce qu'il n'aurait pas pu arriver du niveau du lac au Castor au lac Tochquonyala. Ça aurait été tout-à-fait impossible la distance, six milles, était trop courte pour une élévation de 2,000 pieds. La raison pour laquelle le témoin pense avoir exploré la vraie rivière Kitlope.

22868. Vous voulez dire que le chemin de fer n'aurait pas pu y arriver ?—Le chemin de fer n'aurait pas pu y arriver. C'est la raison pour laquelle, quand j'ai fait le sommaire de mon rapport, j'ai laissé tomber le sujet tout de suite dans un paragraphe que je vous ai lu dans mon

*Explorations, C. A.—  
Expédition de  
Gamsby.*

dernier témoignage. J'ai dit à M. Fleming que la différence de la latitude était si grande dans une aussi courte distance que ce ne pouvait être la rivière Kitlope et je lui ai dit et expliqué clairement que l'autre branche de la rivière Kitlope s'élevant à l'ouest de la rivière Tsatsquot, elle ne pouvait être d'aucun service.

22869. N'y a-t-il pas d'autre rivière que le Kitlope et de la même description qui coule dans le canal Gardner?—Non que j'en connaisse. Il peut y avoir d'autres rivières dans une direction ouest qui se déchargent dans le canal Gardner, mais elles doivent être nécessairement de très petites rivières, parce qu'il n'y a que deux grandes rivières le Kitlope et le Kimano. De fait je pense qu'il n'y a pas d'autres rivières. Tous les autres cours d'eau qui se déchargent dans le canal Gardner ne sont que de simples ruisseaux alimentés par les glaciers.

22870. Et tributaires d'une de ces rivières principales?—Non, cours d'eau indépendants.

22871. Qui arrivent à l'océan sans se joindre à la rivière Kitlope ou à la rivière Kemano?—D'après cette localité, quoique je ne sois pas descendu à cette partie dépeinte sur la carte, je suis moralement convaincu et j'ai le témoignage des sauvages—ils n'avaient aucune raison de me dire un mensonge à ce sujet—je suis moralement convaincu que c'était la Kitlope. Une autre raison pour laquelle j'ai conclu que cette branche de la rivière Kitlope désignée sur ma carte comme venant du lac au Castor, était la rivière Kitlope proprement dite, vient du fait que le plateau d'épanchement des Monts Cascades descend vers l'ouest jusqu'à une vingtaine de milles tout au plus du canal Gardner. Conséquemment, ce cours d'eau ne pouvait tomber dans le canal Gardner ailleurs qu'au point de chargement de la rivière Kitlope. Il ne pouvait tomber dans le canal Gardner au nord ou à l'ouest.

22872. D'après la forme du pays entre le plateau d'épanchement et la partie connue de la rivière Kitlope, il était évident que cette branche, que ce cours d'eau que vous appelez la Kitlope trouvait son cours à la partie connue de la Kitlope avant d'arriver au canal Gardner?—Oui, certainement, tout tendait à cette conclusion. Comme je ne l'ai jamais vu et que je ne l'ai jamais descendu, je ne peux en dire plus.

22873. Les chiffres que vous avez donnés se rapportent aux dépenses de votre expédition dans cette partie du pays désignée sur cette carte?—Certainement, et à la mienne seulement.

**BRAUN.**

FREDERICK BRAUN est assermenté et interrogé :

PRATIQUE DU  
DÉPARTEMENT.

*Par le Président :—*

22874. Quel est votre position dans le département des chemins de fer et des canaux?—Secrétaire.

Secrétaire du département des chemins de fer et des canaux.

22875. Secrétaire en chef?—Secrétaire, monsieur, du département des chemins de fer et des canaux.

22876. Avez-vous occupé cette position depuis l'établissement de ce département?—J'étais secrétaire du département des travaux publics avant la division du département.

22877. La même position ?—La même position.

22878. Vous avez alors été secrétaire depuis le commencement du chemin de fer du Pacifique dans le département qu'administrerait les chemins de fer ?—Oui ; j'ai été secrétaire depuis 1864.

22879. Voudriez-vous donner une idée générale de la part que vous avez vous prise aux affaires relatives au chemin de fer du Pacifique Canadien ?—Je ne le pourrais pas.

22880. Avez-vous correspondu au sujet des contrats par exemple ?—Non ; excepté sur instruction du ministre. Je remplissais les instructions reçues et recevais les communications adressées au département.

22881. Était-ce de votre devoir d'agir quelquefois d'après votre propre jugement ?—Non ; excepté pour les affaires de routine que je faisais moi-même ; mais dans les cas où une instruction était nécessaire j'ai toujours agi d'après des instructions. Il a toujours agi sur instruction.

22882. Au sujet de ces affaires de routine, pourriez-vous mentionner les principales dont vous vous êtes occupé relativement au chemin de fer du Pacifique ?—J'ai reçu les communications adressées à moi comme secrétaire ; j'ai accusé réception de ces communications ; j'ai fourni les formules à toute personne qui en demandait, ce qui était sous ma charge —tout ce qui a rapport à l'ouvrage habituel du bureau. Je ne pense pas qu'il y ait autre chose.

22883. Au sujet des communications qui vous étaient adressées sur des affaires relatives au chemin de fer du Pacifique, quelle était votre manière d'agir en général relativement à ces communications ?—Après les avoir reçues un employé en prenait note, —les inscriptions sont faites dans un livre—je les déposais ensuite devant le sous-ministre.

22884. Voulez-vous dire le sous-secrétaire ou le sous-ministre ?—Le sous-ministre qui à son tour les mettait devant le ministre, et je suppose qu'ils discutaient sur le contenu de ces communications ; ils mettaient leurs instructions sur la face du document afin qu'une fois revenu dans mon bureau, je pusse faire exécuter leurs instructions. Le ministre et le sous-ministre, après avoir pris connaissance du contenu, endossaient sur la face du document leurs instructions à ce sujet et les renvoyaient au témoin pour faire exécuter leurs instructions.

22885. Quand vous dites sur la face du document, ne voulez-vous pas dire qu'ils l'endossaient ?—Oui ; ils l'endossaient comme sur cette pièce que je produis (déposant un document officiel.)

22886. Avez-vous l'habitude de noter, par écrit, la date de la réception de chaque communication ?—Pas par écrit, Monsieur, mais j'ai un sceau que je règle tous les jours selon la date, et quand je reçois un document, je le frappe avec le sceau. Il y a des pièces adressées par exemple au sous-ministre. Il n'a pas de sceau et si cette pièce ne m'arrive pas elle ne portera pas le timbre. Quand elle m'arrive elle est timbrée.

22887. Je comprends que les communications relatives aux affaires du chemin de fer sont portées par vous au sous-ministre ?—Au sous-ministre, monsieur. Communications déposées devant le sous-ministre.

22888. Vous ne communiquez pas alors directement avec le ministre, règle générale ?—Non ; excepté dans l'absence du sous-ministre.

22889. Je suppose que c'est votre pratique de répondre à ces communications comme secrétaire et d'après des instructions que vous tenez, soit du sous-ministre soit du ministre lui-même ?—Oui.

*Pratique du Département.*

22890. Comment ces instructions vous sont-elles transmises ?—Généralement elles sont sur la face du document, ou sur des morceaux de papier apportés par le messager ; ou elles sont données verbalement.

Comment on répond aux lettres.

22891. Alors il n'y a pas de règle établie par laquelle elles devraient être par écrit.—Je veux dire les instructions qui vous sont données ?—Non.

22892. Quand les instructions sont verbales, faites vous, vous-même une note se rapportant à la substance de ces instructions ?—S'il y a un papier, je le fais.

22893. Je m'enquiers maintenant des occasions où elles sont verbales ?—Eh ! bien je dis, s'il y a un document j'écrirai les instructions, mais s'il n'y en a pas on pourra me donner instruction d'écrire à la personne qui n'a pas écrit sur des détails se rapportant à l'affaire.

22894. C'est-à-dire à propos d'affaires au sujet desquelles il n'y a pas de document existant dans ce temps-là ?—Oui.

22895. Mais si c'était en réponse à une autre lettre, vous auriez alors la lettre originale et vous noteriez sur sa face la substance de toute instruction qui vous serait donnée verbalement ?—Oui ; je le ferais, règle générale.

Un registre de lettres reçues et envoyées.

22896. Y a-t-il dans votre bureau un registre sur lequel vous inscrivez jour par jour les sujets sur lesquels vous avez reçu des communications et aussi les sujets sur lesquels vous avez écrit des lettres ?—Nous tenons un registre des lettres reçues et envoyées tous les jours.

22897. Vous adressez-vous quelquefois au ministre lui-même au sujet de ces affaires en présence du sous-ministre ?—Quand je suis appelé.

22898. Était-ce au sujet des affaires du chemin de fer que vous avez été là parfois, avec le sous-ministre ou de vous-même, quand le sous-ministre était à la ville ?—Oui, sans doute. C'est déjà depuis un si grand nombre d'années ; comme de raison.—

22899. Alors, dans ces occasions, vous receviez vous-même en présence du ministre les instructions relatives aux affaires ?—Oui.

22900. Et dans ces occasions vous notiez sur un document écrit, s'il y en avait, quelles étaient les instructions ?—Oui.

CONSTRUCTION DU  
CHEMIN DE FER—  
CONTRAT 5 A.

22901. Vous vous rappelez un télégramme envoyé relativement à des travaux sur la branche proprement dite de Pembina Nord. Je veux dire envoyé par vous. Je pense que je vous ai écrit un mot vous demandant au nom de quelle autorité vous aviez télégraphié la substance de cette dépêche comme vous l'avez fait ?—Oui.

22902. Et vous avez répondu que vous aviez raison de penser que c'était d'après les instructions du ministre ?—Oui.

25903. Êtes-vous encore de cette opinion ?—Oui.

Il sait qu'il n'enverrait aucun message important sans instruction.

22904. Quelles raisons avez-vous maintenant de penser ainsi ?—La raison que je sais, c'est que je n'enverrais pas de message important sans instruction.

22605. Est-ce là la seule raison que vous avez ?—Oui.

*Construction du chemin de fer—*

*Conti at 5 A.*

22906. Ce serait alors la raison de votre propre infaillibilité?—Non, ce serait mettre en pratique la règle qui m'a toujours guidé depuis que je suis dans cette position.

22907. Mais s'il vous arrivait de faire une erreur, ce serait alors une exception à la règle?—Non; je ne dis pas que je ne pourrais pas faire d'erreur, mais je n'enverrais pas de message sans instructions.

22908. Avez-vous dans votre département maintenant un registre de ces affaires, pour rafraîchir votre mémoire sur ce sujet?—Je pourrais y voir.

22909. N'avez-vous pas fait ces recherches lorsque je vous ai écrit une lettre?—Oui.

22910. Vous rappelez-vous avoir trouvé quelque indice de l'autorité qui vous avait donné ces instructions?—J'ai dû répondre dans le temps.

22911. Votre réponse n'était pas précise. Votre réponse disait que vous aviez raison de croire que vous teniez vos instructions du ministre—vous n'avez pas dit sous-ministre ou de toute autre personne, mais du du ministre?—Oui.

22912. Je suppose qu'on a parlé de l'affaire dans votre département—de l'affaire sur laquelle je vous questionne maintenant?—Au sujet de ce télégramme?

22813. Oui?—Je le suppose.

22914. En doutez-vous?—Je ne pourrais pas dire positivement sans consulter les documents, pour voir à quelle époque c'est arrivé.

22915. N'y a-t-il pas eu, en votre présence, une discussion à ce sujet entre les principaux employés de votre département?—Non que je sache, non que j'en aie le moindre souvenir.

22916. Je vais tâcher de rafraîchir votre mémoire à ce sujet et peut-être pourrez-vous vous souvenir de quelque conversation. Un arrêté du conseil a été passé autorisant M. Whitehead à faire certains travaux sur l'embranchement de Pembina Nord aux taux désignés dans l'arrêté pour deux des principaux articles; dont un était les travaux de terrassement, et les prix pour deux autres articles ont été aussi désignés dans l'arrêté; et rien n'a été dit au sujet du reste des travaux à faire; mais vous avez envoyé une dépêche à M. Rowan disant que M. Whitehead devait continuer de construire l'embranchement, nommant les prix désignés par l'arrêté du conseil pour deux des articles et que pour tous les autres items il devait avoir le prix de la construction de la section 15 qui était une entreprise à prix élevés. La conséquence a été qu'il a eu un prix excessivement élevé pour les fossés d'assèchement entre autres choses—à peu près le double de ce qu'il aurait fallu pour le faire si l'on avait fait appel à la compétition publique.—Et maintenant c'est une question de savoir comment a été envoyé ce télégramme contenant des articles qui n'étaient pas mentionnés dans l'arrêté du conseil privé?—Je me rappelle la circonstance.

Il se rappelle l'arrêté du conseil et le télégramme se rapportant aux prix du contrat No. 5 A.

22917. La chose est-elle maintenant plus fraîche à votre mémoire que quand vous avez parlé en premier lieu?—Oui; je me rappelle la circonstance maintenant. Je me rappelle l'arrêté du Conseil maintenant et la dépêche.

*Construction du chemin de fer—  
Contrat 5 A.*

22918. Donnez en la description s'il vous plaît?—J'aimerais à consulter les documents. Je pense que je peux trouver quelque chose pour expliquer la dépêche aussi.

22919. Pensez-vous que vous ayez trouvé quelque écrit?—Je pense que je le ferai.

22920. J'ai appelé déjà votre attention sur ce sujet et je crois comprendre que vous avez fait les recherches alors?—Oui; j'ai dû faire des recherches alors.

22921. Vous ne vous rappelez pas maintenant quel a été le résultat de ces recherches?—Non, mais je crois que je trouverai quelques papiers à ce sujet.

22922. En sus de la lettre que je vous ai écrite, je crois vous avoir parlé à ce sujet dans votre département?—Oui.

Il ne peut pas dire de qui il tenait ses instructions pour envoyer cette dépêche.

22923. Vous ne pouvez pas dire maintenant de quelle autorité vous teniez vos instructions pour envoyer cette dépêche?—Non.

22924. Dites-vous que c'est votre devoir d'ouvrir, comme je le comprends, toutes les communications qui vous sont adressées comme secrétaire?—Oui.

**SOUSSIONS—  
PRATIQUE DU  
DÉPARTEMENT.**

La date de la réception est marquée sur l'enveloppe et les soumissions sont mises de côté jusqu'au dernier jour désigné pour les recevoir; alors ils les met entre les mains du sous-ministre.

22925. Ceci comprend-il toutes les soumissions pour les travaux?—Non, je devrais excepter les soumissions. Les soumissions sont marquées sur la face: soumissions pour certains travaux, et je marque la date de réception sur l'enveloppe même; je les mets de côté jusqu'au jour de réception—c'est-à-dire le dernier jour. Alors je les dépose fermées entre les mains de M. Trudeau.

22926. Est-ce là une pratique invariable, où est-elle seulement générale?—Invariablement, Monsieur. Je puis par inadvertance ouvrir une soumission, dans le cas où rien ne démontre que c'est une soumission, ou autre chose qu'une communication ordinaire.

22927. Quel est le but de timbrer les enveloppes dans lesquelles viennent les soumissions?—C'est ordinairement la date de réception.

22928. Pourquoi cette mesure est-elle nécessaire?—Des questions au sujet de la date de l'arrivée pourraient s'élever. Des soumissions arrivent quelquefois après l'heure voulue, par exemple dans l'après-midi. Ils fixent généralement l'heure du jour à laquelle elles doivent être reçues, par exemple dans l'après-midi, ou après l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest. Le timbre démontre la date de l'arrivée; le timbre du bureau de poste, quand les lettres arrivent par la malle indique ainsi la date où elles ont été envoyées. Je mets P. M. au-dessous avec la plume si elles sont reçues dans l'après-midi.

Le témoin est la première personne qui touche aux soumissions.

22929. Voulez-vous dire que vous avez toujours été le premier à toucher aux soumissions—c'est-à-dire lorsqu'elles viennent dans des enveloppes marquées "soumissions"?—Oui.

22930. Vous êtes la première personne qui en disposez dans tous les cas?—Oui.

22931. Sur chacune vous marquez l'heure à laquelle vous les avez reçues?—Pas l'heure.

22932.—Le jour?—Oui; le jour s'il est midi. Comme de raison celles

*Soumissions—  
Pratique du Département.*

reçues avant midi sont simplement timbrées à la date du jour, et si c'est dans l'après-midi, je mets P. M. sous le timbre.

22933. Quand ces soumissions sont ouvertes dans la suite vous n'êtes pas toujours présents, mais vous avez été quelque fois présent?—Pas toujours, mais généralement. Le témoin est ordinairement présent à l'ouverture des soumissions.

22934. Vous êtes ordinairement l'une des personnes en la présence desquelles elles sont ouvertes?—Généralement.

22935. L'usage des enveloppes est-il alors fini ou sont-elles encore conservées après cela?—Elles sont généralement conservées.

22936. Pourquoi sont-elles conservées?—Pour cette raison, pour voir la date de réception. Les enveloppes sont généralement conservées pour indiquer la date de réception.

22937. Je comprends que vous voulez dire que c'est entendu dans le département de les conserver après le jour d'ouverture?—Dans plusieurs cas elles sont conservées pendant un temps considérable.

22938. Dans le but ostensible d'indiquer l'heure ou le moment du jour dans le cas où il pourrait survenir une contestation à ce sujet?—Oui, c'est cela.

22939. Vous sont-elles remises comme secrétaire une fois qu'elles ont été ouvertes par quelques autres fonctionnaires supérieurs?—Les enveloppes auxquelles vous faites allusion?

22940. Tout?—Non; les soumissions restent entre les mains du sous-ministre jusqu'à ce que l'une d'elles soit acceptée et que les conditions, ou du moins le contrat, soit signé. Elles me sont alors remises et je vois à ce qu'elles soient endossées et qu'on en dispose comme des autres documents.

22941. Quand elles vous sont remises, tous les papiers relatifs à chaque soumission, comme vous le comprenez, vous sont-ils aussi remis?—Oui.

22942. Et les enveloppes aussi?—Avez les enveloppes.

22943. Maintenant, entre le jour de réception des soumissions et le jour où vous marquez la date de telle réception, quel soin prenez-vous de ces documents jusqu'au jour de l'ouverture?—Je les mets dans un casier.

22944. Quelle espèce de casier: voulez-vous dire dans un coffre-fort ou dans un bureau ouvert?—Je veux dire dans une armoire fermée par une serrure Chubb. Il met les soumissions dans une armoire fermée par une serrure Chubb.

22945. Dans votre bureau?—Oui; dans mon bureau. Généralement les soumissions sont accompagnées de chèques faits à ordre comme de raison.

22946. Vous avez la clef de cette armoire?—Je l'ai.

22947. D'autres que vous l'ont-ils?—Personne autre.

22948. Vous ne savez pas que quelqu'un dans votre département ait une clef qui l'ouvre?—Non, ils n'en ont pas. Je pourrais toujours voir si quelqu'un a essayé de l'ouvrir, parce que s'ils l'avaient essayé je ne pourrais pas l'ouvrir. J'ai à renverser le mouvement.

*Soumissions—  
Pratique du Dépar-  
tement.*

22949. Un autre pourrait-il renverser le mouvement? — Non, il n'aurait pas la clef.

22950. Mais s'ils avaient une clef?—Oui, comme de raison. C'est une serrure de sûreté.

22951. Y a-t-il une seconde clef pour cette serrure quelque part?—Non, monsieur.

Il tient des documents personnels dans la même armoire.

22952. Quels sont les autres documents qui sont contenus dans cette armoire?—Des documents personnels.

22953. Vos propres documents à vous?—Oui, mes propres documents à moi.

22954. N'est-ce pas un des des<sup>de</sup> dépositaires officiels?—Non, monsieur.

22955. Alors les soumissions sont de fait sous votre garde personnelle depuis le jour où elles sont reçues jusqu'au jour où elles sont ouvertes?—Oui.

Le témoin a individuellement la charge des soumissions.

22956. Vous en êtes individuellement chargé?—J'en ai individuellement la charge. Elles me sont adressées.

22957. Ne vous êtes vous jamais aperçu que l'armoire avait été laissée ouverte par accident?—Non.

22958. N'avez-vous jamais su que des papiers avaient été vus ou touchés pendant votre absence?—Pas sortis de l'armoire.

22959. Je veux dire sortis de l'armoire?—Non parce que je porte toujours la clef sur moi.

22960. Mais si vous aviez laissé l'armoire ouverte par accident, ceci n'empêcherait pas une personne d'y toucher?—Non.

Personne à sa connaissance n'a jamais touché aux soumissions après leur réception.

22961. Mais vous dites que vous ne savez pas si quelqu'un a vu ou touché ces documents pendant votre absence?—Non ; rien n'a jamais disparu de cette armoire, que je sache.

22962. Vous savez, comme de raison, que les soumissions ne vous arrivent pas toujours par le bureau de poste?—Non.

22963. On vous les donne personnellement quelquefois?—Oui et on me les donne ainsi très fréquemment.

22964. Je suppose que vous en disposez de la même manière que vous disposez de celles qui arrivent par la poste?—De la même manière.

22965. Est-il arrivé quelquefois que les soumissions vous soient arrivées sans que l'enveloppe portât la marque de soumission?—Oui, ceci est arrivé souvent.

Si une soumission arrive sans être marquée, il l'ouvre, la timbre et en dispose comme des autres.

22966. Dans ces cas vous ouvrez les soumissions, je suppose, sans savoir ce que c'est?—Oui, sans le savoir ; j'écris alors une note sur la face du document, je le timbre et j'en dispose comme d'une autre soumission.

22966. Mais bien entendu, vous devez en connaître le contenu?—Comme de raison, je le pourrais.

22968. Vous en avez pris connaissance, ne l'avez-vous pas fait?—Je ne le pense pas. Ces soumissions portent les prix de la cédule, et je n'aurais pas par devers moi les quantités pour arriver au total.

*Soumissions—  
Pratique du Départe-  
ment.*

22969. Mais ces soumissions ont généralement leurs quantités toutes faites et le calcul est fait de manière à donner et la somme totale et le prix?—Oui.

22970. Mais vous dites que vous n'avez pas pris connaissance du contenu d'aucune des soumissions de cette manière?—Oui ; je le dis.

22971. Ne vous a-t-on jamais fait de proposition se rapportant à quelque une des soumissions dans le but de vous engager à en révéler la substance à quelqu'un?—Bien, je pourrais à peine le dire, monsieur ; je ne pense pas qu'aucune tentative sérieuse de ce genre ait été faite. Les entrepreneurs, bien entendu, essaient d'avoir des informations. Ils le font d'une manière indirecte, mais je ne me rappelle pas que quelqu'un se soit jamais adressé à moi délibérément pour obtenir des informations, je ne me souviens pas non plus d'avoir jamais donné aucune information se rapportant aux travaux de cette nature.

22972. N'avez-vous jamais, soit avec intention ou sans intention, communiqué à quelqu'un le contenu ou ce que vous considérez être le contenu d'aucune soumission dans le département?—Non, monsieur.

22973. Ou aucune partie d'aucune soumission?—Ou aucune partie d'aucune soumission. Je suppose que la question comprend les soumissions avant qu'elles aient été reçues. Je veux dire avant le temps de l'ouverture et aussi avant la signature du contrat.

22974. Je veux dire ce qui peut donner à une personne soumissionnaire un avantage sur un autre?—Non, monsieur ; jamais.

22975. Ou ce qui pourrait donner à une personne qui se proposerait de soumissionner quelque avantage sur un autre?—Non monsieur, jamais.

22976. Savez-vous si telles informations ont été données par quelqu'un en rapport avec votre département?—Personnellement, non monsieur. Je n'en connais pas personnellement.

22977. Est-ce l'habitude en ouvrant les soumissions d'enregistrer chacune d'elles dans un livre ou d'en prendre note par écrit dans l'ordre qu'elles sont ouvertes?—A mesure qu'elles sont ouvertes, elles sont marquées par le sous-ministre et il dit "ouverte en présence de—". Il signe et si un autre fonctionnaire est présent en outre, il signe et je signe le dernier—c'est-à-dire sur la face.

Les soumissions sont marquées par le sous-ministre à fur et à mesure qu'elles sont ouvertes.

22978. C'est-à-dire sur la cédule générale n'est-ce pas?—Non ; c'est-à-dire sur le dos de la soumission elle-même, et la date est aussi inscrite ; et en outre une liste est faite. Il y a une lettre. Nous appelons cette soumission A, et quand les dernières sont ouvertes, la même inscription est faite au bas, signées par les trois personnes présentes, mais les noms ne sont pas donnés. Les noms sont réservés.

Les noms réservés.

22979. Les noms ne sont pas donnés dans quoi?—Sur la liste. L'employé ne sait pas le nom de la personne que représente la lettre A.

2280. Alors, selon votre pensée maintenant, la substance de chaque soumission est marquée d'une lettre particulière?—Oui.

22891. Et sur la liste une lettre correspondante est écrite sans le nom?—Oui.

22982. Et l'employé fait le calcul des prix de la cédule?—Comme de raison toutes ces cédules doivent être revisées.

*Soumissions—  
Pratique du Département.*

32983. Alors comme je vous comprends, à l'ouverture des soumissions une cédule est faite marquée d'une lettre pour chaque soumission, et les détails de cette soumission sont donnés sur cette liste?—Je ne pourrais pas dire, monsieur, sans consulter. Je crois que vous pouvez trouver une cédule là. En regardant à la cédule, je vois que les noms et autres particularités sont donnés.

Procédés suivis  
pour l'ouverture des  
soumissions.

22984. Sans parler de ce cas-ci en particulier, je veux m'assurer de la pratique générale sur ce sujet, je serais heureux si vous vouliez me dire ce que vous vous rappelez relativement à cela dans les cas où vous avez été présent?—Oui; je me rappelle qu'aussitôt qu'une soumission est ouverte la lettre est écrite sur la face et sur une cédule, ainsi que le nom du soumissionnaire et le lieu de sa résidence. Dans quelques cas le nom des sûretés, soit que la soumission soit accompagnée d'un chèque ou d'autres sûretés, et le montant.

22985. Est-ce là le souvenir que vous en avez, que c'est la pratique générale, ou est-ce un cas isolé survenant de temps à autre où toutes ces particularités sont données?—Ceci a été la pratique générale relativement aux contrats de chemin de fer.

22986. Est-ce que cette feuille sur laquelle ces inscriptions sont d'abord faites, est conservée?—Oui; c'est sur cette feuille que vous voyez ouverte.

22987. Alors le certificat qui est donné est réellement le registre original, n'est-ce pas que cette cédule et certificat donné par des personnes qui disent avoir ouvert ces soumissions se rapportant au chemin de fer du Pacifique, est réellement la feuille originale sur laquelle les soumissions sont faites?—Oui; ceci reste avec les soumissions et les suit.

On n'a pas disposé  
des premiers contrats  
dans la manière décrite.

22988. Maintenant le contrat No. 1, relativement au chemin de fer du Pacifique, a rapport à la partie de la ligne télégraphique et nous avons un tel certificat, et ce, devant nous; voulez-vous s'il vous plaît le regarder (pièce No. 1) ceci ne donne pas la résidence et plusieurs autres détails que vous avez mentionnés?—Non ceci est une des premières soumissions; vous trouverez que les autres venus subséquemment ont été modifiées. Il y a eu différentes manières d'en disposer, mais vous verrez que l'on a disposé des derniers contrats comme je viens de le dire.

22989. Vous ne voulez pas dire alors que toutes les ouvertures des soumissions ont été accompagnées des formalités que vous avez mentionnées, mais que l'on n'a agi comme vous dites que pour les soumissions de date récente?—Oui; mais j'irai plus loin. Je ne pense pas qu'il y eût des dépôts d'argent dans les premiers contrats. Je n'en suis pas bien certain.

22990. Regardez cette cédule particulière; dans votre main, je crois qu'elle est signée par vous: voulez-vous dire que c'est la feuille originale sur laquelle les particularités ont été mises relativement à ces soumissions?—Oui, c'est la feuille originale sur laquelle toutes ces écritures ont été faites à l'époque où ces soumissions ont été ouvertes.

22991. Elle n'a pas été préparée dans la suite d'après les données originales?—Non; ceci est le registre original.

22992. Je pense vous avoir demandé une fois dans votre bureau si vous teniez un registre du temps de la réception des différentes soumissions relatives à différents travaux?—Vous avez pu le faire, monsieur.

*Soumissions—  
Pratique du Département.*

22993. Pouvez-vous dire maintenant si vous avez tenu un tel registre ?  
—Oui ; nous avons tenu un registre.
22994. Je veux dire un registre de la réception des soumissions ?  
Oui ; c'est un registre sur la face de la soumission même.
22995. Ceci ne répondrait pas tout à fait au même but qu'un registre indépendant ?—Jusqu'à ce que la soumission soit ouverte nous ne pouvons pas tenir d'autre registre que la lettre même.
22996. Dites-vous que vous ne pouvez pas tenir un tel registre ou que vous ne l'avez pas fait ?—Nous n'avons pas tenu d'autre registre que l'inscription sur la face de la lettre.
22997. Vous concevez que vous pourriez tenir un tel registre si l'on le croyait expédient ?—Oh, oui.
22998. Dites-vous alors, que vous ne tenez pas de registre de la réception des soumissions et que les soumissions elles-mêmes à l'époque de leur ouverture fournissent le seul registre ?—Le seul registre.
22999. De telle sorte que si une soumission venait à s'égarer ou à se perdre vous n'avez aucun moyen de savoir que telle soumission a été reçue et perdue ?—Non ; à moins que la partie intéressée ne vienne s'en enquérir.
23000. Vous n'avez dans le département aucun moyen de le savoir ?  
—Non, monsieur, les parties intéressées viendraient s'en enquérir sans doute.
23001. Je ne parle pas de cela, je parle de l'administration du département ?—Non, monsieur.
23002. Savez-vous s'il y avait une méthode adoptée de chiffrer les soumissions dans le même ordre qu'elles avaient été reçues, par exemple, ou étaient-elles chiffrées sans distinction ?—Sans distinction, si elles avaient été mêlées ; autrement elles auraient été chiffrées dans le même ordre qu'elles avaient été reçues.
23003. Ceci arrivait tout ainsi, mais sans intention ?—Sans intention. Le timbre établirait dans tous les cas l'époque de la réception.
23004. L'époque ou le jour n'enregistrerait pas l'ordre dans lequel elles étaient arrivées ?—Non ; seulement le jour, pas l'ordre.
23005. De fait, je comprends que vous dites qu'un grand nombre de soumissions sont envoyées le dernier jour, ne le sont-elles pas, et qu'elles vous sont remises à vous au lieu d'arriver par la poste ?—Oui, et si je ne me trompe, il y a un numéro marqué sur chaque soumission comme elle est reçue—Si l'enveloppe y est attachée, comme de raison—Voulez-vous me permettre d'en voir une ? Il n'y a pas d'enveloppes ici.
23006. Nous avons remarqué qu'un bien petit nombre de soumissions sont produites maintenant avec les enveloppes qui les contenait ?  
—Les enveloppes seraient au bureau. (M. Miall passe au témoin plusieurs soumissions avec les enveloppes y attachées sur nulle desquelles le témoin n'est capable de trouver un numéro.)
23007. Est-ce qu'il a été d'usage, à mesure que vous ouvrez les soumissions, de noter toute irrégularité apparante dans le moment ?—Oui.
23008. Ces notes, où le faisiez-vous ?—Sur la cédule qui accompagnait les soumissions au dépouillement.

Le seul registre tenu du temps de la réception des différentes soumissions est sur la face des soumissions.

Un grand nombre de soumissions sont envoyées le dernier jour.

*Soumissions—  
Pratique du Département.*

23009. Savez-vous si quelques-unes des enveloppes ont été jetées de côté ou détruites avec intention ?—Non.

Autant qu'il le sait, toutes les enveloppes ont été conservées.

23010. Autant que vous le savez, elles existent encoré ?—Oui, monsieur, autant que je le sais.

23011. Et on les trouverait vraisemblablement au bureau ?—Oui, conservées quelque part.

CONSTRUCTION DU  
CHEMIN DE FER—  
CONTRAT No. 5 A.

23012. Avez-vous cherché l'autorisation qui vous a fait envoyer votre télégramme du 11 mai, à M. Rowan, concernant l'embranchement de Pembina Nord ?—Oui.

23013. L'avez-vous trouvée ?—Je n'en ai pas trouvée d'écrite.

Toutes les communications d'importance soumise au sous-ministre avant d'être envoyées.

23014. Sous quelle forme l'avez-vous trouvée ?—Sur la face de cette lettre que je produis ici (Exhibit No. 324), il y a des instructions écrites par le sous-ministre, et je dois dire que toutes les communications d'importance que j'envoie sont soumises préalablement au sous-ministre.

23015. Vous voulez dire avant que vous en receviez la réponse ?—Avant d'être envoyées.

23016. Vous voulez dire que les communications que vous envoyez sont soumises à l'approbation du ministère ?—Oui.

23017. C'est la pratique ordinaire ?—Je ne parle pas naturellement des affaires de routine, mais de tout ce qui a besoin d'être approuvé.

23018. Trouvez-vous quelque memorandum concernant ce télégramme du 11 mai, à part ce qui est ici écrit sur le télégramme de M. Whitehead du 7 mai ?—Non, je ne trouve rien autre chose.

23019. Voici les mots : " Instructions ont été envoyées depuis à M. Rowan, No. 7,818, datées mai 12, 1877, et signées T. T. ; " eh ! bien, est-ce là en substance, tout ce que vous avez trouvé en fait d'autorisation de votre télégramme ?—Non pas comme autorisation.

23020. Quelle autre chose avez-vous trouvée pour votre autorisation ?—Je ne trouve rien autre chose ; mais je ne regarde pas cela comme une autorisation.

23021. Vous croyez que c'est une preuve qui sert plus tard à constater qu'il y avait une autorisation ?—Oui.

23022. Trouvez-vous autre chose avant le 11 mai ?—Non ; je ne trouve rien autre chose.

23023. Eh ! bien, que dites-vous alors de l'autorisation que vous avez reçue : que déposez-vous maintenant à ce sujet ?—Simplement que je n'aurais pu envoyer la dépêche sans autorisation.

23024. Pourquoi n'auriez-vous pas pu l'envoyer ?—Parce que l'affaire était importante, et il ne m'appartient pas d'agir sans autorisation.

23025. Quand vous dites que vous n'auriez pas pu l'envoyer, voulez-vous dire que vous n'auriez pas dû l'avoir envoyée ?—Je n'aurais pas dû l'envoyer sans y être autorisé.

23026. Est-ce donc parce que vous n'auriez pas dû l'envoyer sans autorisation que vous dites maintenant que vous ne l'avez pas envoyée sans autorisation ?—Oui, c'est pour cela.

N'aurait pu sans autorisation envoyer le télégramme à Rowan en vertu duquel Whitehead a eu les prix du contrat 15.

23027. Vous supposez que vous avez fait votre devoir et rien de plus?—Oui.

23028. Et parce que vous supposez que vous avez fait votre devoir et rien de plus, vous croyez que vous étiez autorisé?—Oui, c'est cela.

23029. Avez-vous jamais discuté les résultats de ce télégramme avec M. Trudeau ou aucun ministre des chemins de fer?—Non : je ne crois pas avoir jamais eu de discussions sur les contrats soit avec le ministre, ou M. Trudeau ou avec M. Fleming. Ces questions se débattaient entre le sous-ministre et les ingénieurs.

23030. Je ne parle pas de discussions avant le fait, mais après le fait, sur les résultats graves du télégramme?—Non ; je n'en avais pas entendu parler avant que le sujet soit venu devant la commission ou devant la chambre, je ne sais trop laquelle, une année plus tard.

N'a jamais entendu parler des résultats graves du télégramme avant que l'affaire ait été rendue publique.

23031. Savez-vous si la question a été portée devant la chambre : je ne me rappelle pas avoir vu aucune relation de cette affaire devant la chambre?—Non ; je confonds peut-être l'autre affaire de Whitehead avec celle-ci—le haut chiffre des dépenses—oh ! oui, ça doit être cela. Il y a eu un comité d'enquête concernant le contrat de Whitehead.

23032. Vous vous rappelez, comme question de fait, avoir fait voir ce télégramme à M. Trudeau ou au ministre avant de l'envoyer à Rowan?—Non, monsieur.

Ne se rappelle pas avoir montré le télégramme à Trudeau avant de l'envoyer à Rowan.

23033. Je croyais que vous disiez ce matin que lorsque vous étiez autorisé à faire quelque démarche ou quelque communication, vous notiez la substance de cette autorisation sur quelque papier, s'il y en avait de relatif à l'affaire. Or, dans ce cas-ci, il y avait l'Ordre en Conseil passé le même jour, 11 mai, mais je ne trouve pas de memorandum d'aucune espèce. Voici l'Ordre (Ordre produit), et je désirerais vous entendre expliquer, si vous le pouvez, pourquoi il n'y a pas de mention écrite de vos instructions?—C'est l'usage. Cet Ordre en Conseil a été reçu le 15 mai, d'après le timbre, du Conseil. Les documents, rapports d'ingénieurs et autres documents s'appliquant à une affaire, accompagnent généralement les rapports au Conseil. et ils reviennent avec l'Ordre. La dépêche envoyée à M. Rowan est datée du 11 mai, conséquemment quatre jours avant que l'Ordre en Conseil fût placé sous mes yeux—avant que j'eusse reçu l'Ordre en Conseil.

Le télégramme a été envoyé quatre jours avant la réception de l'Ordre en Conseil.

23034. Voulez-vous dire que c'était une des occasions où il n'y avait aucun papier s'y rattachant sur lequel vous auriez pu noter les instructions?—C'était l'une de ces occasions.

23035. En sorte que vous dites qu'il n'y avait pas de papier sur lequel vous auriez pu noter les instructions?—Je ne saurais dire positivement qu'il n'y en avait pas, mais je n'en avais pas sous les yeux dans le temps.

23036. Qui portait la responsabilité des termes de ce télégramme?—Le sous-ministre portait la responsabilité des termes de la dépêche. C'était, selon moi, le sous-ministre, parcequ'il part de lui. Si les expressions ou la teneur de la dépêche ne lui plaisent pas, il les change, et ce n'est que lorsqu'il est content de la dépêche qu'elle est expédiée.

23037. Il n'en serait pas responsable si elle ne lui était pas communiquée?—Non, sans doute.

Construction du chemin de fer—  
Contrat 5 A.

23038. Eh ! bien ; celle-ci lui a-t-elle été montrée ?—Je ne saurais le dire.

23039. La théorie de sa responsabilité est fondée sur ce fait ?—Naturellement.

23040. Pouvez-vous dire si vous avez montré cette dépêche au ministre ?—Non ; je ne me rappelle pas. Je n'avais pas l'habitude de le faire. Il est plus vraisemblable que je l'aurais fait voir à l'ingénieur.

23041. Plutôt qu'au Ministre ?—Plutôt qu'au Ministre.

Ne se rappelle pas ce qu'il a fait.

23042. Je suppose, en vérité, que tout cela est conjectural. Vous n'avez pas de raison de supposer que vous l'avez montrée du tout à aucun d'eux ?—Si j'ai suivi l'usage ordinaire, je l'ai montrée, mais je ne saurais dire dans le moment—il y a longtemps de cela—si je l'ai fait ou non.

23043. Ce memorandum, écrit au dos du No. 13,732, daté du 12 mai, 1877, par qui a-il été écrit ?—Il est de l'écriture de M. Trudeau, le sous-ministre.

Il doit y avoir eu quelque communication entre les personnes qui se trouvaient au Conseil-Privé, et le témoin pour permettre à ce dernier d'envoyer le télégramme en question.

23044. Il paraît que cet ordre en conseil était nécessaire pour autoriser quelqu'un à télégraphier à M. Rowan, et qu'il a été passé le même jour que le télégramme a été envoyé ; c'est pourquoi, je présume qu'il y a dû avoir quelque communication entre les personnes qui se trouvaient au conseil privé et vous pour vous permettre d'envoyer ce télégramme comme le résultat de l'ordre en conseil ?—Oui.

23045. Cela vous aide-t-il un peu à vous rappeler ce qui s'est passé dans cette occasion : si quelqu'un est venu du conseil vous trouver et vous a donné l'ordre d'envoyer le télégramme ?—Non ; personne ne viendrait du conseil.

23046. On aurait pu vous envoyer un memorandum, ou le ministre pouvait passer dans les bureaux de son département ?—Oui ; le ministre pouvait enjoindre au sous-ministre ou à M. Fleming de dire qu'un ordre en conseil est passé et qu'il autorise l'ouvrage. Les instructions pourraient venir sous des formes différentes—soit du ministre, du sous-ministre ou de l'ingénieur.

23047. Je suppose, d'après ce que vous en avez dit, que vous ne vous rappelez pas qu'il y eût grande urgence à propos de ce contrat en particulier ?—Rien, si ce n'est ce que j'en ai vu dans le rapport de M. Fleming.

23048. Mais vous ne vous rappelez pas la circonstance ?—Non.

23049. Règle ordinaire, interveniez-vous dans les relations entre les personnes qui faisaient le contrat pour le Département et le Département, ou d'autres personnes servaient-elles d'intermédiaires ?—De quelle manière ?

23050. Avez-vous fait quelqu'un des arrangements avec les entrepreneurs ?—Non ; je n'avais rien à voir à ça ; je signais un contrat quand il était prêt pour les signatures.

23051. Mais avez-vous pris part, de votre propre mouvement, en quelque temps que ce soit, aux négociations ?—Non.

23052. Veuillez examiner cette lettre, datée du 29 décembre, 1874 (Exhibit No 325,) une lettre de James Cooper, et dire si vous y avez répondu?—Cette lettre paraît avoir été reçue par moi le 2 de janvier, à en juger par ce timbre.

23053. Et y avez-vous répondu?—Oui.

23054. Dans quel sens?—Que nous n'en voulions pas.

23055. Où croyez-vous que cette lettre se trouvait entre sa date et le temps où vous l'avez reçue?—Je l'ignore; je vois que le commis l'a endossée le 7 janvier, avec ma note "Pas de besoin, par ordre du ministre." J'ai reçu cette instruction le 4 janvier. La réponse a dû être faite avant que la lettre ait été endossée. Je ne connais pas la date de la réponse.

23056. Comme affaire de pratique, je crois que vous mettez sur le couvert de chacune de ces lettres reçues dans votre département la date de la lettre au-dessus d'une ligne, et au-dessous de la même ligne la date à laquelle vous l'avez reçue comme secrétaire; est-ce la pratique générale?—Non. La seconde ligne indique la date de l'inscription de la lettre dans le registre par le commis.

23057. Alors elle n'est pas toujours enregistrée par le commis comme reçue, le même jour qu'elle est actuellement reçue?—Non; il s'écoule quelquefois plusieurs jours. Il y a des soumissions qui restent des trois mois sans être inscrits.

23058. Parlons de cette lettre en particulier; quand croyez-vous l'avoir reçue?—A en juger par le timbre, je l'ai reçue le 2 janvier.

23059. Pouvez-vous dire par ce que vous voyez sur la lettre maintenant, de qui vous avez reçu vos instructions concernant la réponse à y faire?—Du Ministre; je ne saurais dire par le canal de qui elles me sont venues, mais elles émanaient du Ministre sans que je puisse dire si c'est le sous-ministre ou M. Buckingham qui me les a communiquées.

23060. Si donc une tierce partie, autre que le ministre lui-même, vous disait que le ministre avait donné des instructions particulières, inscrieriez-vous au dos du document que ces instructions ont été reçues du Ministre?—Cela dépendrait, naturellement, de la personne qui m'apporterait l'ordre. Si c'était le sous-ministre, ou le secrétaire privé ou M. Fleming—Ce sont les seules personnes qui pourraient communiquer avec moi dans une affaire de cette sorte.

Si le sous-ministre, ou Fleming ou le secrétaire privé du ministre disait au témoin que le ministre avait donné certaines instructions, le témoin inscrirait "Par ordre du ministre."

23061. Si l'un ou l'autre de ces trois messieurs venait à vous comme porteur d'instructions du ministre, vous inscririez au dos du document ces instructions et vous noteriez qu'elles ont été reçues par l'ordre du ministre?—Oui.

23062. Sans mentionner par quel intermédiaire vous les avez reçues?—Sans dire qui me les a apportées.

23063. Ainsi, vous ne pouvez dire en voyant sur le papier les mots "par ordre du ministre," si c'est le ministre qui vous a lui-même donné ses ordres, ou si ce sont d'autres personnes qui vous les ont transmis?—Non, je ne le pourrais pas.

23064. Pouvez-vous dire à l'heure qu'il est, soit en voyant ce document, ou d'après quelqu'autre moyen d'information, de qui vous avez

*Rails d'acier—  
Pratique du Département.*

reçu ces instructions vous enjoignant de répondre à la demande de M. Cooper qu'on n'avait pas besoin de rails davantage?—Je ne le puis pas. En examinant cette note au crayon dans le coin, on dirait qu'elle est de l'écriture de M. Buckingham, on pourrait aussi dire que c'est la mienne. C'est difficile à dire, mais je ne vois pas non plus pourquoi j'aurais fait dans le coin une annotation au crayon, et écrit la même chose avec de l'encre sur la face du document.

La direction au crayon sur l'Exhibit No. 325 est probablement de l'écriture de Buckingham, le secrétaire privé du ministre.

23065. Cela vous donne à croire que la direction écrite est de M. Buckingham?—La direction au crayon—et elle est répétée sur la face—sur le dos du document—avec de l'encre.

23066. Par vous?—Oui.

Un message du ministre envoyé par l'entremise du secrétaire privé était reçu par le témoin comme s'il venait du sous-ministre.

23067. Vous recevriez un message que vous apporterait monsieur Buckingham comme venant du ministre avec autant de foi en son autorité que si ce message vous venait par le canal de M. Fleming ou de M. Trudeau?—Oui, sans doute.

23068. Et du secrétaire privé de n'importe quel ministre?—Oui.

23069. De M. Bradley, par exemple, porteur d'un ordre du ministre actuel?—Certainement.

Reconnait l'écriture de Buckingham.

22070. Examinez bien ce memorandum au crayon sur la face de la lettre: ne vous laisse-t-il l'impression bien forte qu'il a été écrit par telle ou telle personne?—Oui; je dirais qu'il a été écrit par M. Buckingham.

CONSTRUCTION DU  
CHEMIN DE FER—  
CONTRAT 5 A.

23071. Pour en revenir encore une fois au télégramme, du 11 mai, à M. Rowan relativement à l'embranchement de Pembina Nord, pourriez-vous dire si c'est de M. Fleming ou de quelqu'autre personne liée au département des ingénieurs que vous avez reçu des instructions sur les détails?—Non, et il n'est pas vraisemblable que j'en aurais reçu.

SOUSSIONS.

23072. Nous avons demandé, il y a quelque temps à votre département un relevé des dépôts faits, s'il y en avait, avec chacune des soumissions ou avec les contrats comme garantie; nous demandions aussi comment on en avait disposé. Savez-vous si ce relevé a été fait; ou pouvez-vous dans le moment nous renseigner à cet égard?—Non; je ne l'ai pas vu.

23073. Comme de raison vous pouvez le savoir en vous adressant à votre département?—Oui.

23074. Et je suppose qu'il nous faudra le demander une seconde fois?—Je vais en prendre note.

Où les soumissions sont conservées.

23075. Vous parliez, ce matin, de soumissions qui avaient été déposées dans un placard dans votre cabinet, est-ce l'armoire qui est attachée au pupitre où vous vous placez?—Oui.

23076. Est-elle dans la partie qui est en face de votre siège, ou est-elle sur un des côtés?—Sur l'un des côtés.

23077. Est-ce une espèce d'aile à votre pupitre, ou fait-elle corps avec lui?—Elle fait partie du haut.

23078. Y a-t-il en outre une partie centrale?—Il y a aussi une partie centrale divisée en cases, et elle se ferme.

23079. Et cela forme une aile séparée avec porte indépendante?—  
Oui

*Soumissions.*

23080. Est-elle appuyée ou scellée au mur?—Non; elle est placée au milieu de la chambre.

23081. Est-ce une armoire de bois?—Oui; avec panneaux en arrière.

23082. Avez-vous jamais eu occasion de soupçonner qu'on avait essayé à y pénétrer de quelque façon; ou de vous apercevoir qu'on en avait dérangé la boiserie?—Non.

23083. Ni que la serrure ait été dérangée?—J'ai découvert plusieurs fois qu'on avait essayé, mais inutilement, d'ouvrir la serrure. J'ai fait voir à votre secrétaire comment cela avait pu se faire ou se tenter.

23084. Et comment vous vous en apercevriez immédiatement après?—Oui.

23085. Avez-vous quelque raison de penser que quelque personne ait jamais, contre votre gré et à votre insu, manié le contenu de cette armoire?—Non.

*N'a pas de raison de penser que l'armoire ou sont gardées les soumissions ait jamais été soumise à une tentative d'effraction.*

23086. Ni d'aucune autre façon, pour donner à d'autres personnes des renseignements sur le contenu des soumissions avant l'heure et le jour réguliers?—Non.

23087. D'après la pratique et l'administration qui existent dans votre département voyez-vous aucun moyen pour qui que ce soit, de se procurer des renseignements sur le contenu des soumissions avant la dernière heure fixée pour leur réception de manière à en prendre avantage et à formuler en conséquence une soumission en son propre nom?—Non; je ne vois pas comment la chose pourrait se faire, les soumissions restant sous scellé jusqu'au moment où elles sont remises entre les mains du sous-ministre.

23088. Vous vous attendiez, n'est-ce pas, à être appelé à produire certaine correspondance concernant une réclamation de M. Horetzky pour une augmentation de salaire ou pour arrérages?—Oui.

*RÉCLAMATION DE HORETZKY.*

23089. Avez-vous sur vous cette correspondance?—Oui.

23090. Les Commissaires ont décidé de ne pas s'occuper, pour le moment, d'affaires se rattachant à des réclamations d'argent contre le gouvernement, c'est pourquoi nous ne croyons pas qu'il importe au sujet que nous traitons d'examiner cette réclamation; si nous changeons d'avis, nous vous demanderons alors de produire cette correspondance; si je ne me trompe elle traite entièrement d'une réclamation de M. Horetzky pour arrérages de salaire?—Oui, pour arrérages.

23091. Ou pour quelque allocation de quelque espèce de la part du gouvernement?—Oui.

23092. Autant que vous vous rappeliez, les soumissions pour ouvrages venaient-elles toujours à votre adresse comme secrétaire, ou étaient-elles quelquefois adressées à d'autres personnes dans le gouvernement?—Oui; quelquefois elles arrivaient directement au ministre.

23093. Et comment vous parvenaient-elles à vous?—Le ministre les envoyait par son secrétaire privé.

23094. Vous rappelez-vous quelque cas où elles vous sont ainsi parvenues et pourriez-vous dire pour quel ouvrage la soumission était envoyée?—Non, je ne me rappelle aucun cas. L'annonce demandant

*Soumissions.*

des soumissions disait : “ Des soumissions adressées au soussigné ” et endossées : “ soumission pour tel ouvrage ” ; mais, malgré cela, il y avait des gens qui envoyaient leurs soumissions au ministre, en quelle occasion, je l'ignore, mais je sais que la chose a eu lieu.

23095. Pourriez-vous dire si, dans aucune de ces occasions, il y avait quelque irrégularité dans le document ou quelque chose de particulier dans ce cas spécial?—Non.

OTTAWA, jeudi, 7 juillet, 1881.

**Schreiber.**

COLLINGWOOD SCHREIBER, assermenté et interrogé :

TRACÉ ET CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER

*Par le Président :*

23096. Vous êtes l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique?—Je le suis aujourd'hui ; oui.

Ingénieur en chef depuis le 20 mai 1880.

23097. Depuis quand?—Depuis le 20 mai, 1880, je crois.

Entra au service au 1er décembre 1879, comme ingénieur surintendant.

23098. Etiez-vous attaché à ce chemin auparavant?—Oui ; j'entrai au service le 1er décembre, 1879, comme ingénieur surintendant du district entre le Fort William et les Montagnes Rocheuses.

23099. Où était votre quartier général dans ce temps-là?—A Ottawa dans le temps.

23100. Avez-vous passé une bien grande partie de ce temps éloigné d'Ottawa avant votre nomination comme ingénieur en chef?—Oui ; j'en ai passé une grande partie dans le Nord-Ouest entre le Portage La Prairie et le Fort William.

23101. Avez-vous fait une inspection personnelle des ouvrages en voie de construction?—Oui ; j'en ai fait une inspection minutieuse.

23102. De quels ouvrages?—Des contrats 42 et 15 ; de fait, je puis dire entre le Portage La Prairie et la Rivière à l'Aigle.

23103. Cela embrasserait alors le contrat 41, aussi bien que 42?—Non ; je ne suis pas allé dans ce temps-là exactement, sur le contrat 41.

A inspecté de près les contrats Nos. 42, 15 et 48, et l'embranchement de Pembina.

23104. Quels ouvrages aviez-vous inspectés de près?—42, 15, l'embranchement de Pembina, et le contrat 48.

23105. Il n'y avait pas grand'chose à inspecter sur 48 jusqu'au temps où vous êtes devenu ingénieur en chef?—Bien peu.

23106. Vers quel temps de l'année êtes-vous allé sur ces deux sections 42 et 15?—En décembre ; à Noël, 1879.

23107. La neige vous a-t-elle gêné en aucune manière pour votre inspection?—Pas le moins du monde.

23108. Avez-vous pu faire quelque comparaison entre la désignation de la ligne et toute autre désignation qui aurait pu être adoptée dans le voisinage?—Dans les environs immédiats ; oui. J'ai examiné différentes petites choses se rapportant au détail de la désignation, mais rien de bien étendu. Je puis dire que lorsque j'ai été nommé, je pris pour principe d'économiser le plus possible eu égard à l'état dans lequel je prenais les choses.

Voulait économiser autant que possible.

23109. Et quant à la désignation, vous dites que vous n'avez pu examiner s'il fallait adopter certaines déviations?—Voilà tout.

23110. Mais quant à la désignation générale, vous n'avez pas fait de comparaison entre ce qui avait été adopté et aucune autre qui aurait pu être adoptée?—Aucune quelconque.

23111. Et ces légères déviations dont vous parliez sont celles, je suppose, qui pourraient arriver sur toute désignation, après vous être familiarisé avec la localité?—Vous comprenez que dans une contrée sauvage à mesure que vous l'étudiez jour par jour, il est toujours possible de faire quelques légères améliorations en changeant la ligne d'une manière ou d'une autre pour diminuer le travail sans nuire à la stabilité et à l'efficacité de l'ouvrage.

Dans une nouvelle contrée on peut de jour en jour faire des améliorations en changeant la ligne de place.

23112. Avez-vous trouvé sur la section 42 quelque chose qui ait attiré particulièrement votre attention, ou les travaux progressaient-ils comme vous vous y attendiez ou comme vous l'espérez?—Quand je suis allé là pour la première fois, les travaux n'avançaient pas d'une manière aussi satisfaisante que je l'aurais désiré; et l'un des motifs de ma visite était de donner au gouvernement toutes les informations propres à l'induire à réagir contre cet état de choses et à y porter remède.

CONTRAT No. 42

23113. Sous quel rapport les travaux ne progressaient pas d'une manière satisfaisante pour vous?—Il n'y avait pas assez de monde à l'ouvrage.

Progrès peu satisfaisant, il n'y avait pas assez de monde sur la ligne.

23114. Vous voulez dire que les entrepreneurs n'avaient pas assez de monde?—Oui.

23115. Alors, les travaux avançaient trop lentement?—Oui, dans le temps.

23116. Y avait-il quelqu'autre chose qui n'allait pas à votre goût?—Non; comme je vous le dis, nous améliorions de temps en temps le tracé nous fîmes différentes petites améliorations qui épargnèrent de grandes dépenses. Je crois que nous avons économisé au moyen de légères déviations une somme de \$600,000 à \$700,000.

L'économie dérivée de légères déviations s'élève à \$600,000 ou \$700,000.

23117. Ma question s'appliquait pour le moment à savoir s'il n'y avait pas quelque chose dans la nature des travaux qui n'allait pas à votre goût?—Oh! non; il se faisait de très bon ouvrage.

23118. Ainsi, l'ouvrage en lui-même était satisfaisant à vos yeux, mais n'avancait pas assez rapidement?—Précisément.

23119. Avez-vous commencé dès lors à faire des suggestions propres à économiser, ou avez-vous entendu que vous fussiez devenu ingénieur en chef?—Non; j'avais autorité dans le temps de faire tous changements qui amèneraient de l'économie dans les dépenses sans nuire en aucune façon à l'efficacité du chemin.

23120. Cela se passait au commencement de l'hiver de 1879-80?—Oui, 1879-80.

23121. L'un des témoins que nous avons examinés (je crois que c'est M. Jenkins) a prétendue que l'épargne serait considérable; est-ce aussi votre avis?—La différence entre l'estimé original et l'estimé du coût que nous faisons aujourd'hui, s'élèvera à quelque chose comme \$1,500,000, je crois, sur la section 42.

Différence entre l'estimé original et l'estimé du coût d'aujourd'hui: \$1,500,000;

*Tracé et Construction  
du chemin de fer—  
Contrat No. 42.*

23122. Cette épargne aurait-elle pour résultat de diminuer l'efficacité du chemin comme chemin permanent?—Je ne saurais le dire. Naturellement, un pont de bois sur des fondations en pilotis n'est pas aussi solide qu'un pont assis sur des fondations de pierre, et c'était l'intention première de traverser quelques-uns de ces lacs et baies par des ponts à fondations de pierre, c'est-à-dire, d'y jeter des pierres détachées, vous savez. Par suite du retard apporté dans l'avancement des travaux, il vous a fallu adopter des pilotis si nous voulions que l'ouvrage fût terminé au temps désiré par le gouvernement, et c'était la raison de notre choix de fondations. Comme de raison, les pilotis ne forment pas un ouvrage aussi solide qu'une fondation de pierre—pas d'une nature aussi permanente et durable.

L'économie se fera dans certains cas en faisant un ouvrage moins durable qu'autrement.

23123. Alors, cette épargne dans les dépenses s'accomplira au détriment de la durabilité et de la permanence de ces ouvrages faits autrement qu'on avait d'abord l'intention de les faire?—Dans quelques cas.

23124. Je veux dire sous quelques rapports?—Oui, sous certains rapports.

La désignation améliorée a causé une épargne de \$650,000; et le plan modifié \$350,000.

23125. Pourriez-vous dire dans quelle mesure s'accomplira l'épargne de ce côté-là?—Grâce à l'amélioration opérée dans le tracé (je parle en chiffres ronds maintenant), l'épargne sera quelque chose comme \$650,000, et le reste de la somme résultera de la modification du plan.

23126. Cette modification du plan, si je vous comprends bien, consiste à rendre le chemin moins solide et moins permanent que d'après le dessin original?—Oui, en ce qui se rapporte à ces fondations—pilotis au lieu de pierres.

23127. Ainsi, pour rendre le chemin aussi solide et permanent dans sa nature qu'on le voulait dans le principe, il pourra devenir nécessaire quelque temps plus tard d'ajouter deux déboursés actuels?—Oui, c'est vrai, mais à ce sujet il me faudrait en référer à la spécification. Bien que ces ouvrages en pierre dont je parle fussent insérés dans la première liste des travaux, il y avait cependant une clause dans l'avis aux entrepreneurs disposant qu'il était possible ou probable que l'on s'en dispenserait, (de ces pierres), et qu'on y substituerait quelqu'autre matériel. C'était là le premier avis, en sorte que c'était bien là l'intention dans le principe.

23128. C'est vrai, mais vous comparez entre le coût actuel tel qu'estimé et le coût tel qu'estimé dans le principe, et vous supposez que le coût estimé en premier lieu était celui d'un ouvrage permanent, non de la nature de celui que vous faites aujourd'hui, mais un ouvrage plus permanent et plus solide?—Sans doute qu'il l'était. Si vous donnez pour assise à une terrasse en terre une base de pierre, elle retera là tout naturellement, mais les pilotis pourrissent.

23129. Je cherche à constater quelle proportion de cette épargne est réellement une économie permanente pour le pays ou simplement une épargne temporaire, c'est pourquoi je vous demande quelle proportion peut en être attribuée aux ouvrages qui font l'affaire pour le moment mais qui devront éventuellement être remplacés par des ouvrages comme ceux qu'on avait l'intention de construire quand le premier estimé a été calculé—donnez-nous pour le présent, si vous le voulez bien, cette proportion en chiffres ronds?—Je crois que vous aurez à l'accepter telle que je vous l'ai donnée—environ—\$650,000.

*Tracé et Construction  
du chemin de fer—  
Contrat, No. 42.*

23130. C'est donc une épargne absolue de \$650,000?—Absolument. Epargne absolue de \$650,000 sans préjudice à l'efficacité du chemin.
23131. Sans préjudice à l'efficacité du chemin tel que projeté dans le principe, sous le rapport de la durée?—Certainement.
23132. Et vous épargnez \$850,000 pour le présent en construisant des ouvrages d'une nature moins permanente?—Oui, probablement.
23133. Dois-je comprendre que vous dites que, en dehors de l'épargne créée pour le présent par la construction d'ouvrages de cette espèce, vous facilitez le parachèvement des travaux?—C'est absolument la raison qui nous a engagé à les construire dans ce temps-là.
23134. Etes-vous toujours d'avis que ce changement dans la nature de l'ouvrage aura l'effet désiré— que cette section du chemin sera finie beaucoup plus tôt qu'autrement?—Oui. A l'heure qu'il est même des entrepreneurs ont de la peine à trouver le nombre suffisant de travailleurs pour terminer à temps suivant le plan modifié—beaucoup de difficulté.
23135. Vous avez également fait une inspection minutieuse de la section 15?—Oui. CONTRAT No. 15.
23136. Comment avez-vous trouvé que l'ouvrage se faisait là?—Très bien. Sur toute la voie l'ouvrage était bien fait, je crois. L'ouvrage est bien fait partout.
23137. C'était avant qu'on eût enlevé l'ouvrage à l'entrepreneur?—Certainement.
23138. Vous parlez maintenant de décembre 1879, ou vers ce temps-là?—Certainement.
23139. Y avait-il assez de monde sur le chemin pour vous contenter dans le temps?—Non; il n'y en avait pas assez.
23140. Vous en êtes-vous plaint à l'entrepreneur?—Oui.
23141. Et qu'en est-il résulté?—Il m'expliqua qu'il était dans l'embarras, et qu'il lui était absolument impossible de payer ses hommes en sorte qu'ils le quittaient en grand nombre, et que ceux qui restaient à l'œuvre s'étaient mis en grève pour leurs gages.
23142. L'ouvrage est-il demeuré entre les mains de l'entrepreneur?—Non; en mars, 1880, le gouvernement s'en empara et fit faire les travaux aux frais de l'entrepreneur en vertu du contrat. En mars 1880, le gouvernement prit l'ouvrage en mains.
23143. Sans doute avec votre approbation et sous votre direction?—Oui.
23144. Alors, la nature de l'ouvrage à l'époque de votre première inspection vous a paru satisfaisante?—Tout à fait.
23145. Avez-vous pu juger si le tracé dans cette section avait été fait avec soin et choisi avec jugement—je parle du tracé général. Je ne veux pas parler des détails mineurs susceptibles d'améliorations ultérieures?—Comme je vous le dis, je n'ai rien examiné à quelque distance en dehors de la voie. J'ai simplement traversé la contrée sur la voie actuelle.
23146. Dans ce temps-là, les choses étaient trop avancées, dans tous les cas, pour faire des changements au tracé général?—La chose eût été impraticable.

*Tracé et Construction  
du chemin de fer—  
Contrat No. 15.*

23147. Il semblait inutile de faire de comparaison qui ne pût offrir aucun résultat pratique?—Précisément.

LAC TRAVERSE.

Il n'y avait pas de meilleur tracé dans les environs.

23148. Avez-vous jamais examiné la question de la traversée au lac Traverse, si le choix de cet endroit était judicieux, ou si on aurait pu trouver, dans les environs immédiats, une meilleure ligne sans changer les rampes du chemin?—Oui, je m'en suis occupé, et autant que j'ai pu voir dans le voisinage immédiat, je ne crois pas qu'on eût pu faire de meilleur choix dans le voisinage—pas en conservant les mêmes rampes, vous savez.

23149. Veuillez examiner ce croquis topographique (Exhibit No 100), et dire si vous avez étudié aucune des lignes indiquées là, en dehors de celle qui a été adoptée, pour vous assurer si elle était aussi bonne ou meilleure que celle qui a été adoptée?—Je n'en ai étudié aucune.

23150. Veuillez examiner cette autre esquisse (Exhibit No 112)?—J'ai examiné la ligne plus au sud indiquée ici comme divergeant du terminus est de la section 14.

23151. Avez-vous discuté la question avec quelqu'autre?—Oui, avec M. Rowan.

Indique une ligne qui eût été une meilleure désignation.

23152. Et à quelle conclusion en êtes-vous arrivé?—J'en ai conclu que la ligne noire paraissait être la ligne préférable. Elle aurait coûté un peu moins cher, pourtant la différence n'eût pas été grande, mais elle eût été des deux lignes la moins coûteuse.

23153. Est-ce la ligne connue sous le nom de ligne Forrest?—Je ne connais pas du tout leurs noms—je ne sais pas comment on les désigne.

23154. Vous rappelez-vous à combien on estimait l'épargne que créerait l'adoption de cette ligne?—Non; M. Rowan m'a fait voir tous les chiffres.

23155. Avez-vous fait de vous-même quelques calculs d'après ces chiffres?—Non, les travaux étaient tellement avancés qu'il n'y avait plus moyen de l'améliorer dans le temps.

23156. Vous n'avez pas fait, si je comprends bien, d'inspection minutieuse en aucun temps, avant la date de notre commission, le 16 juin, 1880, sur les sections 14 ou 25 et 41. Non; je n'ai pas examiné de près la section 14. Je n'avais pas à y voir. J'ai dû naturellement y passer souvent pour me rendre au No. 15.

CONTRAT No. 48.

22157. Quant au chemin de fer à l'ouest de la Rivière Rouge, quelque chose de particulier y a-t-il attiré votre attention dans le temps?—L'ouvrage était loin de progresser d'une manière satisfaisante, assez rapidement pour le terminer au temps fixé dans le contrat. L'ouvrage n'était pas satisfaisant.

23158. Avez-vous pris quelques mesures relativement à cette partie, dans le printemps de 1880?—Oui; je pourrais, si vous voulez bien me le permettre, expliquer une des raisons qui retardaient le progrès des travaux. Toute cette partie de la contrée était inondée. Même au printemps de la saison suivante, aussi tard que juin, pendant que nous opérions sur cette partie, les locomotives avaient de l'eau jusque dans leurs cendriers après avoir parcouru les rails tels que posés dans le temps. C'était là vraiment l'une des causes principales du retard. Ce

*Tracé et Construction  
du chemin de fer—  
Contrat No. 48.*

qu'il y avait de difficile pour l'entrepreneur c'était de passer ces six ou sept milles de pays inondé pour se rendre à la partie qui se trouvait au-delà.

23159. Cette partie inondée était au-delà de Winnipeg?—Elle commençait à Winnipeg et s'étendait au dehors. Cela empêchait de travailler sur l'autre partie parce qu'on n'y pouvait atteindre sur les rails, et le matériel roulant ne put y être utilisé ce printemps-là.

23160. Y avait-il quelque chose se rattachant à la section 41 ou 25, qui demandât que l'on s'en occupât avant juin, 1880?—Oui; en décembre, 1879, à l'époque de ma nomination comme ingénieur-surintendant, M. Fleming me donna des instructions, et me passa des mesurages et des rapports de M. Bell et d'autres qui avaient mesuré ces ouvrages, et me pria de les examiner et aussi de m'assurer de l'état où en étaient ces travaux. CONTRATS Nos. 25  
ET 41.

23161. Votre attention s'est-elle portée plus particulièrement sur quelque sujet spécial?—Oui; je remarquai surtout la différence existant dans les mesurages qu'on me montrait. Reçoit l'ordre d'exa-  
miner les différences  
dans les quantités.

23162. Était-ce relativement à des ouvrages de terre ou de pierre, ou bien à toutes sortes d'ouvrages?—On supposait que la différence était due au mesurage de ce qu'on appelle muskeg par là—matériel dans les marais, vous savez.

23163. Avez-vous pris quelques mesures à ce sujet avant que vous fussiez devenu ingénieur en chef?—Pas sur les sections 41 ou 25. Avant d'être rendu à 41, on me rappela à Ottawa pour affaires, et je n'y suis pas retourné plus tard. Rappelé à Ottawa.

23164. Y êtes-vous allé avant juin 1880?—Non, seulement après juin 1880. Je n'ai visité ni 41 ni 25.

23165. Avez-vous eu, avant ce temps, quelque discussion ou consultation avec M. Fleming sur la question des mesurages et du matériel?—Oui, certainement. CONSTRUCTION DU  
CHEMIN DE FER—  
CONTRATS Nos. 25,  
41 ET 42.  
MUSKEG.

23166. Vous accordiez-vous tous deux sur la question?—Non; nos idées différaient sur le muskeg, sur la manière de le mesurer en vertu du contrat. Différait d'avec  
Fleming sur le mesu-  
rage du muskeg.

23167. Il nous a, dans sa déposition devant nous, exprimé ses idées tant sur l'usage de ce matériel que sur le mode de mesurage adopté par l'entrepreneur après s'en être servi: veuillez, s'il vous plaît, nous dire quelle était, dans le temps, votre opinion sur ces matières quand vous avez discuté la question avec M. Fleming?—En premier lieu, en ce qui concerne le mesurage, mon opinion est qu'aux termes de la spécification et du contrat, ce matériel doit se mesurer comme de la terre dans les excavations. Cela ne fait pas un doute pour moi. Je sais bien qu'il est d'un avis contraire. Le témoin croit  
qu'aux termes de la  
spécification et du  
contrat, le muskeg  
doit se mesurer  
comme de la terre  
dans l'excavation.

23168. Vous voulez dire dans la localité d'où le matériel est extrait et non dans la terrasse?—Précisément.

23169. Pourriez-vous nous dire, en peu de mots, les raisons de cette opinion?—Voici ce que je pense sur la manière dont ce matériel devrait se mesurer: la sous-section 3 de la section 14 se lit comme il suit:—"Toutes les autres excavations de quelque nature qu'elles soient, à l'exception des fossés d'écoulement dont parle la clause 13, Explique ses raisons.

Construction du chemin de fer—

Contrats Nos. 23, 41 et 42.  
Muskeg.

seront appelées des excavations de terre." Or, il me semble parfaitement clair qu'en vertu de cette clause, ce matériel devrait se mesurer comme de la terre d'excavation. Les deux autres sous-sections s'appliquent aux rochers et aux pierres détachées, qui sont : " toutes les autres excavations excepté celles spécifiées seront appelées excavations de terre."

23170. Je crois que M. Fleming était d'avis que cette sous-section de la clause ne s'appliquait pas à ce matériel particulier, parce qu'il y avait une autre section ou sous-section dans la spécification disposant que lorsqu'il serait impossible de mesurer dans l'excavation, on mesurerait alors dans la terrasse ; veuillez examiner cette section et nous dire ce que vous en pensez ?—Oui ; voici ce que j'en pense : c'est une clause que j'ai fait insérer bien des fois déjà dans plusieurs spécifications, et j'ai mesuré du matériel en vertu de cette clause ; j'ai toujours compris que cela s'appliquait au cas, par exemple, où vous passeriez dans un pays bien rocheux où la terre se trouve dans des cavités où il est impossible de la mesurer ; alors l'entrepreneur prend une verge ici et dix verges plus loin, et on ne pouvait mesurer la quantité dans l'excavation ; il serait alors injuste de demander à l'entrepreneur d'aller au loin chercher de la terre, c'est pourquoi nous lui permîmes de s'en servir et on la mesura dans la terrasse.

Ce qu'il entend par cette phrase dans la spécification : " quand il est impossible de mesurer dans l'excavation," *i. e.* où la forme permanente de la contrée rend la chose impossible.

23171. Si je vous comprends bien, vous dites, comme ingénieur, que le mot impossible veut dire : quand la difficulté vient de la forme de la localité d'où le matériel est enlevé ?—Précisément.

23172. Et c'est dans ce cas seulement qu'on doit le mesurer dans la terrasse où il a été placé ?—Certainement ; c'est ainsi que j'ai agi par le passé.

23173. Vous êtes-vous expliqué de cette façon avec M. Fleming quand il était ingénieur en chef ?—Oui ; nous avons discuté la question bien des fois, et, comme fonctionnaire subordonné, je n'exprimais mes idées que lorsqu'il me questionnait, et je n'insistais pas si elles ne lui convenaient pas. Comme ingénieur en chef, il avait ses idées à lui auxquelles il tenait, je suppose, tant qu'on ne l'avait pas convaincu qu'elles étaient erronées.

23174. Pendant qu'il était ingénieur, ses idées différaient-elles de celles que vous exprimez maintenant ?—Oui.

23175. Pour le moment nous ne parlons que du mode de mesurage ?—Je comprends.

Croit que les terrasses de muskeg valent autant sinon mieux que celles de glaise ou de sable, et ne coûtent pas davantage.

23176. Voyons l'autre partie de la question, l'à propos de se servir de ce matériel dans les localités à muskeg : veuillez, s'il vous plaît, nous dire ce que vous en pensez ?—Prenons, par exemple, les sections 42, 41, 25 et 14, sur lesquelles se trouve une grande quantité de ce matériel. Je suis convaincu qu'il en aurait coûté beaucoup plus d'avoir fait ces terrasses avec du sable, de la glaise ou autre matériel de cette espèce, et, à mon avis, elles n'auraient pas mieux valu, si autant, —certainement pas mieux. Dans certains cas l'ouvrage aurait été retardé, je crois, de deux ans probablement, si on avait été chercher ailleurs le matériel, et la chose eût été presque impraticable.

23177. Quand vous dites qu'une terrasse en terre coûterait davantage, voulez-vous dire qu'elle coûterait même plus qu'elle n'a coûté avec du matériel de muskeg mesuré et payé en plein sans aucune réduction ?—Dans l'excavation ?

Construction du chemin de fer—  
Contrats Nos. 25,  
41 et 42.  
Muskeg.

23178. Oui, dans l'excavation?—Oui : voici ce que je veux dire : supposons, si vous voulez, que le muskeg se tasse de 40 pour cent—supposez cela—

23179. Je crois que quelques-uns des témoins ont donné à entendre qu'il se tassait encore davantage—peut-être de 60 pour cent?—Eh ! bien, disons 60 pour cent, si vous voulez. C'est un matériel très léger, et en le posant sur un marais, sur un muskeg, il n'y a pas autant de tassement de la terrasse au fond qu'il y en a quand vous y employez un matériel pesant, comme la pierre et le reste. Le muskeg : je l'ai fait peser par curiosité, et quand il est asséché, la terre pèse presque cinq fois de plus que le muskeg.

23180. Alors, si je vous comprends bien, vous dites que le matériel du muskeg employé dans une terrasse fera une aussi bonne terrasse à un prix absolument moins élevé que la terrasse de terre construite sur le même fond?—C'est ce que je maintiens—la terre coûtera autant, sinon davantage.

23181. Et quand même le matériel du muskeg serait payé en plein à la verge dans la localité d'où il a été tiré?—Oui ; c'est mon opinion, et je dirai de plus—quoique je ne sache pas trop si je dois le dire—

23182. Dites toujours?—Je dirai plus que cela : je dirai même que après que vous avez élevé votre terrasse avec ce matériel plus pesant, vous aurez toujours à drainer le muskeg, et nécessairement à creuser des fossés, et tout le matériel extrait serait en pure perte. En conséquence vous auriez non-seulement à transporter le matériel destiné à la terrasse, mais il vous faudrait encore creuser des fossés, peut-être pas aussi considérables, et tout cela, il faudrait le payer. Comment le paieriez-vous?—Il faudrait le payer dans l'excavation.

Quand même on aurait employé de la terre, il aurait toujours fallu payer pour creuser le muskeg pour drainer la contrée.

23183. En sorte qu'il faudrait toujours enlever une certaine quantité de matériel de muskeg, même si vous ne l'employez pas dans la terrasse?—Certainement.

23184. Et en pure perte?—Oui ; et nécessairement il faudrait le payer. C'est l'entrepreneur qui ferait cette besogne au taux de la cédula.

23185. Dans un temps, je crois que c'était avant celui où vous avez été attaché pour la première fois au chemin de fer, M. Fleming suggéra à l'un des ingénieurs en charge, M. Jennings ce me semble, au lieu de faire des terrasses comme par le passé en n'employant que le seul matériel du muskeg, on devrait faire des caissons de bois rond ; avez-vous examiné cette question?—Oui ; ces caissons vides en bois rond étaient chose importante. On a coutume de s'en servir dans les terrains de cette nature, et c'est le plan qu'on a adopté sur tout le contrat 42, et de fait, sur 41—qui se ressemblent beaucoup—oui sur 41 et 42.

23186. Partout où l'on a employé ce moyen a-t-il eu pour effet de faire disparaître la nécessité de recouvrir les caissons de matériel de muskeg?—Non ; je pourrais mentionner un endroit particulier ; je ne me rappelle pas le nom de la station dans le moment, mais sur la section 42 il y a un muskeg qui a été traversé au moyen de ces bois ronds, et nous élevâmes une terrasse avec le matériel extrait de la tranchée presque jusqu'à la hauteur voulue ; elle disparut bientôt et rejeta de chaque côté les bois du caisson.

Muskeg encaissé de bois rond, cela n'empeche pas qu'il faille du muskeg par-dessus.

Construction du chemin de fer—  
 Contrats Nos. 25,  
 41 et 42.  
 Muskeg.

23187. Ce matériel, sans doute, c'était de la terre ordinaire?—Oui, de la terre ordinaire. Sur cette même terre, les forages indiquant précisément le même fond, l'on a fait une terrasse avec le matériel du muskeg.

23188. Était-ce la continuation de la même terrasse?—Oui.

23189. Et cela a-t-il tenu?—Il n'y a eu que peu de tassement.

23190. Cette continuation a-t-elle été faite sur des caissons en bois rond?—Oui.

23191. Avec quel matériel?—Du muskeg.

23192. Du muskeg en opposition à de la terre ordinaire?—Oui.

23193. Et quelle a été, dites-vous, le résultat?—Le résultat a été que le tassement a été relativement léger, juste assez pour faire relever un peu les extrémités des petites branches des arbres du caisson.

23194. C'étaient le résultat naturel, je suppose, le matériel du muskeg étant, ainsi que vous le décrivez, si léger?—Indubitablement.

Les terrasses de muskeg sont les meilleures quand elles sont blindées.

23195. Disons qu'il est possible de se procurer de la terre ordinaire, ou, si vous voulez, du matériel de muskeg, pour faire une terrasse à travers une localité de cette nature, lequel des deux, à votre sens, serait préférable dans l'intérêt du chemin de fer, en supposant qu'il n'y eût pas de différence dans le coût de l'excavation par verge?—En supposant que le coût fût le même.—Eh bien! les terrasses de muskeg font un chemin bien doux, et quand il le faut, nous la blindons, si vous savez ce que nous entendons par blinder. Une fois la terrasse terminée, nous le couvrons de quelque matériel pour la préserver du feu, et cela fait une des meilleures terrasses pour la circulation que vous puissiez trouver.

23196. Des meilleures, pourquoi?—Elle est si élastique.

23197. Elle est moins dur pour le matériel roulant?—Oui; elle ménage le matériel roulant et les rails, et de toute façon elle est plus douce.

23198. Veuillez bien comprendre que vous posant la question au sujet de votre opinion relativement à l'emploi du muskeg ou d'autre matériel, bien que le prix de l'excavation par verge fût le même, je ne parlais pas du total de la quantité à employer dans la terrasse?—Je comprends.

23199. Eh bien! y a-t-il quelque chose se rattachant à cette affaire, qui puisse vous aider à former votre jugement; faudrait-il plus de terre que de muskeg?—J'ai l'idée qu'en faisant la part raisonnable du tassement du muskeg—c'est-à-dire, en admettant qu'il se tasse de 60 pour cent, il faudrait 60 pour cent de plus de la quantité de terre que la section n'offrirait—en d'autres termes la terrasse s'affaisserait d'autant.

23200. Que, de fait, la surface naturelle, serait réprimée par l'emploi de la terre dans une mesure plus considérable que par l'usage du muskeg?—Oui; l'expérience nous l'a prouvé.

La quantité de terre qui serait perdue par l'affaissement contre-balancerait le tassement du muskeg.

23201. Alors, la quantité augmentée aurait à être faite avec de la terre?—Certainement.

23202. Et cet excédant de quantité, si je vous comprends bien, contre-balancerait pleinement, à votre sens, la perte du matériel de

Construction du chemin de fer—  
 Contrats Nos. 23,  
 41 et 42.  
 Muskeg.

muskeg par la compression ?—Indubitablement, dans les endroits bien mous. Quand on mesure ces muskegs, on commence par y pratiquer un petit drain étroit pour en soutirer autant d'eau que possible. On procède ensuite au mesurage. On fait sécher d'abord autant que possible.

23203. Je suppose que, lorsque vous avez pris la direction du chemin comme ingénieur en chef, les différends sur ce sujet entre les entrepreneurs et le gouvernement n'étaient pas encore tout à fait réglés ?—Non.

23204. Ces idées que vous émettez aujourd'hui, les aviez-vous dans ce temps-là ?—Oui, aussi bien arrêtées, je les ai toujours eues et je ne vois pas de raison de les changer. Ses idées n'ont pas changé.

23205. Ainsi, depuis juin 1886, si je comprends bien, vous avez conservé les mêmes opinions que vous aviez auparavant ?—Absolument.

23206. Et les idées que vous émettez aujourd'hui vous les aviez avant la création de notre Commission, et elles n'ont été changées par aucune des réclamations qui ont été faites ?—Sans contredit.

23207. Ces réclamations en litige, les avez-vous jamais discutées avec M. Fleming quand il était votre chef ?—Nous n'en avons parlé qu'en ce qui concerne 25 et 41. Ces discussions avaient lieu naturellement, quand je recevais de lui l'instruction d'examiner ces matières, vous savez.

23208. Vous lui avez-vous alors dit que vous étiez d'opinion que les réclamations devraient être réglées d'après la base dont vous avez parlé ?—Non ; je ne pouvais faire cela. En ce qui concerne ces réclamations particulières, je ne connaissais pas la cause de cette différence apparente. Elle était étrange certainement. Quant à ces réclamations particulières, je n'en connaissais pas toute la cause, vous savez ; mais après avoir vu la section 42 et ces autres endroits, j'étais parfaitement renseigné, et je le dis à M. Fleming. A donné ses raisons à Fleming pendant que celui-ci était encore ingénieur en chef à propos des réclamations des entrepreneurs concernant les muskegs.

23209. C'est-à-dire, quand il était chef ?—Oui.

23210. Eh bien ! dois-je comprendre que vous dites que, pendant que M. Fleming était ingénieur en chef, vous avez examiné assez attentivement la question ?—Sur les sections 41 et 25, j'ai examiné la section 42 où il se faisait beaucoup d'ouvrages de la même espèce, et c'est à propos d'iceux que je l'ai examinée.

23211. Je suppose que vous avez vu le rapport de M. Bell sur le nouveau mesurage ?—Oui ; c'est le rapport que M. Fleming m'a mis sous les yeux.

23212. En voici un qui a été produit ici devant nous (Exhibit No. 294) concernant une partie du contrat 25 ; est-ce de celui-là que vous parlez ?—Je ne doute pas que c'est le même. Oui ; c'est le même. CONTRAT No. 25.

23213. Quelle était, dans le temps, votre opinion sur le fondement de la réclamation faite par les entrepreneurs ?—En ce qui concerne ces mesurages, comme je vous dis, quand on me les a fait voir, je les trouvai passablement étranges. Je croyais qu'il y avait quelque chose d'inexact dans ces mesurages—c'est-à-dire, non pas dans ces mesurages, mais les premiers ; mais du moment que j'ai vu le terrain, je changeai complètement d'opinion. Voyant une différence si considérable, et croyant que cet ouvrage avait été mesuré avec soin (car cela ne fait pas de doute pour moi), je n'hésite pas à dire que le terrain, quand M. Crut d'abord qu'il y avait quelque chose d'inexact dans les premiers mesurages, mais en voyant le terrain, constata qu'il était possible que les premiers mesurages fussent exacts.

Construction du che-  
min de fer—  
Contrat No. 25.  
Muskeg.

Bell l'a vu, différait complètement de ce qu'il était à l'époque des premiers mesurages.

23214. Alors, vous dites qu'il n'y a rien de contradictoire dans le fait que ces mesurages étaient exacts, de même que les premiers l'étaient aussi?—Précisément, dans les circonstances particulières.

23215. Veuillez nous dire ce que vous entendez par les circonstances particulières?—Les circonstances particulières sont la nature de la contrée où ces ouvrages étaient placés—c'est-à-dire, que, lorsque un fossé était creusé et le matériel placé dans le milieu de la terrasse, les côtés des fossés, peu de temps après, se rapprochaient l'un de l'autre et le fond se soulevait et ne montrait plus la profondeur première. Dans un cas particulier, je mesurai un fossé creusé dans ce muskeg. Le jour que l'homme le creusa, il avait exactement huit pieds de large; une semaine plus tard il n'avait plus que sept pieds trois pouces de large.

*Par M. Kerfer :*

23216. Et la profondeur?—Et la profondeur avait changé également, mais pas dans la même proportion. Le terrassement n'était pas fini. Je pourrais maintenant du mesurage du terrassement y inclure le muskeg.

*Par le Président :*

Différence dans le  
roc et les pierres  
détachées.

23217. Je crois qu'on a aussi trouvé une grande différence dans quelques-uns des autres items, tels que le roc solide et les pierres détachées, pouvez-vous en donner l'explication?—Quant à tout rapport que pouvait faire M. Bell, il est absolument impossible pour aucun ingénieur de repasser le travail ensuite et prétendre mesurer les pierres détachées—Absolument impossible—je maintiens que la chose est impraticable. La grande partie des pierres détachées entre dans les flancs de la terrasse. Vous ne pouvez la voir. Ce n'est ni dans la tranchée ni dans les côtés de la terrasse. Elle est hors de vue; mais les pierres détachées dans cette section, n'ont pas été mesurées, j'en suis sûr, suivant les termes des spécifications. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Bell ne pouvait pas  
mesurer de nouveau  
les pierres détachées;  
il pouvait les évaluer.

23218. Cela expliquerait-il la différence dans ces items, ou une partie d'icelle, entre le mesurage original et le mesurage nouveau fait par M. Bell.—Quant à cela, je maintiens que M. Bell ne pouvait pas mesurer de nouveau la pierre détachée. Il aurait pu l'estimer, il ne pouvait la mesurer; elle était hors de la vue.

23219. Et quant au roc solide?—Il a pu mesurer le roc solide.

Il aurait pu estimer  
le roc solide approxi-  
mativement.

23220. Vous rappelez-vous qu'il a rapporté une différence considérable, près de 24,000 verges?—Voilà ce qu'il aurait pu mesurer approximativement. Il ne pouvait le faire d'une manière exacte, sans prendre la ligne de division entre la terre et le roc indiquées sur les coupes transversales naturelles faites par les ingénieurs. Il lui fallait les admettre comme exactes, autrement il ne pouvait avoir aucuns moyens de constater la surface du roc dans les tranchées. Il lui fallait admettre cela d'abord.

23221. Pouvez-vous expliquer de quelque façon comment il se fait que M. Bell ait trouvé, ou cru qu'il avait trouvé, quelques 24,000 verges de roc solide de moins qu'il en avait été rapporté?—Je ne puis que supposer qu'il a dû prendre autant qu'il le pouvait trouver, le roc projetant

Construction du chemin de fer—  
 Contrat No. 25.  
 Muskeg.

sur les côtés des talus, et tirer de l'un à l'autre une ligne droite de talus en talus, et a supposé que c'était le sommet du rocher. Cela peut être comme cela ou peut ne pas être.

23222. Alors, je dois comprendre que vous donnez à entendre qu'il peut s'être trompé en mesurant une quantité de roc moindre que celle qui avait été enlevée, parcequ'il n'a fait que prendre le niveau entre les points tels qu'ils existaient lors du dernier mesurage?—Il peut l'avoir mesuré comme il l'a trouvé. Il peut avoir trouvé le sommet du rocher dans un endroit, et le sommet du rocher dans un endroit à chaque tranchée. Conjectures sur le roc solide.

23223. Avez-vous quelque raison de croire que c'est ainsi qu'il a fait son mesurage?—Non.

23224. Ce n'est qu'une conjecture alors, et pas autre chose?—Rien de plus. J'ai parlé de ces choses aux ingénieurs comme je passais sur la ligne, et je les ai interrogés. Ils ont contrôlé de nouveau leurs mesurages avec les coupes transversales, et n'ont aucun doute sur l'exactitude de leurs mesurages du roc. Et puis, il y a encore une autre explication possible pour une partie de ceci. Les cailloux dépassant une certaine grosseur sont réputés roc solide. Or, s'il y avait de ces gros cailloux, comme il y en a beaucoup d'une grosseur considérable par toute cette contrée, M. Bell ne pouvait pas avoir les moyens de les mesurer après le parachèvement de l'ouvrage : voilà encore une autre explication.

23225. Il n'y avait pas de tranchées pour indiquer où ces cailloux s'étaient trouvés?—Il aurait pu y avoir d'immenses cailloux dans les tranchées, et il n'y aurait pas eu moyen de mesurer ceux-là, parce qu'ils avaient été placés dans la terrasse. Bell ne peut pas avoir vu tous les cailloux.

23226. Avez-vous avant juin 1880, vu ce rapport de M. Albert J. Hill annexé à celui de M. Bell?—Oui.

23227. Vous en connaissez parfaitement la substance, ou bien, aimeriez-vous à le relire?—Non. (Le témoin lit le document.) Oui; il a mesuré ces tranchées dans le roc précisément comme je l'ai dit. Il a pris les sommets de chaque côté et tiré une ligne à travers.

23228. Et ainsi, toute élévation au-dessus de la surface naturelle n'aurait pas été mesurée?—Supposons qu'il y avait un renflement au milieu, il n'aurait pu en tenir compte de cette façon. Approximativement, leur mesurage pouvait être correct.

23229. Dites-vous que vous remarquez, suivant le rapport de M. Hill qu'ils l'ont en effet mesuré de cette façon : en prenant les niveaux des points qui restaient?—En prenant la surface du sommet du talus de chaque côté, et en tirant une ligne en travers. Vit que d'après le rapport de Bell et de Hill on n'avait pas fait la part de l'irrégularité de surface.

23230. Sans faire la part de l'irrégularité du terrain autrefois intermédiaire?—C'est cela; ils ont admis cela pour la surface.

23231. Sans vouloir chercher à nous enquérir de transactions faites depuis la création de notre commission et que nous n'avons pas le droit d'examiner, nous aimerions à connaître vos idées, comme témoin professionnel, sur les sujets qui ont été discutés concernant le chemin de fer du Pacifique. Relativement à l'inexactitude des premiers mesurages sur la section 25 du matériel de muskeg, avez-vous quelque théorie qui

*Construction du chemin de fer—**Contrat No. 25.**Muskeg.*

Quant au muskeg, le témoin est convaincu qu'il était impossible de le mesurer de nouveau.

expliquerait ce rapport de M. Hill, du mois d'avril, 1880?—Pour ce qui concerne le muskeg, comme je vous dis, je suis parfaitement convaincu qu'il était impossible, à l'époque où M. Bell a fait ce nouveau mesurage, que ce mesurage pût représenter la somme d'ouvrage originellement faite, ce qui équivaut à dire que le premier mesurage pouvait être absolument exact.

23232. Par suite de l'absence de l'un des commissaires, nous n'avions pu prendre la déposition de M. Bell lui-même pendant qu'il était à Ottawa, mais j'ai l'idée qu'il a donné à entendre, dans une conversation avec nous, qu'il a mis au crédit des entrepreneurs tous leurs mesurages dans les localités de muskeg, et que la différence qu'il a découverte existait en réalité dans d'autres localités : pouvez-vous nous expliquer cela, ou nous dire si la chose était possible?—J'ai de la peine à croire qu'il en soit ainsi. Il peut avoir agi de la sorte en certains cas, ainsi qu'il le dit dans son rapport—dans certains cas, et seulement dans quelques-uns.

23233. Avez-vous remarqué que M. Hill dit dans son rapport, qu'on avait évidemment essayé d'exhausser artificiellement la hauteur des bords des fossés?—Oui : je l'ai remarqué.

23234. Avez-vous quelque explication à donner là-dessus, ou pouvez-vous dire que l'artifice a passé inaperçu aux yeux des ingénieurs du gouvernement?—Non ; mais d'après la méthode qu'ils semblent avoir suivie pour mesurer les fossés, ils ont pris leurs niveaux au centre du fossé et à chaque piquet sur le bord ; ils avaient ces niveaux et c'est d'après eux qu'ils ont mesuré.

Il est presque impossible que les entrepreneurs aient pu tromper les ingénieurs.

23235. D'êtes-vous qu'il est possible que si cet entassement a été pratiqué par les entrepreneurs, les sous-entrepreneurs ou qui que ce soit qui l'a fait, ceux-ci peuvent avoir été payés au-delà de leur juste droit?—Je crois la chose à peine possible. Un ingénieur toujours sur les lieux ne pourrait manquer de s'apercevoir d'un artifice semblable. La chose est presque impossible.

23236. Vous êtes-vous jamais occupé de cela?—Non ; pas de cela en particulier. Je crois que M. Hill en cité un exemple.

23237. Il parle de plusieurs cas ; je suppose que, depuis que notre commission est nommée, vous avez définitivement réglé ce mesurage en litige, et que M. Bell a été chargé de refaire?—Oui.

Indique pourquoi il est vraisemblable que les rapports de Bell et de Hill ne sont pas exacts.

23238. Sans vous demander comment vous avez disposé de ce sujet, nous désirons savoir de vous s'il y a quelque théorie montrant que ce rapport de M. Bell, et le rapport y annexé de M. Hill, ne sont vraisemblablement pas exacts?—Eh bien ! en premier lieu, ils prétendent indiquer la quantité de roches détachées—indiquer qu'ils ont mesuré la quantité de roches détachées, tirées d'excavations. Or, je suis entièrement convaincu qu'il leur était absolument impossible de le faire—tout à fait impossible. En second lieu, en ce qui concerne l'excavation du roc, bien qu'ils expliquent comment ils l'ont mesurée et que de cette manière ils aient pu arriver à un résultat approximativement exact—la chose est possible—ils ne pouvaient être sûrs en aucune façon que leur mesurage fût exact. Ils n'avaient pas pour cela les mêmes avantages que les ingénieurs en charge de l'ouvrage, et comme je le dis à propos du muskeg, bien qu'ils aient mesuré exactement comme ils

l'ont trouvé, je suis convaincu qu'ils n'ont pas trouvé l'ouvrage dans l'état où il était pendant que les entrepreneurs étaient à le construire.

23239. Pour en revenir aux changements que vous avez faits, sur la section 42, par exemple, pourriez-vous dire si en faisant ces changements vous avez augmenté les rampes?—Non; nous avons restreint les rampes à vingt-six, en gagnant l'est, et à cinquante-deux en gagnant l'ouest.

Les changements n'ont pas augmenté les rampes ou les courbes.

23240. Et les courbes?—Nous les avons aussi restreintes, si je me rappelle bien, à un minimum de quatre degrés.

23241. En sorte que, sous ces rapports, les rampes n'ont pas été détériorées dans une mesure bien sensible?—Bien au contraire, nous les avons améliorées.

23242. Avez-vous examiné la question de l'abaissement du niveau de la terrasse traversant le Lac Traverse; si en l'abaissant on aurait économisé quelque chose?—Il n'y a pas de doute que plus la terrasse serait légère sur ce fond mou, moins de matériel il aurait fallu, en tant que le tassement est concerné. Si on avait pu traverser, comme on paraît en avoir eu, dans un temps, le projet, à dix pieds au-dessus de l'eau, il va sans dire que la dépense aurait été relativement peu considérable, mais cela aurait entraîné, à en juger par les profils que l'on m'a montrés, l'adoption de rampes de quarante pieds en gagnant l'est au lieu de vingt-six.

Traverse au lac Traverse.

23243. Après avoir été attaché à ce chemin, vous êtes-vous aperçu qu'on ait négligé aucune occasion d'abaisser le niveau de la voie partout où la chose pouvait se faire avec avantage et sans nuire aux rampes que vous mentionnez?—Non; je ne le crois pas. M. Rowan à parlé de cette question même à peu-près de la même manière que nous le faisons ici, et il est évident qu'il l'avait étudiée. Il prétendait que l'épargne serait nulle, il y aurait eu tant de tranchées dans le roc, que la profondeur de ces excavations aurait de beaucoup augmenté les dépenses; mais comme il le disait, jamais ils n'avaient anticipé le tassement qui s'est fait dans les terrassements. Evidemment on croyait avoir trouvé un fond solide, mais il n'a pas été atteint.

Partout où il a été possible d'abaisser le niveau, on l'a fait.

23244. On a dû s'apercevoir, sans doute, qu'il y avait un grand tassement avant d'atteindre le sommet de la jetée actuelle?—Oui.

23245. En sorte que l'abaissement du niveau aurait pu se faire en tout temps, tant qu'on était à quatre pieds plus bas que le sommet actuel?—Oui, c'est vrai; mais de cette façon, l'on ajoutait aux dépenses; il n'est pas facile d'aller trouver un entrepreneur et de lui demander de creuser des fonds au prix du contrat. Peut-être pourrait-on le faire dans le strict sens de la loi, mais il lui en aurait coûté le double du prix original de son contrat.

23246. Le calcul fait par le département démontre que cet abaissement du niveau de la ligne aurait eu pour effet d'augmenter le coût, même aux prix du contrat?—C'est ce que je vous disais. M. Rowan, disait que, à cause du roc additionnel, il n'y aurait eu aucun avantage à le faire.

23247. Quoi qu'il en soit, ce calcul a été fait sans faire la part de l'accroissement du tassement sur les pièces d'eau, et si ce surcroît de tasse-

*Construction du chemin de fer.*

ment causait une augmentation du coût dans la mesure de \$70,000, alors les frais seraient les mêmes?—Oui.

23248. Mais je suppose que vous n'avez pas fait un examen critique de la question?—Non.

23249. Depuis que vous êtes ingénieur en chef, y a-t-il eu quelque contrat pour construction?—Oui, je crois qu'il y a eu une adjudication.

23250. Est-ce depuis le 16 juin 1880?—Oui; je crois que c'était à la fin de juin.

SOUSSIONS—

L'USAGE SUIVI DANS  
LES ESTIMÉS DES  
TRAVAUX.

L'usage est d'estimer  
le coût probable de  
l'ouvrage.

23251. Y avait-il, avant le 16 juin 1880, autant que vous le sachiez, un usage suivi dans votre département ou dans tout autre lieu où vous avez eu de l'expérience, pour l'estimation au nom du gouvernement ou des propriétaires, du coût probable des ouvrages avant la réception des soumissions?—Oui.

23252. Une pratique habituelle?—Oui.

23253. Comment est-elle suivie, comme règle; en arrivant à une somme en bloc ou par la valeur des items séparés de l'ouvrage?—La somme en bloc est faite de quantités sur chacune desquelles on place une valeur.

23254. Une estimation de la valeur par quelque personne au nom des propriétaires?—Par les employés du gouvernement, dans le cas du gouvernement.

23255. Avez-vous jamais vu ou savez-vous s'il y a dans votre département aujourd'hui quelques dossiers de ces estimés concernant le chemin du Pacifique; je veux dire des estimés faits avant les soumissions, de manière à permettre au gouvernement de se faire une opinion indépendamment des chiffres contenus dans les soumissions?—Vous parlez du chemin de fer du Pacifique?

Ne connaît pas de  
registre d'estimés  
concernant le chemin  
de fer du Pacifique.

Dans d'autres cas, il  
y a eu de ces estimés.

23256. Je vous demande si vous connaissez quelque registre de cette espèce dans votre département?—Je ne me rappelle pas dans le moment, du moins en ce qui concerne le chemin de fer du Pacifique.

23257. En avez-vous vu ailleurs dans le cours de votre expérience?—Oh! oui, dans plusieurs cas nous avons établi un coût minimum et maximum—maximum en admettant la hausse dans les gages des hommes et prenant pour minimum des gages pour l'autre.

L'objet de ces esti-  
més.

23258. Dans quel but un propriétaire ou le gouvernement ou d'autres, font-ils faire un tel estimé?—C'est pour les guider en quelque sorte sur le coût probable de l'ouvrage.

23259. A quoi cela sert-il?—Je suppose à constater—à s'assurer si il est vraisemblable que les soumissionnaires pourront faire et terminer les travaux. Par exemple, si une soumission était beaucoup au-dessous de l'estimé des ingénieurs, on pourrait supposer que le contrat ne serait pas exécuté.

23260. Considère-t-on, dans votre profession, que c'est une ligne de conduite convenable à adopter avant l'adjudication des travaux?—Je le crois.

Expérience du témoin  
comme ingénieur.

23261. Quelle expérience avez-vous eue dans votre profession?—Le premier ouvrage qui n'a été présenté officiellement a été le chemin

*L'usage suivi dans  
les estimés des  
travaux.*

entre Toronto et Hamilton, en 1852, et depuis ce temps, j'ai été attaché à des travaux publics, quelquefois sous le gouvernement et d'autres fois à l'emploi de compagnies ou corporations, jusqu'à cette date.

23262. En Canada?—En Canada. J'arrivai dans ce pays en 1852.

23263. Avez-vous un rang dans quelque'une des institutions en Angleterre ou ailleurs?—Non.

23264. Alors, vous avez acquis votre expérience dans les travaux que vous avez conduits dans ce pays?—Entièrement.

23265. Avez-vous occasion de vous enquérir si des estimés comme ceux dont j'ai parlé et se rapportant au chemin de fer du Pacifique ont été enregistrés dans votre département?—Non.

23266. Y a-t-il dans votre département quelque livre montrant le coût des différentes parties des ouvrages, soit des contrats séparés ou les items séparés dans chaque contrat?—Laissez-moi bien comprendre; vous voulez dire l'ouvrage de terre, par exemple.

23267. Oui?—Et laissez-moi comprendre ce que vous entendez par coût: le coût pour le gouvernement?

23268. L'argent qui est payé—les dépenses?—C'est sur les certificats de l'ingénieur en chef que l'argent est payé, et nous tenons registre de tous les rapports mensuels, des estimés mensuels.

23269. Ce que je voulais vous demander c'est ceci: dans le compte des dépenses, y a-t-il des comptes séparés: en premier lieu disons pour chaque contrat, de manière à faire voir combien coûte de temps à autre chaque contrat: fait-on cela?—Oui.

23270. Y a-t-il alors un compte séparé dans ce compte général, montrant combien coûte le roc, par exemple, pour la distinguer de la terre?—Oui.

23271. Vous avez donc les moyens dans votre département de faire voir, de temps en temps, combien il a été dépensé pour tout item de chaque contrat?—Oui.

23272. En sorte que s'il arrivait, en aucun temps, que la dépense dépassât l'estimé premier d'après la soumission et le contrat, on pourrait le constater tout de suite par comparaison?—Sans doute.

23273. Pouvez-vous dire s'il y a longtemps que l'on suit cette méthode?—Je ne saurais le dire. C'est la pratique suivie pour tous les ouvrages du gouvernement auxquels j'ai été attaché; ça toujours été la pratique.

23274. Mais dans le département dont vous êtes aujourd'hui le chef, savez-vous si cette pratique existe depuis longtemps, ou bien si elle est récente?—Ça toujours été la pratique depuis le commencement.

23275. Avez-vous examiné cette affaire et votre opinion s'appuie-t-elle sur ce que vous avez découvert, ou n'est-ce que le rapport de ce que l'on vous a dit dans le département à propos de cette pratique?—J'ai vu les rapports computés en argent.

23276. Mais seulement depuis que vous êtes chef?—Non; j'ai vu la signature de M. Fleming apposée à ces rapports.

*L'usage suivi dans les estimés des travaux.*

Des feuilles mensuelles font voir tant de terre et de roc excavés, à tel et tel prix.

23277. Avez-vous vu les livres de comptes montrant les particularités dont je parle?—Il y a des feuilles mensuelles qui font voir qu'il y a eu tant d'excavations à tant la verge, s'élevant à tant ; tant de roc, et ainsi de suite. Elles donnent tous les détails, récapitulant les ouvrages du mois précédent.

23278. Chaque certificat inclut les certificats précédents?—Oui.

23279. Et si chaque certificat inclut les précédents, il les inclut tous, je suppose, jusqu'à cette date?—Exactement.

L'attention du témoin attirée sur les dépenses excessives du contrat 15.

23280. Après être entré au service du chemin de fer du Pacifique avez-vous remarqué, en aucun temps avant juin 1880, que les dépenses sur certains items particuliers, ou sur quelque contrat particulier, dépassaient de beaucoup les estimés premiers?—Oui, sur le contrat 15 ; je ne connais que les dépenses actuelles, et ce qu'on m'a dit de l'estimé premier du coût.

Et aussi sur le contrat 25 ; mais 41, 42 et 48 sont suivant les estimés.

23281. C'est un exemple devenu célèbre de dépenses excessives, mais n'y en a-t-il pas d'autre que vous pourriez citer qui mérite d'être examiné maintenant?—Je ne sais pas ; le contrat 25, comme de raison ; mais je ne vois pas d'autre dont les ouvrages se sont faits l'an dernier ; je n'en connais pas d'autres. Les contrats 41, 42, 48 sont tous suivant les estimés.

CONTRAT No. 15.

Le chemin n'est pas détérioré parce qu'on a laissé des fonds de rochers.

23282. Des témoins ont déposé devant nous que quelques-uns des ouvrages sur la section 15 avaient coûté bien moins cher qu'on ne croyait quand l'entrepreneur s'est mis à l'œuvre, et qu'il en résulte en réalité un défaut d'efficacité dans le chemin. Dans certains cas les fonds des rochers ont été laissés dans les tranchées, et il est arrivé plusieurs circonstances de cette nature. Je crois que c'est M. Carre qui a fait cette déclaration ; vous êtes-vous occupé de cela?—Oui ; il y a des cas, tels que ceux dont parle sans doute M. Carre, où quelques fonds de rochers ont été laissés pendant que nous avons la charge du chemin. Les rails ont été posés sur ces fonds, il y a un an ou un an et demi, je suppose, et plutôt que de lever les lisses et enlever du fond un pied de roc, je fais faire une rampe parallèle qui exhausse la voie d'un pied, et l'on y met de la terre en proportion plutôt que d'enlever ce roc.

23283. Cela n'affecte pas les rampes, cependant?—Non.

23284. Le chemin n'en est donc pas détérioré?—Oh ! non, pas le moins du monde.

23285. Est-ce le gouvernement qui paie les frais de cette opération ou l'entrepreneur au compte duquel elle se fait?—C'est le gouvernement, comme de raison.

Simple question de dépense relative.

23286. Ce n'est donc qu'une simple question de savoir quelle est la manière la moins dispendieuse de finir le chemin?—Sans doute.

23287. Soit en enlevant le roc ou en mettant de la terre?—Oui ; je puis vous expliquer cela si vous le voulez.

23288. Veuillez bien le faire?—Le gouvernement tient beaucoup à ce que le chemin soit ouvert à partir du Fort William à une date la plus rapprochée possible. La circulation se fait maintenant sur la section 15, pour faciliter les travaux sur le contrat 42. Or, si nous levions

Construction du chemin de fer—  
Contrat No. 15.

la voie sur cette tranchée de roc, nous ne pourrions pas transporter les provisions, etc., etc., jusqu'à cette autre section.

23289. Ainsi, l'état de choses actuel se continue pour faciliter les travaux sur la section 42 ?—Oui ; pour faciliter tout cet ouvrage. Le motif était de faciliter les travaux sur le contrat No. 42.

23290. Si on ne le change jamais, si l'on continue comme cela pour toujours, croyez-vous que le gouvernement aura à payer plus que si l'ouvrage eût été fait suivant l'intention première : en d'autres termes, faudra-t-il que le gouvernement supporte dans la suite quelques dépenses pour retirer du chemin toute la valeur des travaux que les entrepreneurs s'étaient obligés de faire ?—Si l'entrepreneur fesait les travaux en vertu de son contrat, et que le gouvernement ne les eût pas pris sous sa charge, vous savez, alors je pense que, probablement, au prix du contrat, l'enlèvement du fond de roc aurait coûté un peu moins cher que l'autre expédient ; mais le coût absolu de l'enlèvement de ces fonds de rochers coûterait autant, je pense, et comme le gouvernement s'est chargé maintenant des travaux, il les fait faire aux dépens de l'entrepreneur, mais si l'ouvrage coûte autant ou plus que le prix du contrat, le gouvernement n'a aucun moyen de se rembourser, parce que je pense bien que l'entrepreneur n'a pas de moyens pécuniaires.

23291. Eh bien ! résultera-t-il de tout ceci que le gouvernement n'aura pas le chemin pour lequel il a passé un contrat avec M. Whitehead au prix ou à aussi bas prix que celui du contrat ; voulez-vous dire qu'il y aura perte d'argent pour le gouvernement par suite de la position actuelle de M. Whitehead ?—C'est affaire de calcul ; je ne saurais dire dans le moment comment la chose tournera. Lequel des deux expédients coûte le plus cher, une affaire de calcul.

23292. Est-ce que vous ne vous êtes pas occupé de cette affaire ?—J'ai eu en vue, en opérant ces changements sur 15, de faire avancer et terminer les travaux du chemin.

23293. Je suppose que lorsqu'on a ôté l'ouvrage à M. Whitehead, au printemps de 1880, il était entendu que toutes ces sortes d'affaires seraient rectifiées et corrigées avant le réglément final entre lui et le gouvernement ?—On a dû le faire.

23294. On n'avait pas l'intention de faire le chemin moins bon qu'en vertu du contrat ?—Je puis dire que dans tous ces contrats, les travaux se font suivant une cédule des prix, et on peut ordonner à volonté n'importe quelle espèce d'ouvrages et ne payer que pour cette commande. Les travaux sont d'après le taux de la cédule, et le gouvernement peut ordonner n'importe quel ouvrage.

23295. Je vous demande si le gouvernement bénéficiera de l'épargne faite dans les travaux, si épargne il y a ?—Oui ; on ne paierait naturellement que pour la classe d'ouvrages parachevés, indubitablement.

23296. Je suppose qu'il en coûterait davantage pour enlever un pied de roc au fond que sur le sommet de la tranchée ?—Il n'y a pas de doute.

22297. Est-il en votre pouvoir de corriger cette affaire en allouant le coût actuel du travail, s'il se fait ?—Oh ! oui.

23298. Etes-vous allé dans la Colombie Anglaise avant juin, 1880 ? Non ; c'est en juillet que j'y allai.

TRACÉ ET CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER.

23299. Quelle est, d'après ce que vous avez vu alors, votre opinion sur la nature de l'ouvrage qui avait été fait jusqu'à juin, 1880 ?—La Crut que l'ouvrage était bien fait.

*Tracé et Construction  
du chemin de fer,  
C. A.*

plus grande partie des travaux alors faits consistaient en ouvrages de terre et de tunnel à travers le roc. Je considérais les travaux bien exécutés.

23300. Vous êtes-vous occupé de la question des désignations de ligne?—J'ai simplement parcouru la ligne de la désignation actuelle jusqu'à l'endroit où l'on travaillait aux 125 milles en voie de construction, et jusqu'à Port Moody, les autres quatre-vingt-dix milles. Je n'ai été sur aucune autre partie de la ligne qui avait été arpentée. Je ne suis pas allé au delà de la Rivière Fraser.

Contrée rocheuse où une étude quotidienne pourrait trouver à faire des améliorations.

23301. Votre attention a-t-elle été particulièrement attirée ou sur la nature des travaux qui se faisaient ou sur la désignation de la ligne?—Non; pas plus loin que cela. Comme vous pouvez vous l'imaginer facilement, une contrée très rocheuse comme celle-là, bien que l'arpentage original ait pu en être fait avec beaucoup de soin—je dis que les détails de l'arpentage ont pu être faits avec beaucoup de soin—est justement celle où une étude journalière du terrain peut faire découvrir des améliorations à introduire.

23302. Mais dans l'état où se trouvait le travail de la désignation quand vous l'avez vu, quelque chose vous a-t-il frappé comme ne se faisant pas d'une manière convenable?—Rien du tout. Il n'y avait rien à part cette ligne que j'ai vue.

Il arrive fréquemment de faire de temps en temps des estimés des dépenses probablement nécessaires pour le parachèvement des ouvrages, mais il n'y a pas eu de tels.

23303. Est-ce l'usage dans votre département de faire de temps à autre des estimés des dépenses probables requises pour le parachèvement des travaux?—Oui; la chose se fait très fréquemment.

23304. L'été dernier, peu de temps après avoir commencé la présente investigation, nous avons demandé des estimés de la dépense probable du parachèvement des travaux sur les différentes sections alors en voie de construction. Nous ne les avons jamais reçus; savez-vous s'il y en a eu de faits?—Je ne sais rien d'avant la date dont vous parlez, en juin. J'ai fait plus tard des estimés.

23305. C'était pendant notre investigation que nous voulions connaître le coût probable futur de certains travaux, et nous croyions que ces estimés nous seraient utiles; y a-t-il à la garde du gouvernement de semblables estimés?—Pas antérieurs à cette date.

23306. Mais immédiatement après; je crois que nous les avons demandés avant le mois d'août?—Je ne crois pas qu'il soit difficile de les avoir. Je crois que vous les trouverez publiés au cours de la discussion sur le chemin de fer du Pacifique durant la session dernière, dans le *Hansard*, je pense.

23307. Y a-t-il quelqu'autre matière se rattachant au chemin de fer du Pacifique sur laquelle vous pouvez nous renseigner concernant ce qui est arrivé avant le 16 juin 1880?—Non; comme je vous l'ai dit, je ne connais rien du tout de ce qui s'est passé avant la date où j'ai été attaché au chemin, rien du tout, et je crois que vous m'avez interrogé sur tout ce que je sais de ce qui a eu lieu après cette date.

*Tracé du chemin  
de fer.*

Ottawa, Lundi, 26 septembre, 1881.

ALEXANDRE MACKENZIE, assermenté et interrogé :

L'hon.  
A. Mackenzie.

*Par le Président :—*

23308. Vous avez eu la charge des affaires du chemin de fer du Pacifique Canadien pendant un certain temps?—Oui.

A eu charge des affaires du chemin du Pacifique comme ministre des Travaux Publics.

23369. Durant combien de temps?—Durant toute la période de mon administration.

23310. Vous rappelez-vous les dates?—Je crois que nous sommes entrés en office vers le 7 ou le 8 novembre, 1873, et je pense que j'ai donné ma démission, si je me rappelle bien, le 14 octobre, 1878.

Entra en charge en novembre 1873, et résigna le 14 octobre 1878.

23311. Pourriez-vous décrire, d'une manière générale, le progrès qui s'était fait dans l'entreprise à l'époque où vous êtes entré en charge?—Il y avait eu des explorateurs à l'œuvre deux ans avant cela, ou près de deux ans. Je ne me rappelle pas le chiffre exact de la dépense, mais on le trouvera comme de raison au département.

23312. Quel était dans ce temps-là votre opinion sur les résultats des opérations antérieures?—Je crois qu'il n'y en avait pas de résultats.

23313. Les ingénieurs ont-ils, de fait, informé le gouvernement que les examens antérieurs de la contrée avaient produit des résultats particuliers?—Je ne le crois pas. Je ne crois pas que le gouvernement eût reçu des ingénieurs des informations qui l'eussent autorisé à prendre, dans le temps, aucune mesure décisive.

Quand le témoin entra en charge, le gouvernement ne possédait pas de renseignements des ingénieurs qui l'autorisaient à agir d'une manière déterminée.

23314. Pouvez-vous dire si c'est longtemps après que vous avez pris charge du département, que vous vous êtes trouvé en possession d'informations suffisantes dérivées des examens de la contrée pour vous autoriser à prendre des mesures décisives?—Non ; je ne pourrais pas dire cela dans le moment. De bonne heure en 1874, M. Fleming s'aperçut que la route qu'il recommandait lui-même dans le temps, passant de la Rivière Thompson presque en droite ligne jusqu'à Big Bend, sur la Vallée de la Fraser et de la Chilcotin, était impraticable, et nous décidâmes d'explorer la contrée au nord des montagnes de Cariboo, en suivant la ligne de la Fraser jusqu'au Fort Georges, de là suivant la ligne tracée sur la carte jusqu'à la tête de la Rivière Chilcotin, frappant la ligne explorée jusqu'à Bute Inlet. Cette ligne a été finalement adoptée jusqu'au Fort Georges Est—de Jasper House au Fort Georges.

De bonne heure en 1874, Fleming s'aperçut que la voie qu'il avait recommandée était impraticable, et il fut décidé d'explorer la région au nord des montagnes Cariboo.

23315. En ce qui se rattache aux parties particulières de la contrée à examiner, M. Fleming a-t-il exercé sa propre discrétion ou s'est-il conduit d'après vos directions, ou celles d'aucun autre ministre du gouvernement?—Vos questions devront se restreindre aux questions de fait se rapportant à l'objet de la commission, et je dirai tout de suite que je refuse tout interrogatoire sur la politique de l'administration, et sous la sauvegarde de cette déclaration, car votre question est un peu insinuante, j'y réponds en disant que M. Fleming était le seul directeur des explorations, me consultant souvent en ma qualité de ministre, comme de raison très souvent ; mais j'ai toujours compté sur M. Fleming et sur les meilleures informations acquises par ses subordonnés ; il a toujours eu ses coudées franches, et pleine autorité de conduire les explorations, dont la responsabilité entière retombait sur lui ; nous avions, nous, naturellement, la responsabilité politique, comme de coutume.

EXPLORATIONS  
Le témoin refuse d'être interrogé sur la politique de l'administration.

Fleming dirigeait seul les explorations, quoiqu'il l'ait souvent consulté en sa qualité de ministre.

*Explorations.*

Le président explique ce qui est du domaine de la Commission.

23316. Comme vous avez fait allusion à la politique du gouvernement, et que vous avez refusé d'être interrogé sur ce point, je crois qu'il est juste de dire que nous tâchons de traiter une politique du gouvernement, chacun à son tour—comme la plus parfaite que l'on pourrait adopter, n'ayant aucunement l'intention de la critiquer; mais comme il peut arriver que dans l'exécution de leurs devoirs les employés du gouvernement peuvent quelquefois agir d'une manière qui n'est pas strictement conforme à sa politique, soit avec intention ou autrement, nous croyons en conséquence, convenable d'examiner les détails de l'administration du département sans désirer en aucune façon mettre en doute la sagesse de la politique du gouvernement. Quand je dis politique, je parle des principes de gouvernement adoptés par le ministère comme corps. Nous n'avons pas oublié que, en vertu de cette commission nous sommes des serviteurs par la Couronne seule, et comme tels nous ne désirons aucunement empiéter sur les privilèges du peuple quand par hasard ils se trouvent en conflit avec la prérogative de la Couronne, et je dirai qu'ayant considéré la question pour décider jusqu'à quel degré nous pouvions examiner les actes d'un département, nous avons décidé que nous pouvions nous enquérir de ses faits et gestes, non seulement par ses subordonnés mais par son chef, et que nous pouvons demander d'abord si le gouvernement avait une politique arrêtée sur aucune matière afin que nous puissions discerner clairement la ligne de division entre les matières desquelles nous pouvons nous enquérir et celles auxquelles nous n'avons pas le droit de toucher. Pour le moment, nous nous cherchons à examiner les actes du département, les détails de son administration, soit entre les fonctionnaires eux-mêmes ou entre eux et les individus privés qui faisaient des affaires avec ce département?—Oui. Eh bien! j'ai indiqué la règle que je crois être la seule constitutionnelle, et j'ai l'intention de me guider d'après cette déclaration; mais, comme de raison, je désire vous donner, à cela près, tous les renseignements en mon pouvoir.

Fleming n'a pas reçu l'ordre d'adopter pour les explorations une méthode différente de celle qui avait été adoptée précédemment.

Le plan d'après lequel Fleming procédait.

23317. Pourriez-vous dire si l'ingénieur en chef a reçu l'ordre d'adopter toute autre méthode pour les explorations du pays que celle qu'il avait adoptée précédemment?—Je ne le crois pas. De fait, je suis sûr qu'il n'a pas reçu d'ordre semblable.

23218. Ainsi, on l'a laissé, si je comprends bien, agir à sa guise concernant la manière dont il conduirait les différents examens de diverses localités?—Oui; voici la théorie d'après laquelle il procédait: avoir des explorations dans plusieurs directions, pour commencer; se guider sur ces examens explorateurs avant de commencer l'arpentage instrumental. Par arpentage instrumental, j'entends la désignation d'essai de la ligne. On a pu, comme de raison, se servir d'instruments dans plusieurs endroits pour prendre les niveaux et les rampes sur de petites étendues de terrain où il n'y avait pas d'arpentage instrumental proprement dit.

Ne se rappelle pas quand on a été suffisamment renseigné pour se croire autorisé à faire le tracé de la ligne.

23219. Vous rappelez-vous vers quel temps on a trouvé qu'on possédait assez de renseignements suffisants sur quelque localité pour se croire fondé à faire la désignation de la ligne?—Non; je ne me le rappelle pas précisément; mais on peut le savoir du département.

28320. Parlons d'abord de l'année 1874; M. Fleming dit, dans son rapport officiel de 1877, qu'il y avait quelques désignations de faites,

*Tracé du chemin  
de fer.*

les autres examens n'étant que des arpentages explorateurs, et il mentionne l'arpentage de désignation de l'embranchement de Pembina?—Oui.

23321. L'arpentage de la désignation d'essai de Keewatin, à l'est, au lac Vermillon, et un arpentage de désignation d'essai de Selkirk, vers l'est, à Keewatin, et une désignation d'essai, à l'ouest, de la Baie du Tonnerre au lac Shebandowan?—Oui; je crois que c'est la première opération.

Désignation d'essai de Keewatin au Lac Vermillon, et de Selkirk à Keewatin, et aussi de la Baie du Tonnerre au Lac Shebandowan.

23322. Ce sont les seules explorations qu'il dit avoir été faites jusqu'à la fin de 1874?—Oui; je crois que c'étaient les seules.

23323. Vers juillet parurent certaines annonces demandant des soumissions pour la construction d'une ligne télégraphique; pourriez-vous dire si, dans ce temps-là on espérait avoir sous peu de mois d'autres désignations de ligne que celles que j'ai mentionnées?—Nous nous étions à peu près décidés de faire faire la désignation à travers le pays de prairie, c'est-à-dire, à partir du Portage du Rat à l'ouest, et nous anticipions que la ligne serait tracée aussi rapidement que les entrepreneurs de la ligne télégraphique pourraient la construire.

23324. Ainsi, la direction générale sur certaines localités était à peu près arrêtée?—Oui, à peu près, jusqu'à la Passe de la Tête Jaune.

23325. Je crois que l'on peut dire que le premier pas vers une désignation positive a été la construction de la ligne télégraphique, en tant qu'elle devait suivre la désignation, et vous dites, si je comprends bien, que les lignes télégraphiques passaient pour avoir été désignées après l'adjudication des contrats—c'est-à-dire, désignées avec exactitude?—Oui; je suppose qu'une partie en avait été désignée. Je crois que la section du Fort William et de Shebandowan a été désignée avant qu'elle fût adjugée, bien que la ligne ait été sensiblement changée plus tard quand M. Hazlewood est allé sur le lieux. M. Hazlewood avait remplacé M. Murdoch.

Croit que la section du Fort William et de Shebandowan a été désignée avant l'adjudication des contrats du télégraphe, mais elle a été bien changée ensuite.

23326. Et quant à ce qui concerne la construction des lignes télégraphiques et les contrats pour cette construction, pourriez-vous nous dire si la cédule des soumissions telle que constatée en premier lieu à leur dépouillement, était soumise à votre inspection?—Je pense qu'elle l'était comme toutes les autres soumissions. Je n'ai jamais ouvert de soumissions moi-même pendant que j'ai été au département. Je ne les voyais que quand elles étaient cédulées et prêtes à être considérées par moi et le sous-ministre et l'ingénieur en chef du département, et je suppose que celles-ci m'ont été soumises de la manière accoutumée.

TÉLÉGRAPHIE—  
SOUSSIONS.  
N'a jamais ouvert de soumissions. N'en a jamais examiné que lorsqu'elles étaient cédulées; alors il les étudiait avec l'aide du sous-ministre et de l'ingénieur en chef.

23327. Je parlais de la cédule faite lors du dépouillement?—La cédule accompagnait toujours les soumissions. On préparait toujours une cédule de toutes les soumissions, montrant les sommes respectives.

23328. Je voulais vous demander si vous aviez vu cette cédule particulière que je vous présente ici?—J'ai dû la voir, si c'est celle qui était au département dans le temps. Naturellement, je ne puis reconnaître cette feuille de papier en particulier.

23329. Dans cette cédule, datée du 7 août, M. Fleming et M. Trudeau et M. Braun sont censés donner le contenu, tel qu'ils le comprenaient, de chaque soumission, et entre autres le contenu de celle

CONTRAT No. 1.

*Télégraphe—  
Soumissions.  
Contrat No. 1.*

de Sifton, Glass & Cie ; ce sont eux qui ont obtenu le contrat pour la section 1. D'après cette cédule, je crois qu'à l'ouverture des soumissions, on comprenait que la leur était seulement pour toute la ligne, parce que la cédule le constate ainsi, bien que ces soumissionnaires mentionnent une période de temps dans laquelle ils s'engagent à finir certaines sections ou sections particulières : veuillez bien examiner cette cédule et nous dire si c'est là ce que vous en pensiez dans le temps?—Non ; je ne puis rien dire ; il y a trop longtemps de cela. Cette affaire n'est pas venue devant moi une seule fois.

23330. Vous remarquez le renvoi à la soumission de Sifton, Glass & Cie., marqué " A 1 ", qui donne la signification comme d'une soumission pour toute la ligne à \$1.290,000?—Oui.

23331. Ils ne donnent pas de chiffres pour aucune section en particulier, mais ils mentionnent que la section 1 serait finie en novembre 1874 : cela vous aide-t-il à vous rappeler ce que l'on considérait être le contenu de leur soumission?—M. Fleming, certainement, avait un estimé du contrat qu'ils avaient obtenu, quelque part qu'il soit. Je me rappelle ses calculs indiquant quelle était la plus haute ou la plus basse des soumissions ; tout dépend en grande partie du nombre d'acres de terre boisée et de prairie. Il y a certainement un calcul séparé puisque la soumission a été mise à exécution.

23332. Le 7 août 1874, et vers ce temps, si je suis bien informé, on traita toutes les soumissions comme si la proportion de terre boisée et de prairie était réglée, c'est-à-dire, pour la comparaison des soumissions ; par exemple, la section 1 contenait 200 milles de bois et cinquante milles de prairie, et les données s'appliquaient à tous les soumissionnaires pour la section 1 aussi bien qu'à Sifton, Glass & Cie?—Oui, je suppose.

23333. Le 10 août, M. Fleming fait un rapport complet, donnant non-seulement la substance des soumissions sous une forme générale comme dans cette cédule sous vos yeux, mais aussi un relevé détaillé pour chaque section séparée, et un autre pour toute la ligne ; c'était trois jours après l'ouverture des soumissions. Il prétend donner la signification de la soumission de la maison Sifton, Glass & Cie, d'une façon différente de la cédule, vous rappelez-vous s'il y avait une telle différence dans son opinion concernant la substance de la soumission entre le 7 et le 10 du mois?—Non ; je ne me le rappelle pas.

Les contrats ont été accordés d'après les calculs de l'ingénieur, et ils étaient censés être, dans tous les cas, basés sur l'offre la plus basse.

23334. Il prétend dans ce dernier rapport plus récent que Sifton, Glass & Cie., étaient soumissionnaires pour toute la ligne en bloc ; pourriez-vous dire maintenant si la proposition de Sifton, Glass & Cie de finir cette partie de la ligne connue sous le nom de section 1 de bonne heure en novembre 1874, a influé en quelque mesure sur l'adjudication à eux faite du contrat?—Non, je ne puis pas le dire. Les contrats ont été accordés sur les calculs de l'ingénieur, et censés être dans tous les cas les plus bas possibles. Voilà tout ce que je me rappelle.

23335. Etiez-vous l'un de ceux qui ont décidé à qui chaque contrat devait être adjugé?—Oh ! comme ministre, c'était à moi nominalement de décider, mais dans ces cas-là ma décision s'accordait toujours avec celle des principaux fonctionnaires du département, et je ne me rappelle pas un cas, durant mon occupation de la charge, où il y ait eu quelque différence.

*Télégraphe—  
Soumissions.  
Contrat No. 1.*

23336. Vous étiez d'accord ; la décision ne venait pas d'eux seuls ?  
—Ils recommandaient naturellement. Le prix, en obéissance à l'Acte des Travaux Publics, gouvernait la décision, à moins qu'il ne survînt quelque incident qui demandât à être examiné.

23337. Pourriez-vous dire si dans celui-ci, le premier des contrats Ne s'est pas plus après votre entrée au département, ce sont vos subordonnés seuls qui occupé de l'adjudication ont décidé l'adjudication ou si vous avez vous-même décidé que le tion du contrat à Sifton, Glass & Cie., que contrat serait donné à Sifton, Glass & Cie.—Je pense que je n'y ai pas de l'adjudication des pris plus de part que dans l'adjudication des autres contrats. Je suis autres contrats. sûr de cela.

23338. Est-ce que vous avez dit que la décision était entièrement laissée aux subordonnés ?—Il me semblait que j'avais suffisamment expliqué cela. Néanmoins, je l'expliquerai amplement de nouveau.

23339. J'ai compris que vous disiez que vous n'avez pas pris plus de La décision était tout part dans la décision de ce contrat que dans celle des autres ; ne jours d'accord avec sachant pas quelle part vous avez prise dans les autres, je borne ma celle des employés du question à celui-ci ?—La décision était invariablement conforme aux gouvernement. vues des officiers du département. En d'autres termes, je ne leur ai jamais imposé mes vues à propos des contrats.

23340. Croyez-vous avoir vu la soumission même de Sifton, Glass & Cie, avant l'adjudication du contrat ?—Je puis n'avoir vu que la cédule tirée de ces contrats.

23341. Voici la soumission de Sifton, Glass & Cie., en l'examinant Ne peut dire s'il a aujourd'hui, pouvez-vous dire si vous l'avez déjà vue auparavant ?—Non, jamais vu la soumission de Sifton, Glass & Cie. je ne puis le dire. Il y a trop longtemps de cela ; je ne pourrais reconnaître aucun document à moins qu'il ne portât ma signature.

23342. Il y a la question de savoir si ce document peut-être pris pour si pense qu'il y avait une soumission pour quelque section en particulier, ou bien comme une soumission distincte pour toute la ligne en bloc : je désire savoir si cette affaire distincte pour la section a jamais attiré votre attention, et si vous avez donné suite à l'opinion particulière. que vous vous en étiez formée ?—Je ne me rappelle pas que cela ait jamais été mis en question. J'incline à croire qu'il existait une soumission distincte pour la section.

23343. Pouvez-vous dire comment vous avez eu cette impression ?—Elle n'a pu me venir, naturellement, que par le rapport de l'officier du département.

23344. La lecture de la soumission pourrait vous l'avoir laissée ?—Je ne pense pas avoir lu la soumission, la chose est possible, mais je ne le pense pas.

23345. Vous rappelez-vous si avant d'accorder ce contrat à Sifton, Glass & Cie, vous avez eu vous-même quelques négociations sur le sujet avec aucun de ces messieurs ?—Je ne le crois pas. Il est possible que quelqu'un d'eux soit venu au département et ait demandé à me voir ; c'est ce qui arrivait fréquemment, mais je ne me rappelle rien de semblable.

23346. Vous ne vous rappelez pas avoir traité cette affaire expressément avec eux ?—Non.

*Télégraphe—  
Soumissions—  
Contrat No. 1.*

Est bien sûr de n'avoir jamais traité avec les entrepreneurs, si ce n'est par l'entremise des employés du département. Il recevait naturellement, ceux qui le voulaient voir.

Il est sûr de n'avoir interprété aucune soumission.

Se rappelle que la question de l'entretien a été présentée, mais ne peut-dire sous quelle forme.

Quand le contrat arriva à Sifton, Glass & Cie., la question surgit de savoir si la somme mentionnée dans leur soumission couvrirait la construction et l'entretien, ou bien s'ils auraient tant par mille additionnel pour l'entretien, ce qui donna lieu une correspondance qui a été soumise au ministre, ce qui est vraisemblable d'après le témoin, et en réfère à un rapport possible de M. Fleming sur le sujet.

23547. Pour proposer quelques termes?—Je suis bien sûr de n'avoir jamais traité avec aucun entrepreneur si ce n'est par l'intermédiaire des employés du département. Comme de raison, je recevais tous ceux qui désiraient me voir et j'écoutais ce qu'ils avaient à me dire, mais voilà où se bornaient nos relations.

23348. En ce qui concerne la question de savoir si l'on vous a demandé de donner votre opinion sur cette soumission, je mentionnerai qu'après avoir fait leur offre pour toute la ligne, Sifton, Glass & Cie donnèrent à entendre que bien qu'ils eussent donné un certain prix pour la terre boisée sur toute la distance, ils ne s'attendaient pas à ce que cela coûterait aussi cher, et ils ajoutent qu'entre deux points, le Fort Garry et la Rivière Winnipeg, et aussi entre le Fort Garry et le Fort Pelly, ils mettent la partie boisée à certaines sommes dont ils citent les chiffres, qui sont plus basses que le taux qu'ils fixent pour toute la ligne, et qu'en conséquence de ces allusions à ces localités particulières, leur soumission a été plus tard regardée comme faisant des offres pour l'une de ces localités plus petites : cela vous aide-t-il à vous rappeler ces détails?—Oh ! je suis sûr de n'avoir donné d'interprétation à aucune soumission.

23349. Il paraît qu'il n'a été décidé de donner ce contrat à Sifton, Glass & Cie., que quelque temps vers octobre, quelque trois mois ou plus après la réception des soumissions, et que dans ce temps-là le gouvernement interprétait leur soumission à propos d'un autre item—à savoir : s'ils devaient recevoir un prix pour l'entretien au-delà de ce que l'on prétendait être leur prix et pour l'entretien et pour la construction, et que M. Fleming, comme ingénieur, et le membre de la maison Sifton & Cie., qui se trouvait alors à Ottawa différaient d'opinion sur le sens à donner à cet item ; vous rappelez-vous quelque chose se rattachant à cette interprétation—c'est-à-dire leur prétention à un prix séparé pour l'entretien?—Non ; je me rappelle que la question a été soulevée, mais sous quelle forme, je l'ignore. Je crois que ce contrat a été accordé, pour la première fois, à une autre personne qui le refusa.

23350. Il a été accordé la première fois à Fuller qui demanda une allocation en sus pour le déboisement dans les parties boisées?—Il a été accordé à quelqu'un, et c'est sur son refus que le département passa au soumissionnaire suivant.

23351. Il a été accordé d'abord à Fuller qui refusa à moins qu'on ne payât pour le déboisement dans les parties boisées, et en deuxième lieu à M. Dwight, qui n'en voulait pas?—Oui.

23352. Waddle et Smith avaient déjà reçu un autre contrat, et il paraît qu'on a donné à entendre qu'il y avait une décision concernant ces contrats de télégraphes à l'effet que personne ne pourrait avoir plus d'un contrat, c'est pourquoi on les mit de côté et l'on arriva à Sifton et Glass. La question surgit alors à propos des conditions auxquelles ils auraient le contrat—à savoir si la somme mentionnée dans leur soumission couvrirait la construction et l'entretien, ou s'ils auraient un prix par mille pour l'entretien outre toute somme spécifiée par eux, et à ce sujet il y eut une différence d'opinion entre eux et le département. La chose fut discutée et il s'ensuivit une correspondance, et, si je suis bien renseigné, cette correspondance vous a été soumise?—Vraisemblablement. Je me rappelle fort bien que la question a été soulevée. Je présume qu'il y a sur ce sujet un rapport de M. Fleming.

*Télegraphe-  
Soumissions-  
Contrat No. 1.*

23353. Vous rappelez-vous si vous avez personnellement examiné quelle interprétation l'on devait donner à leur soumission à propos de cette question?—Je ne pense pas l'avoir fait.

Se rappelle qu'il y avait une question à propos de cette réclamation pour entretien, et la question pouvait avoir deux faces : si leur soumission était interprétée de manière à leur permettre de réclamer \$15.83 par mille pour l'entretien en sus de la somme nommée dans la soumission, cela la mettrait plus haute qu'une soumission rivale.

23354. La correspondance de Sifton & Cie prétend que, bien qu'ils aient fait leur offre en une somme en bloc pour toute la ligne qui devait inclure la construction et l'entretien, on pouvait voir suffisamment d'après leurs chiffres pour le taux par mille et les taux par mille pour la partie boisée et la prairie, et en analysant leur soumission, qu'ils avaient l'intention de demander le même taux pour la section particulière qui était en discussion : cela vous fait-il ressouvenir de la circonstance?—Non ; je ne puis me rappeler les détails. Je sais que la question a été soulevée, et elle a dû se présenter, je présume, sous cette forme : si leur soumission était interprétée en ce sens, cela la mettrait plus haute qu'une autre, et dans ce cas, on passerait pardessus la leur. Pour nous en assurer il est possible que nous en ayons référé au rapport de l'ingénieur.

23355. C'est là une des faces que la question devait présenter, mais elle aurait pu prendre une autre forme—s'ils recevaient plus qu'ils ne demandaient dans leur soumission, quoique cette somme pût être moindre que la soumission la plus basse ensuite?—Oui, la chose eût été possible.

(2) Si, tout en donnant plus que ne demandait leur soumission, cette somme en sus ne la laisserait pas encore plus basse que la soumission suivante.

23356. Vous rappelez-vous si la question a été présentée sous cet aspect?—Non.

23357. Puis il y a une autre matière pour laquelle ils semblent avoir réclamé des termes plus avantageux que ne comportait leur soumission—je parle des profits de la ligne. D'après ce que l'on peut juger par la correspondance qui nous a été soumise, ils prétendent pour la première fois en Octobre 1874, dans une lettre à M. Fleming que, en sus du prix pour l'entretien basé sur ce que l'on peut trouver en analysant leur première soumission pour toute la ligne, ils devaient recevoir les profits dérivant du fonctionnement de la ligne ; vous rappelez-vous quelque chose à ce propos dans la transaction?—Non ; je sais qu'il y a eu un différend à propos des profits avec deux ou trois des entrepreneurs, mais je ne me rappelle pas les détails de la discussion.

Sifton, Glass & Cie. ont fait une autre réclamation pour les profits : quant aux détails, le témoin ne se les rappelle pas.

23358. Voici une lettre de Sifton, Glass & Cie à M. Fleming, en date du 14, octobre 1874. Je vous remets en même temps la lettre à laquelle elle répondait. Peut-être qu'en les voyant, vous vous rappellerez quelque chose de la transaction?—Elles paraissaient avoir été écrites toutes deux le même jour.

23359. Eh bien ! maintenant que vous avez lu ces lettres, votre souvenir est-il ravivé?—Non ; tout ce que je me rappelle c'est que la question a été soulevée sous une forme quelconque.

23360. Pouviez-vous dire si, en aucun temps, vous avez formulé une opinion sur cette transaction, à propos du sens à donner à leur soumission et à cette correspondance qui s'y rattache?—Je ne saurais dire, mais je suis convaincu que je me suis guidé entièrement sur l'opinion de l'ingénieur.

Croit que dans cette affaire il s'est laissé guider entièrement par l'ingénieur.

23361. Quelques-uns des papiers se rapportant à ce contrat de Sifton, Glass & Cie portaient un memorandum prétendant qu'il fallait un ordre en conseil autorisant la signature du contrat. Ce memorandum est

On peut avoir attiré l'attention du témoin sur un memorandum indiquant la nécessité

*Télégraphe—  
Soumissions.  
Contrat No. 1.*

d'un Ordre en Conseil, mais il ne croit pas qu'un Ordre en Conseil fût nécessaire dans ce cas.

M. Fissiault ; vous rappelez-vous si l'on a attiré votre attention sur la nécessité de cet ordre en conseil, ou si vous avez donné quelque décision à ce sujet ?—La chose est possible, mais je ne pense pas qu'en vertu de la loi, un ordre en conseil fût nécessaire. Ce n'est que lorsqu'on passe par dessus une soumission pour en accepter une plus élevée qu'il faut en donner les raisons dans un ordre en conseil.

23362. Cela c'est fait dans ce cas-ci. Fuller avait fait une soumission plus basse, puis avait demandé une somme en sus pour le déboisement des terres boisées, et c'est peut-être à cela que fesait allusion M. Fissiault quand il a dit que le contrat n'avait pas été accordé au soumissionnaire le plus bas : quoi qu'il en soit, vous ne vous rappelez pas avoir donné de décision à cet égard ?—Non.

CONTRAT No. 2.  
Le témoin est d'avis qu'aucune partie de la ligne n'a été accordée sans concours public.

23363. Le contrat suivant, le No. 2, est avec Fuller, et comprend la partie ouest seulement de ce qui était annoncé comme la section 3. La section 3, si vous vous le rappelez, s'étendait du Fort Garry à Edmonton, et elle embrassait la section 1 et quelque chose de plus, aussi bien que la section 2 et quelque chose de plus, la section 1 allant jusqu'au Fort Pelly, la section 2 à un point plus à l'ouest, et la section 3 au Fort Edmonton, toutes ayant leur point de départ à Winnipeg. Or, ce contrat de Fuller était pour le reste de la distance de la section 3 non incluse dans le contrat de Sifton, Glass & Cie., pour la section 1, et s'appliquait, si je comprends bien à une portion de territoire qui n'a jamais été offerte au concours public par elle-même : vous rappelez-vous cette circonstance ?—Je croyais que toutes les sections avaient été offertes au concours public.

23364. Oui ; certainement toutes, à l'exception de cette partie particulière de l'une des sections ?—Cela est contraire à ce que je me rappelle.

23365. Voici comment cela s'est fait, au dire de plusieurs témoins : M. Fuller avait fait l'offre la plus basse pour toute la section No. 3, de Winnipeg à Edmonton, mais il dit qu'il avait compris que la ligne allait près des Riding Mountains, et qu'il n'avait pas fait ses prix pour le déboisement d'aucune étendue considérable de terre boisée, mais que, voyant que la ligne devait passer au nord du Lac Manitoba, ce qui nécessiterait de grands frais de déboisement, il demanda qu'on lui payât un prix de déboisement, ou qu'il ne se croyait pas tenu d'accepter le contrat. On décida finalement qu'au lieu de lui donner ce prix en sus pour la terre boisée, Sifton, Glass & Cie pourraient prendre la section No. 1 qui renfermait presque tout le terrain boisé, et que Fuller prendrait le reste de la section 3 à son premier prix pour la section 3, déduisant ce qu'il avait offert pour la section 1 : vous rappelez-vous ces particularités de la transaction ?—Je me rappelle quelque chose comme cela, mais le département et moi nous cherchions toujours à faire faire les ouvrages à aussi bon marché que possible, et c'est pourquoi, je présumé, l'ouvrage a été ainsi partagé.

On n'avait en vue que les résultats pécuniaires.

23366. Cela m'amène à la question principale—si, en accordant ces contrats, vous n'aviez en vue que les résultats pécuniaires ?—Oui, autant que je connaisse.

23367. Il n'y avait donc aucune intention de donner à qui que ce fût une préférence que ne comportait pas les soumissions ?—Non, certainement.

*Télégrapho-  
Soumissions.  
Contrat No. 2.*

23368. Pour décider si le contrat tout entier pour la section 3 serait donné à M. Fuller seul à son prix, avec une somme en sus pour la partie boisée, ou si cette section serait partagée en deux contrats, il fallait considérer : s'il valait mieux donner \$900 de plus à Fuller seul qu'à lui et Glass réunis, sans aucun des profits du fonctionnement de la ligne, ou donner les profits de la ligne à Gifton, Glass & Cie, et épargner ces \$900 : vous a-t-on présenté la question sous cette forme ? — Je ne me rappelle pas ; je ne crois pas. On ne me l'a présentée que sous son aspect économique, je pense.

23369. Vous a-t-on fait remarquer que la question d'économie dépendait de l'épargne revenant au pays si l'on donnait une certaine somme à Fuller, ou les profits de la ligne durant cinq ans à Sifton, Glass & Cie ? — Il m'est impossible, à cette distance de l'époque, de parler de chiffres. Si M. Fleming a fait un rapport semblable, on le trouverait au département.

Impossible pour lui de se rappeler si on lui a présenté une alternative.

23370. Sans parler de chiffres, vous rappelez-vous si ces deux faces de la question ont été présentées ? — Je ne me rappelle qu'une des faces, que les contrats se donnaient de façon à assurer la plus grande économie des fonds publics.

Il se rappelle seulement que les contrats se donnaient en vue de la plus grande économie pour le public.

23371. C'était là l'intention, dans tous les cas ? — Oui ; et autant que je me souviens, le résultat a été bon. Je ne puis parler que de mémoire.

23372. Il n'existe pas de rapport sur ce trait particulier de cette transaction, et je crois que M. Fleming a dit, dans sa déposition, que c'était la première fois qu'on attirait son attention sur le sujet ? — Oui ; je n'ai pas lu la déposition de M. Fleming.

23373. Je ne vous en parle que parce que vous croyez qu'il avait dû y avoir un rapport sur le sujet ? — Si la question a été examinée, il y aurait certainement un rapport.

Si on avait examiné la question, il y aurait un rapport.

23374. Le contrat No 3 était avec M. Barnard, dans la Colombie Anglaise. Nous n'avons pas commencé l'enquête sur ce contrat parce qu'il appert qu'il a été porté devant quelque tribunal dans la Colombie Anglaise, et le gouvernement l'a aujourd'hui en considération ; je ne mentionne que pour vous demander si vous connaissez quelque chose qui s'y rattache ? — Je ne puis me rappeler aucun fait. Ce contrat n'a pas été donné au soumissionnaire le plus bas.

CONTRAT No. 3.  
Ce contrat n'a pas été donné au plus bas soumissionnaire parce que celui-ci était trop bas.

23375. La soumission de MacDonalld paraissait trop basse ? — Oui ; on a cru parfaitement inutile de traiter avec lui.

23376. M. Fleming rapporta, en fait, que le temps était si court et le prix si bas que ce n'était pas la peine de s'en occuper ? — Oui.

23377. Le contrat suivant était connu sous le nom de No 5 dans les annonces. L'ordre dans lequel les soumissions furent faites, en commençant d'abord par la plus basse, était celui-ci : Waddle & Smith, premier ; Sutton & Thirkell, deuxième ; Sutton, Thompson & Cie, troisième ; il paraît que c'est à Waddle & Smith d'abord que l'on a offert le contrat ? — Ils étaient les plus bas.

CONTRAT No. 5.  
Contrat offert d'abord à Waddle & Smith.

23378. Ils se plaignent, et M. Waddle en a dit quelque chose dans son témoignage, qu'on a passé par dessus eux sans que le gouvernement ou quelqu'un en son nom, les ait avertis qu'il y avait un jour de fixe avant lequel ils étaient tenus de donner leurs sûretés sous peine de

Ne croit pas que Waddle & Smith n'aient pas reçu avis qu'un jour était fixé avant lequel ils

*Témoignages—  
Soumissions.*  
Contrat No. 2.

devaient déposer leurs sûretés, parce que M. Trudeau est très soigneux.

Convaincu que l'assertion de Waddle n'est pas exacte à l'égard du manque d'avis.

Entièrement certain que la conversation que Waddle dans son témoignage déclare avoir eue avec le ministre, dans laquelle ce dernier, en réponse à sa plainte qu'il avait été mis de côté sans avis, lui dit que si Sutton & Thirkell ne prenaient pas le contrat, il aurait encore une chance—n'a jamais eu lieu.

perdre leur chance : vous rappelez-vous cela?—Je ne me rappelle pas cette déclaration de ce prétendu fait, mais je n'y crois pas. Je pense que M. Trudeau ne manque pas de donner les avis de cette nature ; je crois la chose bien invraisemblable.

23379. Ainsi, vous vous fondez pour cela sur la ponctualité attentive de M. Trudeau?—C'est l'usage ordinaire. Le fait est que nous avons toujours l'habitude d'attendre, quand le délai demandé était raisonnable.

23380. M. Waddle ne dit pas qu'il a demandé du délai, parce qu'il n'a jamais su que le temps fût limité?—Je suis convaincu que cela n'était pas exact.

23381. Il paraît que sa maison a été mise à l'écart, dans tous les cas ; et qu'on a fait une offre à la maison Sutton & Thirkell. M. Waddle déclare ici sous son serment : que pendant que l'affaire était en suspens entre le gouvernement et la maison Sutton & Thirkell ; il est lui-même venu à Ottawa, qu'il vous a vu et a conversé avec vous ; qu'il s'est plaint de ce qu'il avait été mis à l'écart de la manière qu'il expliquait, et que vous lui avez alors dit que si Sutton & Thirkell ne prenaient pas le contrat, lui, Waddle aurait une autre chance de l'avoir, de préférence à tout autre : vous rappelez-vous cette conversation?—Je suis bien certain de n'avoir jamais eu de telle conversation avec lui. C'eût été une conversation bien absurde.

23382. Vous savez que ce contrat a été donné, en réalité, à des personnes qui n'avaient pas soumissionné elles-mêmes—Oliver, Davidson & Cie?—Oui.

23383. Vous rappelez-vous quelle était leur position et comment il est arrivé qu'ils aient eu le contrat?—Je suppose que c'est parce qu'ils se sont arrangés avec les vrais soumissionnaires. Leur position était tout à fait bonne.

23384. Est-il d'usage de traiter avec des personnes sur leur propre représentation qu'elles sont les cessionnaires des droits du soumissionnaire?—Non ; pas à moins qu'elles ne prouvent au gouvernement qu'elles sont réellement cessionnaires.

23385. Vous rappelez-vous si elles ont fait cette preuve à votre satisfaction?—Non ; personnellement, je n'en n'ai pas eu la preuve, mais je n'ai pas de doute qu'elles l'ont donnée.

Pas de dossier : Trudeau ne peut pas l'expliquer ; Trudeau a déposé que la transaction a été arrangée par le ministre, et qu'il ne s'en est pas occupé ; à cela le témoin réplique qu'il ne croit pas avoir jamais arrangé aucun contrat.

23386. Il n'y a pas de preuve écrite de cela, et M. Trudeau ne peut l'expliquer. M. Trudeau dit que la transaction a été arrangée par vous individuellement, et qu'il ne s'en est pas occupé?—Je ne crois pas avoir jamais arrangé moi-même aucune transaction concernant les contrats. Il doit y avoir au département quelque correspondance sur le sujet.

23387. Elle ne nous a pas été communiquée, ni expliquée par aucune personne qui y était mêlée?—Il est arrivé fréquemment qu'une soumission est passée dans les mains d'une autre personne avant le commencement des travaux. C'est ce qui est arrivé pour le contrat Whitehead par exemple. Il n'était pas du tout le soumissionnaire premier ; c'étaient, ce même Sutton et quelqu'autre personne, je crois, et il s'est arrangé avec eux pour prendre le contrat avant le commencement des travaux.